

FAMILLE MISSIONNAIRE DE NOTRE-DAME

FOYERS-AMIS DE NOTRE-DAME

LA TRADITION ET LES TRADITIONS

Actes de la session

SENS

14-16 JUILLET 2023



Famille Missionnaire
de Notre-Dame

Famille Missionnaire de Notre-Dame
Foyers-Amis de Notre-Dame
La Tradition et les traditions
Actes de la session
Sens – juillet 2023

SOMMAIRE

Jésus, voie, vérité et vie	5
<i>I. Qu'est la Tradition ?</i>	5
<i>II. Que sont les traditions ?</i>	11
<i>III. Jésus, Voie, Vérité et Vie</i>	11
<i>IV. L'Esprit-Saint</i>	13
<i>V. Parole de Dieu, Tradition, Magistère</i>	14
<i>Conclusion</i>	15
In necessariis unitas, in dubiis libertas, in omnibus caritas	17
<i>Introduction</i>	17
<i>I. In necessariis unitas – Dans les choses nécessaires, unité</i>	17
<i>II. In dubiis libertas – Dans les choses douteuses, liberté</i>	25
<i>III. In omnibus caritas – En toute chose, charité</i>	29
<i>Conclusion</i>	31
<i>Prière à sainte Jeanne d'Arc</i>	32
L'Église et la transmission fidèle du dépôt de la foi	33
<i>Introduction</i>	33
<i>I. Qu'a voulu Jésus pour l'Église ?</i>	33
<i>II. « Je vous ai transmis ce que j'ai moi-même reçu »</i>	36
<i>III. Transmettre aujourd'hui ?</i>	41
<i>Conclusion</i>	44
Être missionnaire de la Tradition dans un monde qui rejette la Vérité ?	47
<i>I. Lire les Écritures à la lumière de la Tradition et du Magistère vivant de l'Église</i>	48
<i>II. La liturgie</i>	49
<i>III. Transmettre en tant que parents : être des exemples, transmettre des modèles</i>	50
<i>IV. L'école</i>	51
<i>V. La mission : catéchiser avec amour</i>	52

La Tradition liturgique de l'Église et ses traditions	55
<hr/>	
<i>Introduction.....</i>	<i>55</i>
<i>I. La liturgie, célébration du mystère de la foi : La tradition liturgique de l'Église.....</i>	<i>56</i>
<i>II. La tradition liturgique et son développement historique.....</i>	<i>60</i>
<i>Conclusion.....</i>	<i>77</i>
Témoigner des racines chrétiennes de la France	81
<hr/>	
<i>I. Le devoir d'état des parents chrétiens.....</i>	<i>81</i>
<i>II. Surcroît de charité envers la société.....</i>	<i>84</i>
Principaux enseignements de la Tradition sur la vie morale chrétienne à la suite de Jésus	87
<hr/>	
<i>I. « En obéissant à la vérité, vous avez purifié vos âmes » (1 P 1, 22).....</i>	<i>88</i>
<i>II. Les grands enseignements de la Tradition morale.....</i>	<i>90</i>
<i>III. L'enseignement moral de l'Église dans la vie des saints.....</i>	<i>94</i>
« Je lance vers toi, vieille Europe, un cri plein d'amour : retrouve-toi toi-même »	101
<hr/>	
<i>I. Pour illustrer la première définition, les traditions.....</i>	<i>102</i>
<i>II. Le 2^e sens : La Tradition et Jean-Paul II à Compostelle.....</i>	<i>103</i>

JÉSUS, VOIE, VÉRITÉ ET VIE

Père Bernard DOMINI

Bien chers amis, après notre Messe pour la France, je ne peux que vous re-dire notre joie de vous accueillir nombreux pour cette Session dont le thème est particulièrement important en ce temps de crise, tant dans notre Nation, l'Europe et le monde, que dans l'Église. Non seulement, nous n'avons pas sur-monté la crise progressiste et la crise intégriste, mais ces deux crises s'ag-gravent du fait de la crise des valeurs en notre Europe qui rejette ses racines chrétiennes, de la confusion doctrinale et du libéralisme moral. Puisse cette Session nous aider à être les témoins éclairés et courageux de la Tradition de l'Église dans le respect des traditions liées aux diverses cultures des Nations, traditions qui ne contredisent pas la Tradition, si tous les chrétiens sont fidèles à la Vérité révélée dans la charité. Le Père Congar a synthétisé sa pensée sur la Tradition et les traditions dans le livre *La Tradition et la vie de l'Église*¹.

I. QU'EST LA TRADITION ?

Le mot "tradition" est tiré du verbe latin *tradere* qui signifie : transmettre. La source de la Tradition de l'Église, comme nous l'avons dit dans l'homélie de la Messe, est le Don du Fils par Dieu le Père. Jésus, au terme de sa vie terrestre, a envoyé à son tour les Apôtres évangéliser, donner les sacrements et gouverner. Pour qu'ils puissent remplir fidèlement leur mission, au jour de la Pente-côte, Dieu le Père et Jésus ont envoyé l'Esprit-Saint sur les apôtres.

Benoît XVI a expliqué ce qu'était la Tradition au cours des audiences géné-
rales des mercredis 26 avril, 3 et 10 mai 2006 :

La Communion, que nous appelons Église, ne s'étend pas seulement à tous les croyants d'un moment historique déterminé, mais comprend également tous les temps et toutes les générations. Nous avons donc une double universalité : l'universalité synchronique – nous sommes unis avec les croyants dans toutes les parties du monde – et également une universalité dite diachronique : c'est-à-dire que tous les temps nous appartiennent, les croyants du passé et les croyants de l'avenir également forment avec nous une grande et seule communion. L'Esprit apparaît comme le garant de la présence active du mystère dans l'histoire, Celui qui en assure

¹ Y. CONGAR, *La Tradition et la vie de l'Église*, coll. « Je sais, je crois », Paris, Fayard, 1963.

la réalisation au cours des siècles. Grâce au Paraclet, l'expérience du Ressuscité, faite par la communauté apostolique aux origines de l'Église, pourra toujours être vécue par les générations successives, dans la mesure où elle est transmise et actualisée dans la foi, dans le culte et dans la communion du Peuple de Dieu, pèlerin dans le temps. Et ainsi, à présent, au cours du temps pascal, nous vivons la rencontre avec le Ressuscité, non seulement comme un événement du passé, mais dans la communion présente de la foi, de la liturgie, de la vie de l'Église. C'est dans cette transmission des biens du salut, qui fait de la communauté chrétienne l'actualisation permanente, dans la force de l'Esprit, de la communion originelle, que consiste la Tradition apostolique de l'Église... En conclusion et en résumé, nous pouvons donc dire que la Tradition n'est pas une transmission de choses ou de paroles, une collection de choses mortes. La Tradition est le fleuve vivant qui nous relie aux origines, le fleuve vivant dans lequel les origines sont toujours présentes. Le grand fleuve qui nous conduit aux portes de l'éternité. Et étant ainsi, dans ce fleuve vivant se réalise toujours à nouveau la parole du Seigneur que nous avons entendue au début sur les lèvres du lecteur : « Et moi, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde » (Mt 28, 20).

En 2005, Benoît XVI a donné à l'Église, au début de son Pontificat, le *Compendium du Catéchisme de l'Église Catholique*, abrégé pratique officiel du CEC. Aux numéros 11 à 14, il est dit au sujet de la Tradition :

11. Pourquoi et comment doit se transmettre la révélation divine ? Dieu « veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité » (1 Tm 2, 4), c'est-à-dire de Jésus-Christ. C'est pourquoi il est nécessaire que le Christ soit annoncé à tous les hommes, selon son propre commandement : « Allez et enseignez toutes les nations » (Mt 28, 19). Cela se réalise par la Tradition apostolique.

12. En quoi consiste la Tradition apostolique ? La Tradition apostolique est la transmission du message du Christ, qui s'accomplit, depuis les origines du christianisme, par la prédication, le témoignage, les institutions, le culte, les écrits inspirés. Les Apôtres ont transmis à leurs successeurs, les Évêques, et, à travers eux, à toutes les générations, jusqu'à la fin des temps, ce qu'ils ont reçu du Christ et ce qu'ils ont appris de l'Esprit-Saint. Comment se réalise la Tradition apostolique ? La Tradition apostolique se réalise de deux manières : par la transmission vivante de la Parole de Dieu (appelée plus simplement la Tradition) et par la Sainte Écriture, qui est la même annonce du salut, consignée par écrit.

14. Quel rapport existe-t-il entre la Tradition et la Sainte Écriture ? La Tradition et la Sainte Écriture sont reliées et communiquent étroitement entre elles. En effet, l'une et l'autre rendent le mystère du Christ présent et fécond dans l'Église, et elles jaillissent d'une source divine identique. Elles constituent un seul dépôt sacré de la foi, où l'Église puise sa certitude concernant tout ce qui est révélé.

Le 3 mai 2006, Benoît XVI disait que le thème de la Tradition était tellement important qu'il voulait s'y arrêter encore en cette audience générale. Citons ce passage éclairant :

Le Concile Vatican II a noté, à ce propos, que la Tradition est apostolique avant tout dans ses origines : « Cette Révélation donnée pour le salut de toutes les nations, Dieu, avec la même bienveillance, prit des dispositions pour qu'elle demeurât toujours en son intégrité et qu'elle fût transmise à toutes les générations. C'est pourquoi le Christ Seigneur, en qui s'achève toute la Révélation du Dieu très haut (cf. 2 Co 1, 20 et 3, 16-4, 6), ayant accompli lui-même et proclamé de sa propre bouche l'Évangile d'abord promis par les prophètes, ordonna à ses apôtres de le prêcher à tous comme la source de toute vérité salutaire et de toute règle morale en leur communiquant les dons divins » (Const. dog. *Dei Verbum*, n°7). Le Concile poursuit en notant combien cet engagement a été fidèlement exécuté « par les apôtres, qui, dans la prédication orale, dans les exemples et les institutions transmirent, soit ce qu'ils avaient appris de la bouche du Christ en vivant avec lui et en le voyant agir, soit ce qu'ils tenaient des suggestions du Saint-Esprit » (*ibid.*) Avec les Apôtres, ajoute le Concile, collaborent également « des hommes de leur entourage, qui, sous l'inspiration de l'Esprit-Saint, consignèrent par écrit le message de salut » (*ibid.*).

Benoît XVI a ensuite faire comprendre le lien intrinsèque entre Parole de Dieu, Tradition et Magistère :

Les (apôtres) Chefs de l'Israël eschatologique, eux aussi au nombre de douze comme l'étaient les tribus du peuple élu, les Apôtres poursuivent la "récolte" commencée par le Seigneur, et ils le font tout d'abord en transmettant fidèlement le don reçu, la bonne nouvelle du Royaume arrivée aux hommes par Jésus-Christ. Leur nombre exprime non seulement la continuité avec la sainte racine, l'Israël des douze tribus, mais également la destination universelle de leur ministère, qui apporte le salut jusqu'aux extrémités les plus lointaines de la terre. On peut le comprendre à partir de la valeur symbolique que possèdent les nombres dans le monde sémitique : "douze" est le résultat de la multiplication de trois, nombre parfait, avec quatre, nombre qui renvoie aux quatre points cardinaux, et donc au monde entier.

La Tradition et l'Écriture Sainte ne sont pas deux réalités distinctes et séparées. La Tradition est la transmission orale de la Vérité révélée, l'Écriture Sainte est la transmission écrite de l'essentiel de cette même Vérité révélée. Dieu, dans Sa Sagesse, a organisé l'Église afin que la Vérité révélée ne soit pas altérée. Jésus a institué le Collège des apôtres, les douze : Pierre et les autres onze apôtres. Ce Collège, par l'ordination épiscopale et la communion hiérarchique des évêques avec le Pape, se continue aujourd'hui dans le Collège des évêques. Le Magistère universel de l'Église n'est donc pas au-dessus de la Parole de Dieu et de la Tradition mais à leur service. Benoît XVI ajoutait ce développement très important :

La communauté, née de l'annonce évangélique, se reconnaît comme étant convoquée par la parole de ceux qui les premiers ont fait l'expérience du Seigneur et qui ont été envoyés par Lui. Elle sait pouvoir compter sur la direction des Douze, ainsi que sur celle de ceux que ces derniers associent à eux au cours du temps comme

successeurs dans le ministère de la parole et dans le service à la communion. En conséquence, la communauté se sent engagée à transmettre aux autres l'«heureuse nouvelle» de la présence actuelle du Seigneur et de son mystère pascal, agissant dans l'Esprit. Cela apparaît clairement dans plusieurs passages des Lettres de Paul : « Je vous ai transmis ceci, que j'ai moi-même reçu » (1 Co 15, 3). Et cela est important. Saint Paul, on le sait, appelé à l'origine par le Christ avec une vocation personnelle, est un véritable Apôtre, mais cependant, pour lui aussi compte de manière fondamentale la fidélité à ce qu'il a reçu. Il ne voulait pas "inventer" un nouveau christianisme, pour ainsi dire, "paulinien". Il insiste donc : "Je vous ai transmis ceci, que j'ai moi-même reçu". Il a transmis le don initial qui vient du Seigneur et qui est la vérité qui sauve. Puis, vers la fin de sa vie, il écrit à Timothée : « Tu es le dépositaire de l'Évangile ; garde-le dans toute sa pureté, grâce à l'Esprit-Saint qui habite en nous » (2 Tm 1, 14).

Ainsi, aujourd'hui, tout homme peut avoir accès à l'enseignement autorisé de l'Église grâce à la Parole de Dieu écrite, la Tradition et le Magistère universel de l'Église. Benoît XVI, comprenant la difficulté que les baptisés pouvaient avoir pour comprendre l'articulation de cette triade : "Écriture Sainte, Tradition, Magistère" citait la Constitution dogmatique *Dei Verbum* du Concile Vatican II avec sa propre et lumineuse interprétation :

Le Concile Vatican II commente : « Quant à la Tradition reçue des Apôtres, elle comprend tout ce qui contribue à conduire saintement la vie du peuple de Dieu et à en augmenter la foi ; ainsi l'Église perpétue dans sa doctrine, sa vie et son culte, et elle transmet à chaque génération, tout ce qu'elle est elle-même, tout ce qu'elle croit » (Const. *Dei verbum*, n. 8).

Benoît XVI commente à son tour :

L'Église transmet tout ce qu'elle est et qu'elle croit, elle le transmet dans le culte, dans la vie, dans la doctrine. La Tradition est donc l'Évangile vivant, annoncé par les Apôtres dans son intégrité, sur la base de la plénitude de leur expérience unique et sans égale : à travers leur œuvre, la Foi est communiquée aux autres, jusqu'à nous, jusqu'à la fin du monde. La Tradition est donc l'histoire de l'Esprit qui agit dans l'histoire de l'Église à travers la médiation des Apôtres et de leurs successeurs, en continuité fidèle avec l'expérience des origines. C'est ce que précise le Pape saint Clément Romain vers la fin du 1^{er} siècle : « Les Apôtres – écrit-il – nous annoncèrent l'Évangile envoyé par le Seigneur Jésus-Christ, Jésus-Christ fut envoyé par Dieu. Le Christ vient donc de Dieu, les Apôtres du Christ : tous deux procèdent de manière ordonnée de la volonté de Dieu. [...] Nos Apôtres eurent connaissance par notre Seigneur Jésus-Christ que des disputes seraient nées autour de la fonction épiscopale. C'est pourquoi, prévoyant parfaitement l'avenir, ils établirent les élus et leur donnèrent l'ordre, afin qu'à leur mort d'autres hommes expérimentés assument leur charge » (*Ad Corinthios*, 42.44 : PG 1, 292.296).

Pour Benoît XVI, l'Église est gouvernée par le sacrement de l'Ordre. C'est ce sacrement, en effet, qui assure la succession apostolique et qui obtient, malgré

les faiblesses et les fautes de ceux qui ont reçu la plénitude du sacrement de l'Ordre par l'épiscopat, que la Révélation du Christ soit transmise fidèlement et intégralement à ceux qui ont reçu le baptême dans l'Église catholique.

Benoît XVI terminait son enseignement donné avec l'autorité pontificale par cette conclusion lumineuse et enthousiasmante :

Cette chaîne du service se poursuit jusqu'à aujourd'hui, elle se poursuivra jusqu'à la fin du monde. En effet, le mandat conféré par Jésus aux Apôtres a été transmis par eux à leurs successeurs. Au-delà de l'expérience du contact personnel avec le Christ, expérience unique et sans égale, les Apôtres ont transmis à leurs successeurs l'envoi solennel dans le monde reçu du Maître. Apôtre vient précisément du terme grec *apostéllein*, qui veut dire "envoyer". L'envoi apostolique – comme le révèle le texte de Mt 28, 19s – implique un service pastoral (« faites des disciples de toutes les nations... »), liturgique (« baptisez-les... ») et prophétique (« apprenez-leur à garder tous les commandements que je vous ai donnés »), garanti par la proximité du Seigneur jusqu'à la fin des temps (« et moi, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde »). Ainsi, de manière différente des Apôtres, nous avons nous aussi une expérience véritable et personnelle de la présence du Seigneur ressuscité. À travers le ministère apostolique, c'est le Christ lui-même qui atteint ainsi celui qui est appelé à la foi. La distance des siècles est surmontée et le Ressuscité s'offre vivant et agissant pour nous, dans l'aujourd'hui de l'Église et du monde. Telle est notre grande joie. Dans le fleuve vivant de la Tradition, le Christ n'est pas à deux mille ans de nous, mais il est réellement présent parmi nous et il nous donne la Vérité, il nous donne la lumière qui nous fait vivre et trouver la route vers l'avenir.

Le mercredi 10 mai 2006, Benoît XVI a voulu préciser sa pensée afin que nous comprenions mieux encore le mystère de la Tradition et la mission du Magistère de l'Église :

La continuité [entre le Collège des apôtres et le Collège des évêques] s'exprime donc dans cette chaîne historique [qui relie les évêques aux apôtres par la succession apostolique et grâce au sacrement de l'épiscopat]. Et dans cette continuité de la succession se trouve la garantie de la persévérance, dans la communauté ecclésiale, du Collège apostolique rassemblé autour de lui par le Christ. Mais cette continuité, que nous voyons tout d'abord dans la continuité historique des ministres, est entendue également au sens spirituel, car la succession apostolique dans le ministère est considérée comme le lieu privilégié de l'action et de la transmission de l'Esprit-Saint. Un clair écho de ces convictions se trouve, par exemple, dans le texte suivant d'Irénée de Lyon (deuxième moitié du II^e siècle) : « La tradition des Apôtres, manifeste dans le monde entier, se montre dans chaque Église à tous ceux qui veulent voir la vérité et nous pouvons énumérer les Évêques établis par les Apôtres dans les Églises et leurs successeurs jusqu'à nous... [Les Apôtres] voulurent, en effet, que soient absolument parfaits et irrépréhensibles en toute chose ceux qu'ils laissaient comme leurs successeurs, en leur transmettant leur mission d'enseignement. Si ceux-ci avaient correctement compris, ils en auraient tiré un grand profit ; si, en revanche, ils

avaient échoué, ils en auraient tiré un très grand dommage » (*Adversus haereses*, III, 3, 1 : PG 7, 848). Par la suite, Irénée, indiquant ici ce réseau de la succession apostolique comme garantie de la persévérance dans la parole du Seigneur, se concentre sur cette Église « souveraine, très ancienne et connue de tous » qui a été « fondée et constituée à Rome par les très glorieux Apôtres Pierre et Paul », en donnant de l'importance à la Tradition de la foi, qui en celle-ci parvient jusqu'à nous depuis les Apôtres, à travers les successions des Évêques. De cette façon, pour Irénée et pour l'Église universelle, la succession épiscopale de l'Église de Rome devient le signe, le critère et la garantie de la transmission ininterrompue de la foi apostolique : « À cette Église, en raison de sa principale particularité (*propter potioem principalem*), il est nécessaire que s'unisse chaque Église, c'est-à-dire les fidèles partout où ils sont, car en elle, la tradition des Apôtres a toujours été conservée... » (*Adversus haereses*, III, 3, 2 : PG 7, 848). La succession apostolique – qui a lieu sur la base de la communion avec celle de l'Église de Rome – est donc le critère de la permanence de chaque Église particulière dans la Tradition de la foi apostolique commune, qui, à travers ce canal, a pu parvenir jusqu'à nous depuis les origines : « Selon cet ordre et cette succession est parvenue jusqu'à nous la tradition qui est dans l'Église depuis les Apôtres et la prédication de la vérité. Il s'agit là de la preuve la plus complète que la foi vivifiante des Apôtres est une seule et la même, ayant été conservée et transmise dans la vérité » (*ibid.*, III, 3, 3 : PG 7, 851).

Selon ces témoignages de l'Église antique – disait encore Benoît XVI – l'apostolicité de la communion ecclésiale consiste dans la fidélité à l'enseignement et à la pratique des Apôtres, à travers lesquels est assuré le lien historique et spirituel de l'Église avec le Christ. La succession apostolique du ministère épiscopal est la voie qui garantit la transmission fidèle du témoignage apostolique. Ce que représentent les Apôtres dans la relation entre le Seigneur Jésus et l'Église des origines, est représenté de manière analogue par la succession ministérielle dans la relation entre l'Église des origines et l'Église actuelle. Il ne s'agit pas d'un simple enchaînement matériel ; c'est plutôt l'instrument historique dont se sert l'Esprit pour rendre présent le Seigneur Jésus, Chef de son peuple, à travers ceux qui sont ordonnés pour le ministère par l'imposition des mains et la prière des évêques. À travers la succession apostolique, c'est alors le Christ qui nous rejoint : dans la parole des Apôtres et de leurs successeurs, c'est Lui qui nous parle ; par leurs mains, c'est Lui qui agit dans les sacrements ; dans leur regard, c'est son regard qui nous enveloppe et nous fait sentir aimés, accueillis dans le Cœur de Dieu. Et aujourd'hui aussi, comme au commencement, le Christ lui-même est le véritable pasteur et gardien de nos âmes, que nous suivons avec une grande confiance, gratitude et joie.

Les générations à venir ne pourront que s'émerveiller devant la profondeur de la pensée de Benoît XVI que l'Église déclarera, un jour, « docteur de l'Église » et l'un des plus grands Papes théologiens de son histoire, comparable à saint Léon le Grand.

II. QUE SONT LES TRADITIONS ?

Je ne développerai pas cette question, parce qu'il était plus important au début de cette Session de chercher à pénétrer le mystère de la Tradition sans le comprendre totalement, comme tout mystère divin. L'origine de la Tradition est Dieu le Père, le contenu est révélé par Jésus, l'actualisation dans le temps de l'Église est l'œuvre de l'Esprit-Saint. La Tradition, tout en étant transmise, gardée et interprétée par le Magistère de l'Église, composé de baptisés ayant reçu le sacrement de l'épiscopat, est un mystère divin.

Les traditions ne contredisent absolument pas la Tradition, elles révèlent l'inculturation de l'Évangile. L'Église de Jésus est universelle = catholique, mais cette Église universelle, tout en étant UNE dans son mystère divin, est plurielle dans son mystère humain. Elle s'est comme incarnée dans les cultures variées. Nous le verrons au cours de cette Session, particulièrement dans le développement de la Liturgie ou de la théologie. Ce qui vient de Dieu, la Tradition, ne peut pas changer. Ce qui vient des hommes, les traditions, transmettent fidèlement la Tradition avec les accents locaux et les cultures locales. Le Père Congar disait :

Il existe les traditions apostoliques et les traditions ecclésiastiques constituées par l'Église au cours de sa vie historique. Il est très difficile de dégager souvent ce qui est divin ou apostolique et ce qui est ecclésiastique. On peut parler de situation favorable à un respect global.

Tertullien, vers l'an 200, écrivait :

[Les Apôtres] affirmèrent au début leur foi en Jésus-Christ et établirent des Églises en Judée et, immédiatement après, dispersés dans le monde, ils annoncèrent la même doctrine et la même foi aux nations, et ils fondèrent donc des Églises dans chaque ville. Ensuite, à partir de celles-ci, les autres Églises ramifièrent leur foi et les semences de la doctrine, et elles la ramifient sans cesse, précisément pour être des Églises. De cette manière, elles sont elles aussi considérées comme apostoliques en tant que descendance des Églises des apôtres².

III. JÉSUS, VOIE, VÉRITÉ ET VIE

Dans le discours après la Cène, Jésus a déclaré à ses apôtres : « Moi, Je suis le Chemin, la Vérité et la Vie » (Jn 14, 6). Cette révélation donnée par Jésus peut nous aider à mieux comprendre ce qu'est la Tradition. Elle est, par Dieu le Père, la transmission de Jésus, Voie, Vérité et Vie.

² TERTULLIEN, *De praescriptione haereticorum*, 20 : PL 2, 32, cit. in BENOÎT XVI, Audience générale, 03-05-2006.

Dieu le Père nous donne Celui par qui nous allons être réconciliés avec Lui : Jésus est le Rédempteur. « Nul ne va au Père sans passer par Moi », dit Jésus en Jn 14, 6. Il est vraiment le Chemin vers le Père. Nul ne connaît le Père si Jésus ne le lui révèle (Mt 11, 27). Jésus est la Vérité en Personne. Dieu le Père, enfin, nous donne Son Fils pour qu'en Lui nous devenions ses enfants.

Ce qui était dès le commencement, dit saint Jean (1 Jn 1, 1-4), ce que nous avons entendu, ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nous avons contemplé et que nos mains ont touché, concernant la parole de vie, car la vie a été manifestée, et nous l'avons vue et nous lui rendons témoignage, et nous vous annonçons la vie éternelle, qui était auprès du Père et qui nous a été manifestée. Ce que nous avons vu et entendu, nous vous l'annonçons, à vous aussi, afin que vous aussi vous soyez en communion avec nous. Or, notre communion est avec le Père et avec son Fils Jésus-Christ. Et nous écrivons ces choses, afin que notre joie soit parfaite.

Oui, Jésus est la Vie, la Vie éternelle ! Saint Jean, dans le prologue de son évangile s'émerveille : « En lui était la vie, et la vie était la lumière des hommes ; la lumière brille dans les ténèbres, et les ténèbres ne l'ont pas arrêtée. Le Verbe était la vraie Lumière, qui éclaire tout homme en venant dans le monde » (Jn 1, 4-5.9). Savons-nous, comme saint Jean, nous émerveiller devant le mystère de la grande Tradition par le Père de son Fils, qui est notre Chemin, notre Vérité, notre Vie ! L'Église, disait Benoît XVI, transmet tout ce qu'elle est et tout ce qu'elle croit. Ce qu'elle transmet est le Trésor des trésors : Jésus, Voie, Vérité et Vie. Pour devenir enfants de Dieu et pour participer à la Vie éternelle, il n'y a pas d'autre rédempteur, d'autre médiateur que Jésus.

Le 6 août 2000, à la demande de saint Jean-Paul II, Benoît XVI avait donné une instruction particulièrement importante : *Dominus Jesus*. Le Seigneur Jésus ne peut pas être mis sur un même pied d'égalité avec d'autres fondateurs de religions. L'Incarnation du Fils de Dieu est unique. Il ne s'est pas incarné en d'autres fondateurs de religion. L'Église universelle, fondée par Jésus, est aussi unique. Aucune autre religion n'a reçu de Dieu le Père la mission d'être Sacrement du Salut. Approfondissez *Dominus Jesus* pendant cet été, en ce temps de grandes confusions. Pour demeurer sur le chemin qu'est Jésus, Dieu nous fait don des 10 commandements et des 8 béatitudes. Pour demeurer dans la vie des enfants de Dieu, Jésus nous nourrit et nous fortifie par les sacrements. Pour rester dans la lumière de la Vérité, Il nous éclaire par l'Évangile et les 12 articles du symbole des apôtres. Voilà la grande Tradition que l'Église doit transmettre fidèlement et intégralement. Pour cela, elle a absolument besoin de l'Esprit-Saint.

IV. L'ESPRIT-SAINT

Le Père Congar, dans son livre *La Tradition et la vie de l'Église*, dit que l'Esprit-Saint est le sujet transcendant de la Tradition et que l'Église est le sujet visible et historique de la Tradition. Il veut signifier ceci : le sujet visible et historique de la Tradition est bien l'Église qui, par Jésus, a reçu avant l'Ascension le mandat d'évangéliser, de baptiser et d'apprendre à garder les commandements donnés par Jésus (Mt 28, 19-20).

L'Église universelle fondée par Jésus est donc bien l'unique sujet qui a reçu ce triple *munus* d'enseigner, de sanctifier et de gouverner les âmes. Mais l'Église ne peut remplir cette triple mission qu'avec l'aide de l'Esprit-Saint qui, selon les Pères, est l'âme de l'Église. C'est en ce sens que l'Esprit-Saint est appelé par le père Congar, le sujet transcendant de la Tradition.

Pour comprendre la réalité de ce double sujet de la Tradition, on pourrait rapprocher ce mystère d'un autre mystère : celui de l'action du prêtre qui offre le Saint-Sacrifice de la Messe. Il est bien le sujet visible et historique de la célébration du Saint-Sacrifice, mais il l'est parce que le Sujet transcendant de toute offrande de la Messe est Jésus Lui-même. Le prêtre, sujet visible, agit *in Persona Christi*, dans la Personne du Christ, le sujet invisible de toute Messe. Sans l'action de l'Esprit-Saint, sujet transcendant et historique de la Tradition, il serait impossible que soit réalisé ce qu'affirmait Benoît XVI : « les croyants du passé et les croyants de l'avenir également forment avec nous une grande et seule communion ». Comment pouvons-nous aujourd'hui, en 2023, être en communion avec nos frères et sœurs chrétiens du début du christianisme et former avec eux dans la célébration de l'Eucharistie une grande et seule communion ? La réponse de Benoît XVI est parfaitement en harmonie avec la conviction du père Congar : l'Esprit apparaît comme le garant de la présence active du mystère dans l'histoire.

Dans l'Encyclique *Dominum et Vivificantem* de 1986, saint Jean-Paul II a parlé du temps de l'Église qui commence avec la Pentecôte. Il a repris l'enseignement unanime des théologiens pour dire que le témoignage de l'Église est intimement mêlé à celui de l'Esprit. Pour ce saint Pape, le concile Vatican II est une grande manifestation du témoignage conjoint de l'Esprit et de l'Église. Comprendons mieux au début de notre Session que la Tradition est un mystère, une Réalité dans laquelle nous sommes immergés. Nous avons l'intuition de ce qu'est cette réalité, mais, étant donné qu'elle nous transcende dans son mystère divin, nous ne pouvons envelopper dans des concepts statiques cette force dynamique extraordinaire qu'est la Tradition vivante, ce fleuve dont par-

lait Benoît XVI qui prend sa Source en Dieu le Père et qui nous conduit dans l'éternité de la vie trinitaire en communion avec les anges et les saints !

V. PAROLE DE DIEU, TRADITION, MAGISTÈRE

Le deuxième chapitre de la Constitution dogmatique *Dei Verbum* est très important pour notre Session :

Cette Révélation [de Dieu Lui-même à l'homme] donnée pour le salut de toutes les nations, Dieu, avec la même bienveillance, prit des dispositions pour qu'elle demeurât toujours en son intégrité et qu'elle fût transmise à toutes les générations. C'est pourquoi le Christ Seigneur, en qui s'achève toute la Révélation du Dieu très haut (cf. 2 Co 1, 30 ; 3, 16-4, 6), ayant accompli lui-même et proclamé de sa propre bouche l'Évangile d'abord promis par les prophètes, ordonna à ses apôtres de le prêcher à tous comme la source de toute vérité salutaire et de toute règle morale, en leur communiquant les dons divins. Ce qui fut fidèlement accompli, tantôt par les apôtres, qui, dans la prédication orale, dans les exemples et les institutions transpirent, soit ce qu'ils avaient appris de la bouche du Christ en vivant avec lui et en le voyant agir, soit ce qu'ils tenaient des suggestions du Saint-Esprit, tantôt par ces apôtres et par des hommes de leur entourage, qui, sous l'inspiration du même Esprit-Saint, consignèrent par écrit le message de salut.

Mais pour que l'Évangile fût toujours gardé intact et vivant dans l'Église, les apôtres laissèrent comme successeurs les évêques, auxquels ils « remirent leur propre fonction d'enseignement ». Cette sainte Tradition et la Sainte Écriture de l'un et l'autre Testament sont donc comme un miroir où l'Église en son cheminement terrestre contemple Dieu, dont elle reçoit tout jusqu'à ce qu'elle soit amenée à le voir face à face tel qu'il est (DV 7)

Il est donc clair que la sainte Tradition, la sainte Écriture et le magistère de l'Église, par une très sage disposition de Dieu, sont tellement reliés et solidaires entre eux qu'aucune de ces réalités ne subsiste sans les autres, et que toutes ensemble, chacune à sa façon, sous l'action du seul Esprit-Saint, contribuent efficacement au salut des âmes (DV 10).

Le père Congar disait encore que, pour le philosophe Blondel, la Tradition est la saisie progressive d'un trésor possédé comme réalité dès le début du christianisme, tenu et vécu dans la fidélité chrétienne et que la réflexion fait passer de l'implicite vécu à l'explicite connu. Cette puissance conservatrice et préservatrice est en même temps instructive et initiatrice. Tournée vers le passé où est son trésor, elle va vers l'avenir où est sa conquête et sa lumière. Pour Bergson, disait encore le père Congar, la Tradition a une valeur de totalité, car il ne s'agit pas d'assimiler une spiritualité particulière, mais il s'agit de s'assimiler ce qu'ont tenu nos pères et qu'on a tenu de génération en génération depuis les Apôtres.

Pour saint Irénée, enfin, bien que les langues diffèrent sur la terre, cependant la vertu (*dynamis*) de la Tradition est unique.

La conclusion du père Congar nous fait découvrir une nouvelle fois que la Tradition est un mystère :

Le fruit de la Tradition est ce que les Pères et les Conciles ont appelé "sens catholique" ou "sens de l'Église" qui est, au sens objectif, le contenu de la communion catholique qui dépasse de beaucoup ce qui en a été formulé et ce que nous en avons compris et serions capables d'en expliquer. Ce n'est pas, en effet, un énoncé théorique, c'est la réalité même du christianisme. Reçue au Baptême, puis par toute la vie de l'Église et de l'Eucharistie où le Christ achève de se livrer à moi, elle est confiée à ma fidélité avec mission de la garder et de la transmettre fidèlement, sans y rien ajouter d'étranger, sans en rien retrancher ou trahir.

CONCLUSION

Soyons des témoins de la Tradition vivante de notre Église, actuellement si divisée. Ayons confiance : la grande Tradition de l'Église ne sera pas anéantie car sa Source est Dieu, Son âme est Dieu, son but est Dieu. N'opposons pas Tradition et traditions, mais comprenons que la Tradition ne peut pas changer parce qu'elle transmet la divine Révélation, alors que les traditions concrètes des Églises particulières peuvent se développer. Jésus a donné à Pierre le pouvoir des clés (Mt 16, 19) et il dit aux Douze apôtres : « En vérité je vous le dis : tout ce que vous lierez sur la terre sera tenu au ciel pour lié, et tout ce que vous délierez sur la terre sera tenu au ciel pour délié » (Mt 18, 18). Les traditions des Églises ont, c'est évident, une grande valeur, d'autant plus si elles remontent aux apôtres qui ont fondé les Églises particulières, mais le Magistère a reçu de Jésus le pouvoir de lier ou délier les lois ecclésiastiques.

IN NECESSARIIS UNITAS, IN DUBIIS LIBERTAS,
IN OMNIBUS CARITAS

Nadia et Martial

INTRODUCTION

Dans cette causerie, nous allons essayer de présenter comment cette devise, attribuée à saint Augustin, peut être comprise, pour nous aider à discerner entre la Tradition et les traditions.

Dans le domaine de la Foi, la *Tradition* est entendue comme étant la deuxième source de la Révélation après les Saintes Écritures, c'est-à-dire le dépôt de la foi transmis fidèlement par les apôtres, témoins de l'enseignement de Jésus, et leurs successeurs les évêques. Dans le domaine profane, nous la comprendrons comme le contenu de la Doctrine Sociale de l'Église c'est-à-dire ce qu'il est nécessaire en tout temps, en tout lieu, de garder, sous peine de graves dérives morales, et avec le devoir de transmettre cette tradition aux générations suivantes.

Les *traditions* se rapportent plutôt à des contingences locales ou temporelles qui, sans être en opposition avec la Tradition, permettent de faciliter la compréhension de la foi et de sa pratique par les hommes. Elles doivent être comprises comme l'expression légitime d'une certaine variété propre à la culture d'origine de chaque civilisation.

Cette devise étant structurée en trois expressions distinctes, chacune sera traitée dans une partie. Pour chacune d'elles, nous expliciterons leur signification : d'abord vis-à-vis de Dieu, puis dans la famille chrétienne, et enfin dans la société. Bien sûr, ces parties et subdivisions sont relativement formelles car tout est imbriqué.

I. IN NECESSARIIS UNITAS – DANS LES CHOSES NÉCESSAIRES, UNITÉ

Dans cette première partie, nous verrons que pour faire l'unité, nous devons nous appuyer sur la Tradition et la doctrine sociale de l'Église qui en découle. En outre, nous avons le devoir de léguer le dépôt de la foi que nous avons reçu à nos proches, nos enfants en priorité. Cette transmission de la mé-

moire est indispensable et est en elle-même un ferment d'unité, notamment entre les générations.

A. Dans les choses nécessaires, unité : par rapport à Dieu et à l'Église

L'homme ne peut pas se sauver lui-même, il a besoin de Dieu. En effet, le salut est offert à l'initiative de Dieu le Père, en Jésus-Christ, par l'œuvre du Saint-Esprit. Il est salut pour tous les hommes et de tout l'homme, un salut universel et intégral, donné par l'Église (Cf. DSE n°40, p.21). Ainsi, saint Augustin nous exhorte : « Crois et tu comprendras. La foi précède, l'intelligence suit ».

Mais que faut-il croire ? L'enseignement de l'Église est résumé dans le **Catéchisme** de l'Église Catholique, découpé en quatre grandes parties, qui constituent les choses nécessaires, et qui devraient faire l'unanimité parmi les chrétiens :

- 1^{RE} PARTIE : La profession de la foi ; il s'agit de l'adhésion aux 12 articles du *Credo* et aux dogmes promulgués par l'Église ;
- 2^E PARTIE : Les sacrements de la foi ; cela concerne la fidélité aux 7 sacrements institués par Jésus, la vie spirituelle et liturgique ;
- 3^E PARTIE : La vie de la foi ; il est question de l'adhésion aux 10 commandements de Dieu et aux enseignements donnés avec autorité pour éclairer notre conscience morale ;
- 4^E PARTIE : La prière dans la vie de foi ; il s'agit de l'importance de la prière, notamment celle du Notre Père.

Dans les choses nécessaires, s'ajoutent également :

- l'acceptation de la structure hiérarchique de l'Église fondée par Jésus : Pierre et le collège des douze apôtres,
- la participation à la vie ecclésiale de la paroisse et de l'Église locale ;
- la nécessité de subvenir aux besoins de l'Église (denier de l'Église et dons ponctuels liés aux célébrations sacramentelles).

Concernant le catéchisme, nous voulons rappeler ici sa grande nécessité pour tout catholique afin de connaître sa foi et d'en témoigner avec simplicité et assurance. Dans une série d'entretiens sur Radio Espérance en 2012 pour l'année de la foi, Père Bernard avait longuement commenté les conférences des 15 et 16 janvier 1983 du Cardinal Ratzinger sur la « transmission de la foi et

les sources de la foi » c'est-à-dire de la catéchèse, qui est essentiellement une affaire de contenu, et non de méthode¹.

Nous devons nous former sur les fondements de notre foi, et donc connaître le catéchisme, les textes du Magistère, les enseignements des Docteurs de l'Église, pour vivre chrétiennement et savoir répondre de notre foi dans la société, aux croyants des autres religions comme aux non-croyants.

C'est pourquoi, si on n'a pas eu de réel catéchisme dans sa jeunesse ou si l'on veut encore approfondir sa foi, il paraît important d'en suivre un à l'âge adulte et ce de façon systématique et régulière afin qu'il imprègne tout son être. C'est ce qu'avait fait Martial au foyer Domini de Lyon pendant quatre ans avec Frère Antoine et Sœur Jacinthe.

Le Père Lucien-Marie Dorne a expliqué dans le *Directoire des Foyers-amis* que : « L'obéissance à sa conscience est primordiale, mais tout catholique sait que le chrétien a le devoir de former sa conscience à la lumière des enseignements de l'Église et d'obéir à ce que l'Église ordonne au nom de Dieu de par sa mission et l'autorité qu'elle tient du Fils de Dieu et de l'Esprit-Saint ».

Nous devons souvent demander à l'Esprit-Saint de nous guider sur le chemin de la vérité. La famille Domini aime à redire chaque jour : « Mon Dieu, faites l'unité des esprits dans la vérité et l'union des cœurs dans la charité ».

Nous admirons beaucoup la famille de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus et essayons de suivre son exemple. La spiritualité du foyer Martin tient en trois principes : souveraineté de Dieu, confiance en sa Providence, abandon à sa volonté. Se passer de Dieu est folie, tout doit s'organiser en fonction de l'éternité. Zélie écrit dans l'une de ses lettres : « Dans quelle illusion vivent la plupart des hommes ! Possèdent-ils des richesses ? Ils veulent aussitôt des honneurs et, quand ils les obtiennent, ils sont encore malheureux, car jamais le cœur qui cherche autre chose que Dieu n'est satisfait ».

Si nous prenons l'exemple du précepte du repos dominical, honorer le jour du Seigneur apparaît absolument nécessaire afin de maintenir son unité de vie, celle de la famille, où Dieu est premier servi. Nous essayons en famille d'être fermes sur ce point : participation à l'eucharistie dominicale, attention charitable envers les anciens et les plus jeunes, être en famille, repos, pas d'achat... Ainsi, chez les Martin, l'observance du dimanche est scrupuleuse : non seulement le magasin est impitoyablement fermé – chose insolite à l'époque – mais

¹ Cf. Père Bernard DOMINI, « La conférence du cardinal Ratzinger sur la catéchèse » (émissions pour Radio-Espérance), 2012, [en ligne : <https://fmnd.org/Formation/Conference-de-Ratzinger-sur-la-catechese>].

sauf cas de force majeure, on s'interdit, le jour du Seigneur, tout voyage et tout achat. Le personnel est habitué à se procurer la veille les provisions nécessaires, y compris le pain et le lait. Zélie note à propos de son mari : « Voilà un homme qui n'a jamais essayé de faire fortune. Je ne puis attribuer l'aisance dont il jouit à autre chose qu'à une bénédiction spéciale, fruit de son observance fidèle du dimanche »².

Ce qui est nécessaire pour faire l'unité est déjà de se reconnaître comme frères – même si cela est parfois bien difficile – et d'apprendre à se connaître. En effet, nous sommes des créatures, à « l'image et à la ressemblance de Dieu ». André Frossard dit que nous sommes une « effigie » de Dieu, que Dieu est notre « original ». Il est donc notre modèle et en lui nous trouvons notre véritable identité, dans un esprit filial.

Au sein des familles et dans la société, entre les hommes et les femmes ou entre religions différentes, il est rarement simple de vivre la fraternité humaine universelle. Car il faut aussi être réalistes, ne pas être dupes des différences culturelles, sociales et religieuses, des éventuelles manipulations qui peuvent se créer dans cette nécessité de se côtoyer. L'Homme est imparfait, il a une part de méchanceté, il est marqué par le Pêché Originel et la triple concupiscentence. « Nous ne sommes ni ange ni bête, et le malheur veut que qui veut faire l'ange, fait la bête ! » disait Pascal.

Il faut savoir se recentrer sur l'essentiel, à savoir Dieu et son chemin de sainteté propre. C'est pourquoi les retraites spirituelles régulières sont importantes car elles ouvrent notre cœur et notre esprit aux réalités d'en-haut et nous élèvent de la boue du péché.

On pourrait objecter que l'Église n'a pas à se mêler de la vie des personnes et de quel droit le ferait-elle ?

Eh bien, malgré l'imperfection de ses membres, nous pouvons faire confiance à l'Église car elle est « *experte en humanité* »³. En effet, comme nous le rappelle le Concile Vatican II, « L'Église a le droit d'être pour l'homme maîtresse de vérité de la foi : de la vérité non seulement du dogme, mais aussi de la morale qui découle de la nature humaine et de l'Évangile »⁴. Ce droit est également un devoir, car l'Église ne peut y renoncer sans se démentir elle-même et sans démentir sa fidélité au Christ : « Malheur à moi si je n'annonçais pas l'Évangile ! » (1 Co 9, 16).

² S. J. PIAT, *Histoire d'une famille*, Paris, Téqui, 2008, p. 112.

³ PAUL VI, Discours à l'ONU, 04-10-1965.

⁴ CONCILE VATICAN II, Décl. *Dignitatis humanae*, n°14.

Au scribe qui lui demande : « Quel est le premier de tous les commandements ? » (Mc 12, 28), Jésus répond : « Le premier, c'est : Écoute, Israël, le Seigneur notre Dieu est l'unique Seigneur, tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de tout ton esprit et de toute ta force. Voici le second : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. Il n'y a pas de commandement plus grand que ceux-là ». Il existe donc un lien étroit entre le rapport que la personne est appelée à avoir avec Dieu et la responsabilité à l'égard du prochain.

Dans une deuxième sous-partie, nous allons examiner les éléments qui peuvent aider à l'unité au sein la famille.

B. Dans les choses nécessaires, unité : dans la famille humaine et chrétienne

La *famille* est une « petite Église domestique », cellule de base de la société, dont l'époux est la tête, le chef de famille, à l'image du Christ, c'est-à-dire le Serviteur. Il est responsable des décisions importantes en concertation étroite avec son épouse qui le conseille utilement.

Le « *jamais rien l'un sans l'autre* », devise des Foyers-amis, qui a d'abord été vécu par le Père Dorne et Mère Marie Augusta, signifie de ne pas prendre de décisions importantes qui engagent la famille sans l'assentiment réfléchi, l'accord des deux époux, éclairés par la prière. En ce sens, dans le cadre d'une cordée spirituelle Domini, le temps hebdomadaire que peuvent prendre les époux pour échanger spirituellement et prendre les décisions majeures, peut être un bon moyen pour stimuler et mettre en valeur cette devise. Nous rendons grâce de faire partie d'une cordée spirituelle de couples sur Lyon depuis tant d'années. Cela permet des échanges entre couples et avec le frère et/ou la sœur Domini ainsi qu'un enrichissement spirituel mutuel et fécond...

Le Père Dorne développe cette idée dans le *Directoire des Foyers amis* :

La petite société familiale, la petite Église domestique qu'elle forme a besoin d'une tête qui est, de par la nature, l'époux. Il doit donc accomplir son devoir de responsable. L'épouse doit être obéissante lorsque le chef de famille doit prendre une décision. Mais celui-ci doit le faire en humble service de la famille, en n'oubliant jamais que son épouse est d'égale dignité et doit collaborer avec lui en toutes choses et donc particulièrement dans l'examen des décisions à prendre. L'époux ne doit être ni négligeant ni dictateur, mais il doit prendre ses responsabilités en tenant compte le plus possible de la pensée de son épouse ». « L'époux est le serviteur de son épouse

et de la famille. Il doit prier pour avoir la lumière. Ensuite il a grâce d'état pour prendre les décisions nécessaires. Il n'a pas le droit de renoncer à sa responsabilité⁵.

Le Père Dorne précise : « Quant aux époux, ils tendront à être non seulement unis, mais au maximum 'un' en toutes choses, agissant le plus possible ensemble en tout »⁶.

La famille chrétienne est fondée sur le *mariage* chrétien à travers la réalisation du sacrement de mariage institué par Jésus. Les quatre notes du mariage font références aux biens et exigences du mariage chrétien détaillées dans le CEC : indissolubilité, fidélité, fécondité, liberté.

Dans le n°1644, nous lisons : « L'amour des époux exige, par sa nature même, l'unité et l'indissolubilité de leur communauté de personnes qui englobe toute leur vie : ainsi ils ne sont plus deux, mais une seule chair (Mt 19,6 et Gn 2,24). Ils sont appelés à grandir sans cesse dans leur communion à travers la fidélité quotidienne à la promesse du don mutuel total que comporte le mariage ». À ce titre, quand un homme et une femme décident de se marier et de fonder une famille, un rééquilibrage est parfois nécessaire, en plus de « quitter son père et sa mère », de prendre du recul par rapport aux amitiés antérieures de part et d'autre...

Au n°1641 : « La grâce propre du sacrement de Mariage est destinée à perfectionner l'amour des conjoints, à fortifier leur unité indissoluble. Par cette grâce, ils s'aident mutuellement à se sanctifier dans la vie conjugale, dans l'accueil et l'éducation des enfants ».

Les principes fondamentaux de la *paternité et de la maternité responsables* sont exposés avec simplicité et concision dans l'encyclique *Humanae vitae* du saint Pape Paul VI. Elle pointe la grave responsabilité des époux chrétiens face au don de la vie. Cette encyclique qualifiée de « prophétique » explique la nécessité de respecter les rythmes naturels entre l'homme et la femme au sein du couple et à ne pas dissocier union et procréation dans l'amour conjugal. Le développement des méthodes de régulation naturelle avait pour but d'offrir une alternative crédible à la pilule contraceptive et aux diverses méthodes artificielles antihumaines (stérilet, avortement...).

Nous avons eu la grâce de pouvoir être formés à la méthode d'ovulation Billings au cours de nos fiançailles et après notre mariage, puis d'avoir été moniteurs pendant cinq années. Cela a été et est toujours d'une grande richesse dans notre vie de couple et favorise l'écoute mutuelle. Bien sûr, ce n'est pas

⁵ PÈRE LUCIEN-MARIE, *Directoire des foyers-amis*, n°13 et n°51.

⁶ *Ibid.*, n°18.

toujours un long fleuve tranquille et le combat est là pour nous le rappeler. C'est un chemin de sainteté toujours perfectible.

Le « combat olympique de la pureté » propre au charisme de la famille Missionnaire de Notre-Dame est valable également pour les couples mariés.

Il est important également de parler du **devoir d'éducation** qui est le devoir d'état le plus important des époux. Cette nécessité de l'éducation des enfants passe avant toute autre charge comme le précise le Père Dorne⁷. C'est une grave responsabilité qui nécessite la pratique de l'autorité paternelle et maternelle, dans leur charisme respectif.

Nous devons ainsi développer nos capacités d'éducateur et être très unis dans cette responsabilité commune⁸. Comme l'exprime saint Augustin : « A force de tout voir on finit par tout supporter ; à force de tout supporter on finit par tout tolérer ; à force de tout tolérer on finit par tout accepter ; à force de tout accepter on finit par tout approuver ». Nous invitons l'auditoire à comprendre le phénomène de déconstruction qui s'est petit à petit mis en place après 1945 à travers la série de conférences très instructives qu'ont données des frères et sœurs Domini lors du forum à Sens en février 2022⁹.

À travers l'œuvre d'éducation, la famille constitue la première école des vertus sociales, dont toutes les sociétés ont besoin¹⁰. Les personnes sont aidées en famille à grandir dans la liberté et dans la responsabilité, prémisses indispensables pour remplir toutes sortes de tâches dans la société : « [...] Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants, mais pas les seuls. Il leur revient donc d'exercer avec responsabilité l'œuvre éducative, en collaboration étroite et vigilante avec les organismes civils et ecclésiastiques. [...] »¹¹.

Dans l'éducation des enfants, le rôle maternel et le rôle paternel sont tout aussi nécessaires¹². Les parents doivent donc œuvrer conjointement. Ils exerceront l'autorité avec respect et délicatesse, mais aussi avec fermeté et vigueur : il faut savoir dire 'non' aux enfants ; ne pas dire ou laisser faire par faiblesse ou lassitude n'est pas vraiment aimer ses enfants. La véritable autorité, qui a pour

⁷ Cf. *Directoire*, n°11, et DSE n°238-239.

⁸ Cf. *ibid.*, n°11 et n°12.

⁹ Cf. FMND, *Aimons l'Église, elle est notre mère !*, Actes du forum (Sens, 19-20 février 2022), [en ligne : fmnd.org].

¹⁰ Cf. CONCILE VATICAN II, Décret *Gravissimum educationis*, n°3.

¹¹ Cf. JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique post-synodale *Familiaris consortio*, 22-11-1981.

¹² Cf. CONCILE VATICAN II, Constitution pastorale *Gaudium et spes*, n°43.

but de faire grandir selon son sens étymologique, doit être crédible, cohérente, sage et toujours orientée vers le bien intégral des enfants¹³.

Pour le Père Dorne,

Selon l'enseignement de saint Paul, il est important que les parents forment leurs enfants à la vertu d'obéissance. "Enfants, obéissez dans le Seigneur à vos parents comme il est juste" (Ep 6,1). Dans l'éducation à l'obéissance, il faut que les parents sachent et veillent s'imposer à leurs enfants chaque fois qu'il s'agit de leur bien et qu'ils leur expliquent les motifs humains et surnaturels de l'obéissance¹⁴.

De plus, un **cadre sain** est propice à l'épanouissement des enfants. D'une part, la joie et la paix, fruits de l'amour des époux, vont favoriser l'unité familiale. D'autre part, pour en tirer profit, la vie de famille doit combattre l'agitation stérile et les dispersions, maintenir une discipline réfléchie avec ordre, calme, équilibre et assurer un sommeil suffisant. Pour notre part, nous avons choisi dès notre mariage de ne pas avoir de télévision. Aujourd'hui, nous avons vu la nécessité de restreindre l'accès à internet sur les différents supports (horaires et contenus).

Enfin, la vie de famille recouvre également les grands-parents et la « *grande famille* ». Nos parents auront toujours à nous apprendre jusqu'à leur mort. C'est pourquoi nous leur devons toujours respect et honneur, comme exprimé par le Quatrième commandement. S'occuper des anciens est une difficulté aujourd'hui car les familles sont éloignées géographiquement et en partie idéologiquement en raison de la rupture anthropologique qui a eu lieu de leur propre initiative au cours de leur jeunesse. Cependant, les visites régulières, l'écoute, l'accueil et les éventuels soins restent indispensables pour maintenir l'unité entre les générations, devoir qui nous incombe impérativement pour essayer de rétablir le fil de la transmission qui s'est rompu.

Et vu dans la partie précédente, rien n'est plus important que de servir Dieu. Dans notre foyer, nous pouvons témoigner des bénéfices de la prière familiale, même si elle est parfois perturbée par les plus petits voire les plus grands : nous prions en famille le matin et le soir, lors des repas pris en commun avec le bénédicité, également avec la récitation quotidienne du chapelet en fin d'après-midi. Parfois, nous suivons les offices sur le site de la FMND. La participation à la messe des premiers samedis du mois a également fait partie très tôt de nos habitudes, comme l'a demandé la Sainte Vierge à Fatima. Et Notre-Dame de la

¹³ Cf. DSE, « Le devoir d'éducation », n°238-240.

¹⁴ *Directoire*, n°52.

prière n'a-t-elle pas promis à l'Ille-Bouchard de donner du bonheur dans les familles ?

C. Dans les choses nécessaires, unité : dans la société.

Si l'homme refuse sa condition de créature dépendante de Dieu, nous l'avons vu, il court à sa perte. « La créature sans Créateur s'évanouit »¹⁵.

Le Pape Benoît XVI a établi une série de *points non négociables* dans l'exhortation apostolique *Sacramentum Caritatis* (22 février 2007, § 83). Il écrit :

Cela vaut pour tous les baptisés, mais s'impose avec une exigence particulière pour ceux qui, par la position sociale ou politique qu'ils occupent, doivent prendre des décisions concernant les valeurs fondamentales, comme le respect et la défense de la vie humaine, de sa conception à sa fin naturelle, comme la famille fondée sur le mariage entre homme et femme, la liberté d'éducation des enfants et la promotion du bien commun sous toutes ses formes. Ces valeurs ne sont pas négociables. Par conséquent, les hommes politiques et les législateurs catholiques, conscients de leur grave responsabilité sociale, doivent se sentir particulièrement interpellés par leur conscience, justement formée, pour présenter et soutenir des lois inspirées par les valeurs fondées sur la nature humaine.

Dans le domaine du travail, certains aspects sont nécessaires, comme le fait de pouvoir travailler pour élever dignement ses enfants et nourrir sa famille, la loyauté vis-à-vis de son employeur et le respect de ce dernier vis-à-vis de ses subordonnés, le droit de ne pas travailler le dimanche malgré les fortes incitations explicites ou implicites (notamment avec le développement du télétravail).

II. IN DUBIIS LIBERTAS – DANS LES CHOSES DOUTEUSES, LIBERTÉ

Nous allons essayer, dans cette deuxième partie, de relever les doutes, les aspects indéterminés, concernant les domaines où des choix légitimes peuvent s'exercer librement, ce que nous avons appelé les traditions.

A. Dans les choses douteuses, liberté : vis-à-vis de Dieu et de l'Église

La liberté est en l'homme un signe privilégié de l'image divine et doit s'exercer dans le respect de la vérité, de la justice et de la révélation divine, de la Tradition justement.

Si donc le chrétien a l'obligation de respecter le catéchisme, il a toute liberté dans les aspects formels. Quels sont-ils ? Ils peuvent être évoqués par des questions. Quelles prières utiliser pour prier ? Quel engagement prendre dans la paroisse ? À quel prêtre aller se confesser ? Quelle spiritualité choisir ? Pour

¹⁵ *Gaudium et spes*, n°36, cf. DSE, n°45-46.

quelles lectures spirituelles opter ? Quels saints patrons choisir pour nos enfants ? Quels parrains et marraines de baptême choisir ?

La question du choix du lieu de la messe dominicale est délicate avec la crise de l'Église et les différents courants spirituels et liturgiques qui la parcourent. Rappelons qu'il est de tradition d'aller à la messe de la paroisse proche de son lieu de vie afin de bénéficier de l'ensemble des sacrements.

La question de la *liturgie* est à part. Ce sujet est éminemment épineux et problématique en nos temps parce qu'il est finalement théologique et historique. Nous pouvons rappeler ici quelques points à retenir afin de ne pas se laisser emporter dans les courants de la passion destructrice.

La liturgie est une réalité qui nous dépasse de toutes parts. Elle est le reflet de la liturgie céleste, la participation qui nous est offerte à la liturgie divine, c'est la révélation « du mystère de l'action de Dieu dans l'Église » disait le Cardinal Ratzinger. C'est donc l'œuvre de Dieu, de la Sainte Trinité (*opus Dei*). Le Cardinal Ratzinger rappelle également, dans Entretien sur la foi, paru en 1985, le « caractère inviolable de la substance liturgique et son caractère pleinement ecclésial ». Dans ce livre, le Cardinal Ratzinger poursuit : le culte liturgique a un caractère « non arbitraire, prédéterminé, invariant, imperturbable ». La liturgie n'est pas un « champ d'expérimentation et d'innovation permanente » et ne peut consister en « l'unique expression de la communauté » sous peine de ne pas atteindre son but, d'être stérile et in fine de la trahir profondément. La sainte liturgie est ancrée dans le roc de la foi, navigue sur les flots de l'histoire et s'inscrit dans l'horizon eschatologique de notre vie.

Toutefois, bien que la liturgie ne puisse souffrir l'arbitraire d'un « fait du Prince », elle peut être sujette à des développements ultérieurs légitimes qui sont le reflet de l'approfondissement que l'Église fait de sa foi au cours des âges. Cela s'est notamment observé pour le rite traditionnel dit « de saint Pie V » – Pape qui vécut au XVI^e siècle (1504-1572) – qui a été modifié plusieurs fois jusqu'en 1962, date du missel approuvé par le Pape Jean XXIII, celui-là même qui ouvrit le Concile Vatican II.

Le sujet de la liturgie n'est pas marginal, continue le Cardinal Ratzinger. Il est au cœur de la foi chrétienne. Cependant, la catholicité n'est pas l'uniformité, écrit-il.

L'instauration d'un nouveau Canon de la messe avec le Concile Vatican II (missel de Paul VI, *Novus ordo*) est encore aujourd'hui l'objet de nombreuses controverses. Pourtant, ce nouveau missel a été accepté par une majorité d'évêques lors du Concile. Il a été particulièrement travaillé par les Pères du

Concile et qui a débouché sur la rédaction d'un texte dédié à ce sujet : *Sacro-sanctum Concilium*. Deux papes, saint Jean-Paul II et Benoît XVI, ont été les témoins et acteurs des débats du Concile sur ce délicat sujet et ont déploré les dérives effrayantes après la fin du Concile ainsi que les manipulations ecclésiastiques, médiatiques et politiques pour faire croire aux fidèles la soi-disant nécessité d'une rupture avec le passé y compris liturgique, autorisant toutes les aberrations et les blasphèmes.

La langue latine n'a jamais constitué un secteur secondaire selon le Cardinal Ratzinger, qui reste la langue liturgique de l'Église par excellence. S'il est parfois l'objet de critiques dans les milieux progressistes et mis en opposition fictive avec la langue vernaculaire promue par le Concile, il est tout de même important de rappeler que cette langue est un facteur d'unité quand plusieurs nationalités se retrouvent lors d'eucharisties internationales.

B. Dans les choses douteuses, liberté : dans la famille chrétienne

Dans la famille humaine et chrétienne, les caractères sont souvent bien différents et peuvent se confronter. C'est pourquoi, il est nécessaire de laisser s'exprimer les facultés et se développer les talents, cela sans écraser les autres (parents ou frères et sœurs).

Les *traditions* dans les familles peuvent recouper bien des aspects, par exemple : choix des carrières professionnelles, dates et lieux de réunions familiales régulières, choix des prénoms des enfants, lieux de mariage et d'inhumation des anciens... Elles doivent avoir un sens qui doit, si possible, être compris par les plus jeunes. Néanmoins, une tradition familiale légitime ne peut être rigide sous peine de devenir un carcan.

Il semble aussi important de laisser les enfants libres dans leurs choix de vie, selon leur charisme ou vocation propre, dans le discernement avec les parents et avec l'accompagnateur spirituel.

Nous voudrions aborder la nécessité de garder sa liberté d'action dans les choix éducatifs et *scolaires*. Le choix d'écoles ou de principes d'instruction alternatifs au système d'Éducation Nationale (écoles hors contrat, instruction en famille, enseignement à distance...) doit être préservé à tout prix car il s'agit d'une liberté fondamentale. En France, il devient très compliqué de pouvoir choisir librement son mode d'instruction. Dans les circonstances particulières de la période de la crise dite « sanitaire », nous avons pu proposer l'enseignement à distance (EAD) pour trois de nos enfants, ce qui fut une nouveauté enrichissante mais très exigeante pour nous.

C. Les choses indéterminées dans la vie en société

La valeur de la liberté, en tant qu'expression de la singularité de chaque personne humaine, est respectée quand il est permis à chaque membre de la société de réaliser sa vocation personnelle ; de chercher la vérité et de professer ses idées religieuses, culturelles et politiques ; d'exprimer ses opinions avec détachement ; de décider de son état de vie et, dans la mesure du possible, de son travail ; de prendre des initiatives à caractère économique, social et politique¹⁶.

« La liberté n'est pas en opposition avec la dépendance de l'homme, en tant que créature, par rapport à Dieu » (CEC 1706). « La Révélation enseigne que le pouvoir de déterminer le bien et le mal n'appartient pas à l'homme, mais à Dieu seul. [...] En réalité, c'est dans son acceptation que la liberté humaine trouve sa réalisation plénière et véritable »¹⁷.

Par ailleurs, la liberté doit aussi se manifester comme capacité de refus de ce qui est moralement négatif, sous quelque forme que ce soit, comme capacité de détachement effectif de tout ce qui peut entraver la croissance personnelle, familiale et sociale¹⁸.

Le citoyen n'est pas obligé en conscience de suivre les prescriptions des autorités civiles, voire religieuses, si elles sont contraires aux exigences de l'ordre moral, aux droits fondamentaux des personnes ou aux enseignements de l'Évangile (CEC 2242). Les lois injustes placent les hommes moralement droits face à de dramatiques problèmes de conscience : lorsqu'ils sont appelés à collaborer à des actions moralement mauvaises ils ont l'obligation de s'y refuser¹⁹.

[...] C'est un grave devoir de conscience de ne pas collaborer, même formellement, à des pratiques qui, bien qu'admises par la législation civile, sont en contradiction avec la loi de Dieu. Personne ne peut jamais se soustraire à la responsabilité morale des actes accomplis et sur cette responsabilité chacun sera jugé par Dieu lui-même²⁰.

Nous retrouvons ici la référence aux valeurs non négociables exprimées par le Pape Benoît XVI.

La liberté des personnes doit donc être respectée par le pouvoir et les instances administratives à ses ordres, sous peine de tomber dans la tyrannie ou la dictature. À ce titre, Benoît XVI dans son homélie lors de la veillée aux jeunes

¹⁶ Cf. JEAN-PAUL II, Lettre encyclique *Centesimus annus*, 01-05-1991, n°42.

¹⁷ IDEM, Encyclique *Veritatis Splendor*, 06-08-1993, n°35.

¹⁸ Cf. JEAN XXIII, Encyclique *Pacem in terris*, 11-04-1963.

¹⁹ Cf. JEAN-PAUL II, Encyclique *Evangelium Vitae*, 25-03-1995, n°73.

²⁰ DSE, n°399.

à Cologne le 30 août 2005, rappelle que « l'absolutisation de ce qui n'est pas absolu mais relatif s'appelle totalitarisme ».

Un des domaines dans lequel la liberté de choisir est fondamentale est la *santé*. Il faut rappeler ici que la santé de l'Homme n'est aucunement un absolu.

Nous ne voulons pas dire ici que les soins des personnes ne sont pas nécessaires, non, bien au contraire. Mais faire du principe de santé publique un tout inaliénable qui ferait tout dépendre de ce principe serait contraire au Bien de l'Homme. Et c'est cela que nous avons vu pendant la période dite de « crise sanitaire » ces deux dernières années. Toutes les libertés fondamentales (se déplacer librement, se soigner librement, aller à la messe et aux offices librement, s'exprimer librement, être en famille librement, aller visiter les anciens librement, se saluer librement, se reconnaître librement, se nourrir librement, se sourire librement, se faire confiance librement, enterrer ses morts librement...) ont été subordonnées au principe sanitaire et bien sûr bafouées, sans aucun discernement.

Citons Mt 9,35 : « Jésus parcourait toutes les villes et les villages, enseignant dans leurs synagogues, proclamant la Bonne Nouvelle du Royaume et guérissant toute maladie et toute langueur ». Redisons-le, la santé est un bien, mais pas un absolu. Les saints en témoignent, eux qui ont donné leur vie sans se ménager pour soulager les misères, se confiant totalement à la grâce de Dieu : saint Damien de Molokai (qui a donné sa vie pour soigner les lépreux dans des conditions humaines), saint Vincent de Paul, Mère Teresa de Calcutta, saint Camille de Lellis dont nous fêtons la fête aujourd'hui... Nous français, ne devrions-nous pas faire plus confiance à Jésus par la Vierge Marie qui guérit les corps, les cœurs et les âmes ? N'oublions pas Lourdes où 70 guérisons ont été reconnues miraculeuses sur 7 200 déclarées remarquables mais non miraculeuses...

III. IN OMNIBUS CARITAS – EN TOUTE CHOSE, CHARITÉ

Dans cette partie, nous voudrions exprimer le fait que sur tous les sujets, la charité, la miséricorde vis-à-vis du prochain, est un bien évangélique à poursuivre et un combat contre notre nature querelleuse.

La charité, souvent réduite au domaine des relations de proximité, doit être reconsidérée selon sa valeur authentique de *critère suprême* et universel de l'éthique sociale tout entière, dit la DSE (n°205). On doit toujours tendre à la charité envers son prochain ou face à des situations épineuses, c'est-à-dire souvent pâtir et supporter car on ne peut pas sortir le glaive à tout bout de champ. Socrate affirmait déjà : « Il vaut mieux subir l'injustice que de la commettre ».

Cependant, la charité doit savoir être également *vigoureuse* si nécessaire pour défendre le sacré. En effet, le Christ a été énergique pour chasser *manu militari* les marchands du Temple, et signifier ainsi le respect profond qui doit être donné au sanctuaire, siège de l'adoration du Dieu vivant.

Dans l'Évangile, Jésus nous a montré le chemin. Ainsi, à la suite du Christ et en union avec Lui, les chrétiens peuvent « chercher à imiter Dieu comme des enfants bien-aimés et suivre la voie de l'amour » (Ep 5, 1) (CEC 1694). C'est l'Esprit du Fils qui nous apprend à prier le Père et, étant devenu notre vie, nous fait agir pour porter les fruits de l'Esprit par la charité en œuvre (CEC 1695).

Le catéchisme (CEC 1697) nous indique avec clarté la joie et les exigences du Christ et nous expose les différents moyens pour y parvenir :

- Se laisser conduire par le Saint-Esprit ;
- Se laisser toucher par la grâce ;
- Prendre le chemin des béatitudes, seule route vers le bonheur éternel auquel le cœur de l'homme aspire ;
- Se reconnaître pécheur et accueillir le pardon ;
- Développer les vertus humaines ;
- Vivre les vertus chrétiennes (foi, espérance, charité) avec l'exemple des saints ;
- Suivre le double commandement de la charité déployé dans le Décalogue ;
- Puiser dans la vie ecclésiale, la communion des saints pour faire croître notre vie chrétienne.

Comme le rappelle le Père Dorne,

les temps exclusivement consacrés à la *prière* seront toujours indispensables pour nourrir l'âme de Dieu, de sa grâce et lui permettre d'exprimer librement son amour dans la louange et l'action de grâce. Ce sera d'autant plus nécessaire que l'activité humaine risquera d'être très absorbante : activité familiale auprès des enfants, activité professionnelle ou sociale. Il faudra d'autant plus s'efforcer d'assurer, même et surtout dans une vie très occupée et bousculée, un minimum de temps consacré strictement à la prière.

Néanmoins, le Père Dorne rappelle aussi que « la prière n'a, en elle-même, aucune limite ni dans l'intensité ni dans le temps. Elle englobe toute la vie terrestre et initie à ce que sera la vie céleste. C'est la prière qui obtiendra l'abondance des grâces de Dieu ».

Dans le domaine de la prière, comme dans beaucoup d'autres, la Sainte Famille est véritablement notre modèle, et avec son aide, nous pouvons mener le combat spirituel pour la sainteté.

C'est l'*Eucharistie*, le plus grand don jamais fait à l'homme, qui doit être centrale dans nos vies. Carlo Acutis qualifiait l'Eucharistie d'« autoroute vers le ciel ». Pauline Jaricot, quant à elle, a médité sur le principe de l'Eucharistie qui est le Cœur de Jésus. Elle prie ainsi :

Cœur adorable de Jésus, vous êtes le principe de la divine Eucharistie. Depuis que le Sang Précieux a coulé sur la croix, c'est par vous qu'il coule sur nos âmes, parce que vous êtes le trône de la miséricorde de l'Homme-Dieu, le foyer de son amour, la fournaise de sa charité, et que de cette source seule découlent toutes les grâces et toutes les bénédictions célestes²¹.

À sa suite, et à l'exemple de tous les saints, nous devons nous engager dans une *vie authentiquement eucharistique*, c'est-à-dire, rendre grâce et se donner. Recevoir tout de Dieu gratuitement pour à notre tour apprendre à nous donner tout entier gratuitement. « Ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi » (Ga 2,20). C'est ainsi que nous pourrons dire avec le psalmiste : « Tu ne voulais ni offrande ni sacrifice, tu as ouvert mes oreilles ; tu ne demandais ni holocauste ni victime, alors j'ai dit : « Voici, je viens ». (Ps 39)

Et c'est le cœur tout brûlant, comme celui des disciples d'Emmaüs, que nous porterons Jésus à nos proches, en vue d'édifier la civilisation de l'amour.

CONCLUSION

En conclusion, l'auteur de cette maxime latine *In necessariis unitas, in dubiis libertas, in omnibus caritas* a peut-être omis d'ajouter la synthèse de l'ensemble : *in vino veritas* !

Plus sérieusement, pour terminer ce topo, nous voulons évoquer une grande sainte qui a donné sa vie pour l'unité de son pays, de sa nation et des chrétiens : *sainte Jeanne d'Arc*, la pucelle d'Orléans. À travers elle, la France meurtrie du XV^e siècle a retrouvé son unité.

²¹ P. JARICOT, *L'Amour infini dans la divine Eucharistie*, chapitre I.

Il est proposé une neuvaine d'année (2022-2031) de mobilisation spirituelle sous le patronage de sainte Jeanne d'Arc pour se mettre à son école afin que la France renoue avec sa vocation. En 2031, nous fêterons les 600 ans de la mort de la sainte.

PRIÈRE À SAINTE JEANNE D'ARC

Sainte Jeanne,

Comme vous, nous voulons être fidèles aux promesses de notre baptême ;
Guidez-nous.

Nous voulons discerner la volonté de Dieu pour l'accomplir ;
Éclairez-nous.

Nous désirons suivre l'étendard du Christ
pour étendre son règne sur notre vie, notre patrie et l'Église ;
Devancez-nous.

Nous vous supplions pour le salut de notre pays et de nos âmes ;
Priez pour nous.

L'ÉGLISE ET LA TRANSMISSION FIDÈLE DU DÉPÔT DE LA FOI

Frère Clément-Marie DOMINI

INTRODUCTION

À une vingtaine de kilomètres au nord de Saint Pierre de Colombier, sur le plateau ardéchois, au pied du célèbre mont Gerbier de Jonc, se trouve la source de la Loire. L'été, nous y amenons quelquefois les enfants de la colonie, et ils peuvent alors, sur les premiers mètres du plus grand fleuve français, l'enjamber ou même mettre un pied de chaque côté de la Loire. Cette expérience est particulièrement troublante pour les Nantais, qui ont quelque mal à croire que ce filet d'eau qui sort de terre est bien le fleuve qui fait leur orgueil, un peu plus de mille kilomètres plus loin... Et pourtant, c'est bien le même !

L'image est très parlante, et elle a été reprise au cours de l'histoire de l'Église, pour exprimer ce qu'est la Tradition. Voici en quels termes en parlait Benoît XVI : « La Tradition n'est pas une transmission de choses ou de paroles, une collection de choses mortes. La Tradition est le fleuve vivant qui nous relie aux origines, le fleuve vivant dans lequel les origines sont toujours présentes. Le grand fleuve qui nous conduit aux portes de l'éternité. Et étant ainsi, dans ce fleuve vivant se réalise toujours à nouveau la parole du Seigneur [...] : « Et moi, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde » (Mt 28, 20). »¹

De même qu'entre le Gerbier de Jonc et l'estuaire de la Loire il n'y a pas de discontinuité, mais des apports réguliers par les affluents, de même la Tradition de l'Église demeure fidèle au dépôt de la foi des origines, tout en étant ouverte aux développements que l'Esprit-Saint suscite à chaque époque et sans cesse, en continuité avec les origines, selon la parole de Jésus : « L'Esprit-Saint vous conduira vers la vérité tout entière » (Jn 16, 13).

Dans une première partie, nous allons nous interroger sur ce que Jésus a voulu pour l'Église. Puis nous essaierons d'appréhender ce qu'est cette transmission du dépôt de la foi. Enfin, nous nous interrogerons brièvement sur la pertinence de la transmission dans la conjoncture actuelle.

I. QU'A VOULU JÉSUS POUR L'ÉGLISE ?

¹ BENOÎT XVI, Audience générale, 26-04-2006.

Commençons par l'évocation d'un moment essentiel de la vie publique de Jésus. Il s'agit de ce moment où il marche avec ses apôtres vers la ville de Césarée de Philippe (cf. Mt 16, 13-23). Ce passage est intéressant à plusieurs titres pour notre sujet. D'abord parce que la tradition a situé la scène en un lieu où une énorme masse rocheuse s'élève au-dessus de la source du Jourdain.² De là, le fleuve traverse toute la Terre sainte et descend vers la Mer morte. Ce lieu demeure comme une source pour la mission de l'Église, qui est tout simplement de continuer à faire retentir dans le monde et dans le cours de l'histoire cette affirmation de Pierre, le Rocher : « Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant ! » L'Église, à l'image du Jourdain, prend sa source dans le rocher qu'est le Christ, le Fils du Dieu vivant, ainsi proclamé par Pierre. Et cette source devient peu à peu un grand fleuve – c'est la Tradition. Par elle, l'Église, guidée par l'Esprit-Saint, progresse dans la compréhension du mystère du Christ, et continue à le proclamer dans l'histoire. Mais elle ne peut le faire qu'à partir de la source, et sans rupture avec elle. De même qu'un fleuve ne peut se couper de sa source, de même l'Église ne peut connaître de rupture... Ainsi, la Tradition est cette continuité dans le développement de la vie de l'Église. Notre Père fondateur a souvent parlé de la Tradition de l'Église. Il a rappelé que celle-ci comporte ces deux dimensions nécessaires : d'une part elle ne peut se couper de la source, elle ne peut connaître de rupture. Et d'autre part elle est vivante ; elle n'est pas sclérosée. Comme un fleuve, elle continue à se développer et à grandir.

A. « Je bâtirai mon Église... »

Or c'est en ce lieu, et à ce moment où Pierre, inspiré alors par l'Esprit-Saint, proclame la foi en Jésus, Christ, Fils de Dieu, que Jésus parle pour la première fois explicitement de l'Église : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église » (Mt 16, 18). Joseph Ratzinger a plusieurs fois souligné que Jésus parle de son Église. Cette précision est loin d'être sans importance. Il relève en effet que « l'Église n'est pas notre Église, dont nous pourrions disposer à notre gré, mais qu'elle est plutôt Son Église. Tout ce qui n'est que notre Église n'est pas l'Église au sens profond du mot, cela relève de son aspect humain, par conséquent accessoire et transitoire. »³

² Cf. J. RATZINGER-BENOÎT XVI, *Jésus de Nazareth ; la figure et le message*, in ID., *Opera omnia*, vol. VI, tome 1, Parole et Silence, 2014, p. 343. Cf. aussi H. DE LUBAC, *Autres paradoxes*, Éditions Culture et vérité, 1994, p. 136-137.

³ J. RATZINGER, *Entretien sur la foi*, Fayard, 1985, p. 53-54. Et il dit ailleurs : « Dans la version allemande du *Suscipiat*, il est dit : « que le Seigneur reçoive de vos mains le sacrifice à la louange et à la gloire de son nom et aussi pour notre bien à la gloire de Sa Sainte Église ». À chaque fois, je devais me retenir pour ne pas dire : « de notre Sainte Église ». Tout le problème se révèle dans ce lapsus et tout le glissement de sens concernant l'Église, apparaît ici clairement.

Dans une conférence donnée en 1970, Joseph Ratzinger reprenait la belle image transmise par plusieurs Pères de l'Église sur le mystère de l'Église, symbolisé par la lune : la lune brille, mais

sa lumière n'est pas sa lumière, c'est la lumière d'un autre. Elle est lumière et obscurité à la fois. Elle-même n'est qu'obscurité, mais elle dispense une clarté, qui lui vient d'un autre, dont la lumière se propage par son intermédiaire. C'est exactement en cela [que la lune] représente l'Église, qui illumine bien qu'elle ne soit elle-même qu'obscurité : elle ne puise pas la lumière en elle-même, mais elle la reçoit du véritable [soleil], le Christ, si bien qu'elle peut, bien qu'elle ne soit elle-même qu'un amas de pierres (comme la lune qui n'est aussi qu'une autre terre) éclairer les ténèbres dans lesquelles nous vivons de par notre éloignement de Dieu – « la lune [dit saint Ambroise] nous raconte le mystère du Christ ! »⁴

Ainsi, l'Église est bien son Église, et non la nôtre. Car l'Église n'est pas une institution dont nous pourrions modifier les statuts – la foi ou la morale. La conséquence de cela est que nous avons le devoir de faire preuve d'une fidélité absolue et rigoureuse à son enseignement – non supposé mais réel... Cette dernière précision, qui pourrait paraître superflue, ne l'est pas tant que cela. Ainsi, lorsqu'un évêque entendu sur RCF il y a quelques années, disait au sujet de la parole de Jésus sur l'adultère : « Jésus ne dirait plus cela aujourd'hui », il s'agit d'une pure spéculation, qui s'écarte de la foi de l'Église reçue par le témoignage des évangélistes.

B. Qu'est-ce que le dépôt de la foi ?

Mais qu'est-ce que le « dépôt de la foi » ? L'expression est tirée des écrits de saint Paul. À son disciple Timothée, il écrit avec cette formule que nous connaissons bien : « je sais en qui j'ai cru, et j'ai la conviction qu'il est assez puissant pour sauvegarder, jusqu'au jour de sa venue, le dépôt de la foi qu'il m'a confié » (1 Tm 1, 12). Voici comment le Compendium définit ce « dépôt de la foi » : « La Tradition et la Sainte Écriture [...] constituent un seul dépôt sacré de

Notre Église ainsi que toutes les nombreuses Églises se sont substituées à Son Église ; chacun a désormais la sienne. Les églises sont devenues nos entreprises dont nous sommes fiers ou dont nous avons honte ; beaucoup de petites propriétés privées se juxtaposent, il ne s'agit que de nos églises « à nous », que nous bâtissons nous-mêmes, qui sont nos œuvres et nos propriétés, et que nous voulons donc en conséquence transformer ou maintenir en place. Derrière « notre église » ou aussi derrière « votre Église », « Son Église » a disparu. Mais la seule qui compte, c'est la Sienna et, si elle n'existe plus, alors notre Église doit aussi démissionner. Une Église qui ne serait que la nôtre serait une entreprise vaine et puérile. » (J. RATZINGER, *Discours fondateurs (1960-2004)*, Fayard, 2008, p. 157-158).

⁴ *Ibid.*, p. 155-156.

la foi, où l'Église puise sa certitude concernant tout ce qui est révélé. »⁵ On peut donc dire que ce « dépôt de la foi » est le contenu de ce que nous croyons. Mais il s'agit d'un contenu vivant, ainsi que l'exprime saint Irénée : « Cette foi que nous avons reçue de l'Église, nous la gardons avec soin, car sans cesse, sous l'action de l'Esprit de Dieu, telle un dépôt de grand prix renfermé dans un vase excellent, elle rajeunit et fait rajeunir le vase même qui la contient. »⁶ La hiérarchie de l'Église a pour mission particulière de veiller sur ce dépôt sacré. C'est ainsi qu'il est demandé au cours de l'ordination diaconale : « Voulez-vous, comme dit l'Apôtre, garder le mystère de la foi dans une conscience pure, et proclamer cette foi par la parole et par vos actes, fidèle à l'Évangile et à la Tradition de l'Église ? » Et dans le rite de l'ordination épiscopale : « Voulez-vous garder dans sa pureté et son intégrité le dépôt de la foi selon la Tradition reçue des Apôtres, qui a toujours et partout été tenue dans l'Église ? »

Il s'agit donc de garder, ou pour prendre un terme encore plus clair, de conserver dans l'Église ce que Jésus a voulu pour son Église. L'enjeu est fort, il s'agit de la fidélité, celle demandée par Jésus aux intendants. C'est ce que nous allons approfondir dans notre deuxième partie.

II. « JE VOUS AI TRANSMIS CE QUE J'AI MOI-MÊME REÇU »

Cette expression est utilisée à deux reprises par saint Paul, dans la première lettre aux Corinthiens. D'abord au sujet de l'Eucharistie : « J'ai moi-même reçu ce qui vient du Seigneur, et je vous l'ai transmis : la nuit où il était livré, le Seigneur Jésus prit du pain... » (1 Co 11, 23-24). Puis au sujet de la résurrection du Seigneur : « Je vous ai transmis ceci, que j'ai moi-même reçu : le Christ est mort pour nos péchés conformément aux Écritures, et il fut mis au tombeau ; il est ressuscité le troisième jour conformément aux Écritures, il est apparu à Pierre, puis aux Douze » (1 Co 15, 3-5).

Cette expression de saint Paul montre que l'Apôtre lui-même n'a aucune prise sur les mystères dont il parle. Il les transmet tels qu'il les a reçus. Et même, il affirme que le salut est lié à la fidélité : « je vous rappelle la Bonne Nouvelle que je vous ai annoncée ; cet Évangile, vous l'avez reçu ; c'est en lui que vous tenez bon, c'est par lui que vous serez sauvés si vous le gardez tel que je vous l'ai annoncé ; autrement, c'est pour rien que vous êtes devenus croyants » (1 Co 15, 1-2). Les mots sont très incisifs. L'apôtre – comme aujourd'hui le prêtre, l'évêque, le pape même – c'est qu'un intendant, et n'est en aucun cas propriétaire du message qu'il doit transmettre fidèlement. Aussi, en

⁵ *Compendium du Catéchisme de l'Église catholique*, n°14.

⁶ SAINT IRÉNÉE DE LYON, *Traité contre les hérésies*, 3, 24, 1.

cette seconde partie, devons-nous nous demander : comment transmettre ce dépôt en y demeurant fidèle ?

A. Comment transmettre fidèlement ce dépôt ?

Très tôt, dans l'Église, on a réfléchi sur cette réalité de la transmission. Un saint l'a formalisée de manière célèbre, et particulièrement précise – il s'agit de saint Vincent de Lérins. Voici un passage du célèbre *Commonitorium*, qu'il écrivait vers l'année 434 :

Ne peut-il y avoir, dans l'Église du Christ, aucun progrès de la religion ? Si, assurément, et un très grand. Car qui serait assez jaloux des hommes et ennemi de Dieu pour essayer d'empêcher ce progrès ? À condition du moins qu'il s'agisse d'un véritable progrès dans la foi, et non d'un changement. Car il y a progrès, si une réalité s'amplifie en demeurant elle-même ; mais il y a changement si elle se transforme en une autre réalité. Il faut donc qu'en chacun et en tous, en chaque homme aussi bien qu'en l'Église entière au cours des âges et des générations, l'intelligence, la science et la sagesse croissent et progressent fortement, mais selon leur genre propre, c'est-à-dire dans le même sens, selon les mêmes dogmes et la même pensée⁷.

Il prend ensuite comme comparaison le développement du corps humain, qui grandit, en demeurant lui-même, « si bien que rien de nouveau ne se manifeste chez le vieillard qui n'ait d'abord été en germe chez l'enfant. »

Ainsi donc, ce dépôt se développe, mais ne change pas. Il y a donc deux écueils à éviter : celui qui consiste à vouloir changer la foi et la morale ; et celui qui, au nom d'une fidélité mal comprise, refuse tout développement. Ces deux écueils sont particulièrement actuels.

B. Comprendre la Tradition aujourd'hui

C'est devant l'intensité que ces deux dangers ont prise ces dernières décennies que Jean-Paul II a écrit une lettre publique au Préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, le cardinal Joseph Ratzinger, le 8 avril 1988. Dans cette lettre, le pape polonais pointait ainsi deux tendances :

L'une de ces tendances se caractérise par le désir de changements qui ne sont pas toujours en harmonie avec l'enseignement et avec l'esprit de Vatican II, même s'ils cherchent à se référer au Concile. Ces changements voudraient exprimer un progrès, c'est pourquoi on désigne cette tendance par le nom de "progressisme". Le progrès, dans ce cas, est une orientation vers l'avenir qui rompt avec le passé [...]. La tendance opposée, que l'on définit habituellement comme "conservatisme" ou "intégrisme", s'arrête au passé lui-même, sans tenir compte de la juste orientation vers l'avenir qui s'est précisément manifestée dans l'œuvre de Vatican II. Tandis que la première

⁷ SAINT VINCENT DE LÉRINS, *Commonitorium*.

tendance semble reconnaître comme juste ce qui est nouveau, l'autre, au contraire, ne tient pour juste que ce qui est "ancien", le considérant comme synonyme de la Tradition⁸.

Plus loin, il définit ainsi la Tradition, comme « la fidélité durable de l'Église à la vérité reçue de Dieu, à travers les événements changeants de l'histoire. »

C. Le concile Vatican II

Le concile Vatican II – il est très important de le redire aujourd'hui – s'inscrit pleinement dans cette Tradition continue de l'Église. Dès le discours d'ouverture du Concile, le 11 octobre 1962, le pape Jean XXIII donnait cette direction :

Ce qui est très important pour le Concile œcuménique, c'est que le dépôt sacré de la doctrine chrétienne soit conservé et présenté d'une façon plus efficace. [...] Il faut que cette doctrine certaine et immuable, qui doit être respectée fidèlement, soit approfondie et présentée de la façon qui répond aux exigences de notre époque. En effet, autre est le dépôt lui-même de la foi, c'est-à-dire les vérités contenues dans notre vénérable doctrine, et autre est la forme sous laquelle ces vérités sont énoncées, en leur conservant toutefois le même sens et la même portée⁹.

Aujourd'hui, beaucoup considèrent le Concile comme une rupture, laquelle serait positive pour le courant progressiste qui voudrait aller encore plus loin, ou négative pour le courant intégriste qui voudrait revenir en arrière. Joseph Ratzinger répondait aux deux courants :

Vatican II est fondé sur la même autorité que Vatican I et Trente : c'est-à-dire le Pape et le collège des évêques en communion avec lui. Du point de vue du contenu, il faut également rappeler que Vatican II se situe en étroite continuité par rapport aux deux conciles précédents et qu'il les reprend littéralement sur certains points décisifs¹⁰.

Cela ressort d'ailleurs expressément des textes eux-mêmes. Ainsi, chacune des deux constitutions dogmatiques – qui forment le noyau du Concile – se réfère explicitement, dès les premières lignes, aux conciles précédents :

Suivant la trace des Conciles de Trente et du Vatican I, [le saint concile] entend proposer la doctrine véritable sur la Révélation divine et sur sa transmission, afin que, en entendant l'annonce du salut, le monde entier y croie, qu'en croyant il espère, qu'en espérant il aime.¹¹

⁸ JEAN-PAUL II, Lettre au cardinal Ratzinger, 08-04-1988.

⁹ JEAN XXIII, Discours d'ouverture du Concile Vatican II, 11-10-1962.

¹⁰ J. RATZINGER, *Mon concile Vatican II, enjeux et perspectives*, Artège, 2011, p. 47.

¹¹ CONCILE VATICAN II, Constitution dogmatique *Dei Verbum*, n°1.

L'Église étant, dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain, elle se propose de préciser davantage, pour ses fidèles et pour le monde entier, en se rattachant à l'enseignement des précédents Conciles, sa propre nature et sa mission universelle¹².

C'est ainsi que Benoît XVI a plusieurs fois dénoncé la tendance qui a conduit à lire le concile Vatican II selon une herméneutique de la discontinuité et de la rupture, à laquelle il a opposé une « herméneutique de la continuité ».¹³ Lu et appliqué ainsi, le concile Vatican II est vraiment, selon les mots de Jean-Paul II en entrant dans le troisième millénaire, « la grande grâce dont l'Église a bénéficié au vingtième siècle : il nous offre une boussole fiable pour nous orienter sur le chemin du siècle qui commence. »¹⁴ Et Joseph Ratzinger pourra écrire : « Défendre aujourd'hui la vraie Tradition de l'Église signifie défendre le Concile. »¹⁵

D. Les idéologies du changement

Cependant des idéologies de plus en plus actives au sein même de l'Église militent pour des changements profonds de la foi et de la morale, en contradiction avec la Tradition de l'Église. Joseph Ratzinger écrivait :

Nous sommes arrivés ici à un point très important pour la conscience moderne. Car les concepts de "changement" et de "progrès" se présentent aujourd'hui parés d'un éclat vraiment religieux. Le salut ne vient que par le changement ; désigner

¹² Id, Constitution dogmatique *Lumen gentium*, n°1 ; exemples d'autres références aux conciles de l'histoire de l'Église ; cf. *Lumen gentium*, n°51 ; *Orientalium ecclesiae*, n°7 ; *Presbyterorum ordinis*, n°19 ; *Unitatis redintegratio*, n°13, 14, 18...

¹³ Cf. par exemple BENOÎT XVI, *Sacramentum caritatis*, n°3 (note 6), 22-02-2007 ; ou Id., Discours aux participants au congrès théologique organisé par la congrégation pour le clergé, 12-03-2010. Sa pensée, plus précise et développée, a été présentée dans le discours à la curie romaine en 2005 : « Pourquoi l'accueil du Concile, dans de grandes parties de l'Église, s'est-il jusqu'à présent déroulé de manière aussi difficile ? Eh bien, tout dépend de la juste interprétation du Concile ou – comme nous le dirions aujourd'hui – de sa juste herméneutique, de la juste clef de lecture et d'application. Les problèmes de la réception sont nés du fait que deux herméneutiques contraires se sont trouvées confrontées et sont entrées en conflit. L'une a causé de la confusion, l'autre, silencieusement mais de manière toujours plus visible, a porté et porte des fruits. D'un côté, il existe une interprétation que je voudrais appeler « herméneutique de la discontinuité et de la rupture » ; celle-ci a souvent pu compter sur la sympathie des mass media, et également d'une partie de la théologie moderne. D'autre part, il y a l'"herméneutique de la réforme", du renouveau dans la continuité de l'unique sujet-Église, que le Seigneur nous a donné ; c'est un sujet qui grandit dans le temps et qui se développe, restant cependant toujours le même, l'unique sujet du Peuple de Dieu en marche. » (BENOÎT XVI, Discours à la Curie romaine, 22-12-2005).

¹⁴ JEAN-PAUL II, *Novo millennio ineunte*, 06-01-2001, n°57.

¹⁵ J. RATZINGER, *Entretien sur la foi*, Fayard, 1985, p. 32.

quelqu'un comme conservateur équivaut à une excommunication sociale, car, dans le langage d'aujourd'hui, cette qualification revient à peu près à ceci : être opposé au progrès, fermé à la nouveauté, être défenseur du passé, des ténèbres, des forces d'oppression, ennemi du salut qui doit venir par le changement¹⁶.

C'est ainsi qu'en 2009, le cardinal Martini écrivait : « J'ai toujours vu quelque chose de positif dans la recherche de ce qui est nouveau, dans la volonté d'introduire du changement. »¹⁷ Ou encore plus récemment le Cardinal Reinhard Marx, alors président de la conférence épiscopale allemande, a dit dans une interview : « le changement a toujours été la réalité », « nous n'avons pas de philosophie du *semper idem*. »¹⁸

Nous avons déjà évoqué ici même en février dernier ce danger, en parlant du risque d'une Église ouverte aux idéologies du monde – notamment à travers le chemin synodal allemand.¹⁹ On peut observer, de plus en plus, une référence fréquente et unilatérale au « changement », à la « nouveauté », à la « créativité ». Cette idéologie du changement, inspirée du monde contemporain, imprègne largement les membres de l'Église. Je vous raconte ici une petite anecdote pour illustrer ce point. À l'issue d'une célébration de Vœux perpétuels à Saint Pierre de Colombier, où notre Père fondateur avait prêché sur le vœu d'obéissance, des religieuses ont dit à Mère Magdeleine à la sortie : « C'était très beau, mais vous avez une conception de l'obéissance qui a au moins cinquante ans. » Mère Magdeleine leur a répondu, avec l'esprit et la vivacité qui la caractérisaient : « Non, elle a mille cinq-cents ans, elle date de saint Benoît ! »

C'est ainsi que s'est répandue aujourd'hui l'expression « changement de paradigme ». Il serait trop long d'étudier ici les soubassements philosophiques et théologiques de cette expression. Nous citerons seulement le cardinal Gerhard-Ludwig Müller, ancien préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi :

C'est en 1962 que le philosophe américain Thomas Kuhn a introduit la notion controversée mais influente de changement de paradigme dans le débat interne à la philosophie des sciences, où l'expression a été employée dans un sens précis et technique. Hors de ce contexte, toutefois, son acception s'est élargie et renvoie désormais dans l'usage ordinaire à toute espèce de changement fondamental dans les formes théoriques de pensée et de comportement social. Or « Jésus-Christ est le même

¹⁶ J. RATZINGER, *Les principes de la théologie catholique ; esquisse et matériaux*, Téqui, 1982, p. 63.

¹⁷ C. M. MARTINI, *Le rêve de Jérusalem*, Desclée de Brouwer, 2009, p. 71.

¹⁸ <http://reinformation.tv/cardinal-reinhard-marx-herder-changement-morale-sexuelle-eglise-smits-78892-2/>.

¹⁹ Cf. FMND, *Aimons l'Église, elle est notre Mère !*, Actes du forum (Sens, 19-20 février 2022) [en ligne : fmnd.org].

hier et aujourd'hui et pour les siècles » (He 13, 8) : voilà quel est notre paradigme, et nous ne l'échangerons contre aucun autre, « car de fondement, nul n'en peut poser d'autre que celui qui s'y trouve, c'est-à-dire Jésus-Christ » (1 Co 3, 11). »²⁰

III. TRANSMETTRE AUJOURD'HUI ?

Dans ce contexte, est-il encore possible de transmettre aujourd'hui ? Est-ce même souhaitable ? Il ne fait de doute pour personne que la transmission est aujourd'hui en crise... Dans son livre *Les déshérités ou l'urgence de transmettre*, François-Xavier Bellamy raconte qu'un inspecteur général avait répété à plusieurs reprises à des professeurs en formation : « Vous n'avez rien à transmettre. »²¹ Et le philosophe décrit ainsi la pensée si diffuse actuellement : « La transmission, nous dit notre inconscient collectif, est une aliénation, parce qu'elle ôte à l'enfant la possibilité de construire tout seul ses propres références, de faire ses choix, d'adopter individuellement ses valeurs. [...] La transmission est une aliénation. »²²

A. La catéchèse

Cette crise de la transmission, expression d'une volonté (plus ou moins consciente) de rupture, a considérablement influencé la catéchèse, qui est pourtant par excellence le lieu de la transmission. En bien des lieux, celle-ci s'est inspirée des pires conceptions pédagogiques de l'éducation nationale : il ne fallait plus transmettre, il ne fallait plus que l'enfant apprenne, mais seulement qu'il découvre lui-même par l'expérience – ce qui a inmanquablement abouti aux résultats que l'on sait. À titre d'exemple, mentionnons ici la revue *Points de repères*, revue adressée aux catéchistes et aux familles des enfants catéchisés. Cette revue se présente comme un « magazine des instances nationales de la catéchèse en France, sous l'autorité de la commission épiscopale de la catéchèse et du catéchuménat ». ²³ Dans le numéro 237, de septembre-octobre 2010, une journaliste répond à une question d'enfant, très simple : « À quoi ça sert d'aller au caté ? » Il serait trop long de citer ici l'intégralité de la réponse. Mais en voici une partie :

Au catéchisme, les enfants apprennent à connaître un homme dont on n'a cessé de parler depuis plus de 2000 ans. Un certain Jésus de Nazareth qui, depuis son petit village de Judée [sic – Nazareth est en réalité en Galilée...], s'est fait des amis sur les

²⁰ G. MÜLLER, *La force de la vérité ; les défis posés à la foi catholique dans un monde qui n'est plus chrétien*, 2020, Artège, p. 29-30.

²¹ F.X. BELLAMY, *Les déshérités ou l'urgence de transmettre*, Plon, 2014, p. 14-15.

²² *Ibid.*, p. 17.

²³ Cette expression se trouvait en page 3 de chaque numéro.

cing continents, dont le message a été traduit en plus de langues que Wikipédia et dont la vie a changé celle de millions d'hommes. Car l'existence de cet homme est une révolution : elle désarme les combattants, elle relève les désespérés, elle parle même d'un amour plus fort que la mort...

Comme vous vous en doutez, le Cardinal Ratzinger a une analyse un peu plus poussée de la situation et une conception un peu plus consistante et profonde de ce qu'est la catéchèse – on conviendra que ce n'est pas très difficile... Dans la célèbre conférence qu'il prononça en 1983 à Paris et à Lyon, il dénonça « la misère de la catéchèse nouvelle ».²⁴ Mais surtout il donna la direction à suivre pour revenir à une catéchèse qui porte des fruits, en revenant pour cela aux « quatre pièces classiques et maîtresses de la catéchèse [qui] ont servi pendant des siècles comme dispositif et résumé de l'enseignement catéchétique », à savoir : « le symbole des apôtres, les sacrements, le décalogue, la prière du Seigneur. » Il s'agit là d'une « structure simple, aussi juste théologiquement que pédagogiquement. »²⁵ Bien des années plus tard, devenu pape, Benoît XVI rappela aux évêques de France lors de son voyage à Lourdes, en 2008 : « La catéchèse n'est pas d'abord affaire de méthode, mais de contenu, comme l'indique son nom même : il s'agit d'une saisie organique (*kat-echein*) de l'ensemble de la révélation chrétienne, apte à mettre à la disposition des intelligences et des cœurs la Parole de Celui qui a donné sa vie pour nous. »²⁶

B. La transmission de la foi

J'ai entendu de mes oreilles un évêque dire un jour devant une cinquantaine de séminaristes qu'il était mécontent d'avoir entendu quelques jours plus tôt l'expression « transmission de la foi », parce que, dit-il alors, « la foi ne se transmet pas »... Or si vous ouvrez le Catéchisme de l'Église catholique à la première page, le second titre de l'ouvrage, entre le n° 3 et le n° 4, est le suivant : « Transmettre la foi – la catéchèse ». En ce sens, saint Jude écrit son épître pour « exhorter à combattre pour la foi qui a été transmise aux fidèles une fois pour toutes » (Jude 3).

En 2012, à l'occasion du consistoire où il allait être créé cardinal par Benoît XVI, l'archevêque de New-York, M^{gr} Dolan avait exprimé sa préoccupation devant « l'analphabetisme catéchétique ». Il ajoutait :

²⁴ J. RATZINGER, « Transmission de la foi et sources de la foi », conférence des 15 et 16 janvier 1983 à Lyon et Paris, in Documentation catholique, tome LXXX (1983), p. 260-267.

²⁵ *Ibid.*, p. 260-267.

²⁶ BENOÎT XVI, Discours aux évêques de la Conférence épiscopale de France, 14-09-2008.

le sécularisme a parfois étouffé la semence de la foi ; mais cela a été possible parce que de nombreux croyants n'avaient pas la moindre idée de la sagesse, de la beauté et de la cohérence de la Vérité. Son éminence le cardinal George Pell a observé que « ce n'est pas tant que les personnes aient perdu leur foi, mais qu'elles ne l'avaient pas dès le début ; et que même si elles l'avaient, celle-ci était si insignifiante qu'elle pouvait facilement être arrachée. »²⁷

Quelques jours plus tard, Benoît XVI reprit ces termes en s'adressant au clergé de Rome, qu'il rencontrait chaque année. Il leur dit :

Un grand problème de l'Église actuelle est le manque de connaissance de la foi, est "l'analphabétisme religieux", comme l'ont dit les cardinaux vendredi dernier à propos de cette réalité. "Analphabétisme religieux" ; et avec cet analphabétisme nous ne pouvons pas croître, l'unité ne peut pas croître. C'est pourquoi nous devons nous-mêmes nous approprier de nouveau ce contenu, comme richesse de l'unité et non comme un ensemble de dogmes et de commandements, mais comme une réalité unique qui se révèle dans sa profondeur et sa beauté. Nous devons faire tout le possible pour un renouveau catéchistique, pour que la foi soit connue et, ainsi, que Dieu soit connu, que le Christ soit connu, que la vérité soit connue et que grandisse l'unité dans la vérité²⁸.

Le dernier synode du pontificat de Benoît XVI, qui s'est déroulé du 7 au 28 octobre 2012, avait pour thème : « La nouvelle évangélisation pour la transmission de la foi ». Car là se trouve une urgence pour l'Église aujourd'hui : la transmission fidèle du dépôt de la foi. Or cette transmission ne peut que s'inscrire dans le cadre de la Tradition de l'Église, comme nous l'avons déjà souligné.

C. « Le catholicisme est traditionnel, ou il n'est pas »

Ce rôle essentiel, vital même, de la Tradition est souvent mal compris. Illusions par un petit fait cette mauvaise compréhension. Notre Famille Missionnaire a fait l'objet d'accusations il y a quelques années, par le biais d'un étrange organisme, la MIVILUDES, de « dérives sectaires ». Le premier argument était que la Famille Missionnaire serait « une communauté religieuse de catholiques traditionalistes ». Ce terme n'était évidemment pas défini, de sorte qu'on ne sait pas très bien ce qu'il recouvre dans la pensée de ces personnes. Et pour prouver ce « forfait », on fait appel au site internet de la Communauté, où elle se définit elle-même comme ayant « une spiritualité profondément enracinée dans la Tradition ». Évidemment, on ne peut pas demander à des organismes neutres, ni à des francs-maçons, ni à des journalistes d'être des spécialistes en théologie –

²⁷ M^{gr} T. DOLAN, « Comme des enfants pour transmettre la foi au monde », in *L'Osservatore Romano* en langue française, n°3224 (23-02-2012), p. 12-13.

²⁸ BENOÎT XVI, Rencontre avec le clergé de Rome, 23-02-2012.

même si un minimum de culture religieuse ne fait de mal à personne... Mais le fait est qu'en réalité, être enraciné dans la Tradition est tout simplement nécessaire pour être... catholique ! Le cardinal de Lubac le disait avec clarté : « Le catholicisme est traditionnel, ou il n'est pas. »²⁹ Et un évêque de Viviers, M^{gr} Bonfils le disait dans notre église de Saint Pierre de Colombier le 15 décembre 1996 : « L'Église est une Tradition. » En fait, si l'on se coupe de la tradition, c'est alors précisément que l'on devient sectaire – c'est d'ailleurs l'origine du mot « secte », en latin *secare/sectum*, couper. Si donc l'on n'est pas enraciné dans la Tradition, on n'est tout simplement plus catholique. Un mouvement, une communauté, ou une Église locale, qui se couperait de la Tradition deviendrait, au sens premier du mot, sectaire. Tandis que la fidélité à la Tradition est précisément, pour des catholiques, la garantie contre le sectarisme – qui en effet est un danger aujourd'hui où l'on se coupe si souvent de la Tradition...

Ne nous laissons donc pas impressionner par les étiquettes... Soyons simplement et tranquillement catholiques, donc traditionnels – c'est-à-dire fidèles à la Tradition vivante de l'Église, hors de laquelle on ne peut transmettre la foi.

CONCLUSION

Les questions de saint Pierre dans l'Évangile sont souvent très intéressantes ! Un jour, Jésus raconta une parabole sur les serviteurs : « Restez en tenue de service, votre ceinture autour des reins, et vos lampes allumées. Soyez comme des gens qui attendent leur maître à son retour des noces, pour lui ouvrir dès qu'il arrivera et frappera à la porte. Heureux ces serviteurs-là que le maître, à son arrivée, trouvera en train de veiller » (Lc 12, 35-37). Alors Pierre posa cette question pertinente : « Seigneur, est-ce pour nous que tu dis cette parabole, ou bien pour tous ? » (Lc 12, 41). Jésus répondit de manière un peu énigmatique : « Que dire de l'intendant fidèle et sensé à qui le maître confiera la charge de son personnel pour distribuer, en temps voulu, la ration de nourriture ? Heureux ce serviteur que son maître, en arrivant, trouvera en train d'agir ainsi ! Vraiment, je vous le déclare : il l'établira sur tous ses biens » (Lc 12, 42-44). Et il achève ainsi : « À qui l'on a beaucoup donné, on demandera beaucoup ; à qui l'on a beaucoup confié, on réclamera davantage » (Lc 12, 48). Ainsi, la réponse de Jésus est claire : la parabole s'adresse à tous. Mais elle s'adresse d'une manière plus directe à ceux qui ont une responsabilité plus grande : ceux à qui il a confié « la charge de son personnel » pour distribuer ses biens. Il s'agit de la responsabilité qu'ont les prêtres, les évêques, les cardinaux, le pape, de « distribuer » les biens du Maître, de transmettre ses volontés, en

²⁹ H. DE LUBAC, *Autres paradoxes*, op. cit., p. 128.

agissant en intendants fidèles – et non en propriétaires. C'est ce qu'ont fait les apôtres : « Je vous ai transmis ce que j'ai moi-même reçu. »

Il est certainement inutile d'insister sur le fait qu'aujourd'hui un danger très pressant guette les membres ordonnés de l'Église, parfois même à un haut niveau, de se comporter en propriétaires. Rappelons ce qu'a dit la Vierge Marie le 13 octobre 1973 lors des apparitions d'Akita au Japon (apparitions reconnues par Rome en 1988) : « Avec le rosaire, priez pour le pape, les évêques et les prêtres. Le travail du diable s'infiltrera même dans l'Église de manière que l'on verra des cardinaux s'opposer à des cardinaux, et des évêques contre d'autres évêques. » Je crois qu'il est difficile de ne pas voir que ces mots s'accomplissent aujourd'hui sous nos yeux, et à propos du dépôt de la foi...

Nous ne pouvons pas nous cacher que l'actuel synode sur la synodalité est aussi un motif d'inquiétude, parce que certains dans l'Église veulent en faire une occasion de changement profond... Contentons-nous de rappeler ici ce qu'avait écrit Joseph Ratzinger : « L'Église n'a pas le droit de transformer la foi tout en exigeant toujours des croyants la même fidélité. »³⁰

Que la Vierge Marie nous aide à rester amoureuxment fidèles à son Fils – et inséparablement à son Église –, elle dont la dernière parole que nous ayons dans l'Évangile est cet appel radical à la fidélité : « Tout ce qu'il vous dira, faites-le » (Jn 2, 5).

³⁰ J. RATZINGER, *La communion de foi*, t. 1 : Croire et célébrer, Parole et silence, 2008, p. 189.

ÊTRE MISSIONNAIRE DE LA TRADITION DANS UN MONDE QUI REJETTE LA VÉRITÉ ?

Laetitia et Charles

La lecture de cet intitulé nous entraîne dès l'abord à l'Évangile de saint Jean (15, 17-20) :

Voici ce que je vous commande : c'est de vous aimer les uns les autres. Si le monde a de la haine contre vous, sachez qu'il en a eu d'abord contre moi. Si vous apparteniez au monde, le monde aimerait ce qui est à lui. Mais vous n'appartenez pas au monde, puisque je vous ai choisis en vous prenant dans le monde ; voilà pourquoi le monde a de la haine contre vous. Rappelez-vous la parole que je vous ai dite : un serviteur n'est pas plus grand que son maître. Si l'on m'a persécuté, on vous persécutera, vous aussi. Si l'on a gardé ma parole, on gardera aussi la vôtre. [...] Et vous aussi, vous allez rendre témoignage, car vous êtes avec moi depuis le commencement.

Le postulat de départ est donc celui-ci : le Christ nous envoie témoigner dans un monde qui l'a rejeté et qui nous rejettera. Au menu de ce jour, persécutions et Martyre... perspective peu réjouissante. Mais il est un mot que nous avons oublié et qui change la perspective : la Tradition. *Tradidi quod et accepi* écrit l'apôtre Paul (1 Cor 15) : « je vous ai transmis ce que j'ai moi-même reçu ». Ce dont nous devons témoigner, ce que nous devons transmettre – jusqu'au martyre s'il le faut – c'est un don extraordinaire : Dieu Lui-même se donne.

Le père Yves Congar, commentant la parole du Christ dans saint Jean (20,21) (« comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie »), affirme que l'Économie du Salut, c'est-à-dire, le plan de Dieu, commence par une livraison ou tradition divine : Jésus-Christ nous est Transmis par le Père et par la suite, il nous commande de le transmettre. Tout le dessein de Dieu est de nous communiquer son Fils pour que nous entrions en communion avec Lui. « car la vie s'est manifestée, nous l'avons vue, nous en rendons témoignage et nous annonçons cette vie éternelle, qui était auprès du Père et qui nous est apparu – ce que nous avons vu et entendu nous vous l'annonçons afin que vous aussi vous soyez en communion avec nous. Quant à notre communion, elle est avec le Père et avec son Fils Jésus-Christ » (1 Jn 1,1-3). En somme, la tradition est une livraison par laquelle le don du père se communique à un grand nombre à travers l'espace et dans la suite

des générations¹. Pour résumer le résumé, nous pouvons dire avec Bossuet : « l'Église, c'est Jésus-Christ répandu et communiqué ».

Nous voudrions donc dégager quelques pistes pour nous aussi aujourd'hui, transmettre ce que nous avons reçu, malgré les oppositions du temps.

I. LIRE LES ÉCRITURES À LA LUMIÈRE DE LA TRADITION ET DU MAGISTÈRE VIVANT DE L'ÉGLISE

Ces quelques mots ne sont jamais des directives mais seulement des témoignages. La première chose c'est de prendre conscience et d'approfondir ce que nous avons reçu : il faut nous imprégner de la parole de Dieu et chercher à en pénétrer le sens grâce au Magistère. C'est bien évidemment le travail de toute une vie : il est de notre devoir de nous nourrir et de nourrir notre lecture des Évangiles. La traduction en langue vernaculaire de la Bible a permis aux fidèles, au cours du XX^e siècle de s'approprier la Parole. Mais cette appropriation personnelle doit se faire en recherchant fidèlement l'enseignement du Christ : nous devons lire les Écritures à la lumière de la Tradition et de l'enseignement de l'Église (c'est ce qui nous différencie du *Sola scriptura* des Protestants). Le concile de Constantinople 28 février 870 affirme : « Désireux de marcher sans encombre sur la voie royale et droite de la justice divine, nous devons garder comme flambeaux toujours brillants illuminant nos pas qui vont à la suite de Dieu, les ordonnances et la pensée des Saints Pères. ». Aux traditions apostoliques et aux pères de l'Église, le CEC (n° 89) affirme que les dogmes sont des lumières sur le chemin de notre Foi, ils l'éclairent et le rendent sûr ». Nous pouvons nourrir notre prière avec les dogmes, et nous devons lire les encycliques et lettres apostoliques, méditer le CEC, lire les Pères...

Pour s'encourager à lire la bible, il existe un petit livre de témoignage qui m'a aidé : *Home sweet home, de la foi de Luther à la foi de Pierre* de Kimberly et Scott Hahn. Parcours de deux Luthériens vers le catholicisme qui sont stupéfiés par la méconnaissance que les catholiques ont de la bible et des textes magistérielles qui pour eux ont été les lumières qui les ont guidés dans leur conversion.

Pour notre témoignage de vie de famille : seul et en famille, nous essayons de lire et ruminer la Parole de Dieu : nous avons une bible ouverte au salon, nous essayons de participer à la liturgie des Heures, principalement la veille des grandes fêtes, d'avoir une lecture suivie d'un Évangile à table pendant le Carême ou l'Avent où chacun peut lire.

Surtout, la Tradition passe par les Pasteurs, les prêtres de Jésus-Christ. Ce sont les Apôtres qui en sont initialement chargés, puis toute la succession

¹ Cf. Y.-M. CONGAR, *La Tradition et la vie de l'Église*, op. cit.

apostolique. Cela veut dire, 'laissez-vous enseigner' 'écoutez des sermons' et surtout, 'Allez chez les Domini' pour participer à des sessions, des forums et des week-ends foyer...

Enfin, dernière remarque sur la formation : nous devons nous préserver des idéologies du monde qui obscurcissent et brouillent notre lecture de la Parole. Benoît XVI évoquant Vatican II, parlait du "Concile des Médias" s'opposant au "Concile des Pères". Nous devons nous garder des influences médiatiques qui soufflent l'esprit du monde. Les réseaux sociaux, les journalistes, les politicards médiatiques sont exclusivement et féroce­ment « du monde ».

« Quand je veux savoir les dernières nouvelles, je relis saint Paul » écrivait Léon Bloy et c'est bien suffisant.

II. LA LITURGIE

La liturgie est un lieu essentiel de transmission de la tradition et des traditions (CEC 83). Les traditions, à faire en famille, pardons bretons, pèlerinages, dévotions locales, rit lyonnais ou rit ambrosien. Toutes ces traditions ont pétri les âmes de nos pères et ont façonné les cultures de nos patries respectives durant des siècles. Comme le dit le vieil adage (Célestin I^{er} au V^e siècle), *lex orandi, lex credendi* : la loi de la prière détermine la loi de la croyance, c'est-à-dire que la manière dont nous prions a une incidence sur la Foi : l'Église croit comme elle prie. Il est bon de constater qu'il y a de belles traditions (dont l'antiquité est bien souvent garantie de beauté) dans nos provinces et qu'elles nous rattachent à nos pères, à notre culture, et qui nous ont façonnés. En décembre dernier, les domini nous avaient donné comme obédience de cordée d'aller voir une autre forme de liturgie catholique. La rencontre avec la liturgie de tradition byzantine a été extraordinaire pour nous. Nous ne pouvons que vous encourager à aller à la rencontre de ces belles traditions de l'Église : participer à des pardons bretons, des processions, à des pèlerinages et dévotions oubliées...

La Tradition et la liturgie : Dans le *motu proprio Summorum Pontificum*, le pape Benoît XVI, de vénérée mémoire, avait libéralisé la célébration de la forme extraordinaire du rite, arguant que le missel Romain issu du Concile de Trente et réédité en 1962 par Jean XXIII n'avait jamais été abrogé. Il écrivait, évoquant notamment le travail du pape saint Pie V qui avait promu de nouveaux livres liturgiques à la suite du Concile de Trente (liturgie tridentine, donc) :

c'est un fait en tout cas que la liturgie selon la coutume de Rome féconda non seulement la foi et la piété mais aussi la culture de nombreux peuples [...] a été un stimulant pour la vie spirituelle d'innombrables saints et qu'elle a affermi beaucoup de peuples dans la vertu de religion et a fécondé leur piété.

Pour notre part, nous avons la joie depuis plusieurs années d'aller chaque été pendant une semaine prier à l'abbaye N.D. de Fontgombault, avec des moines qui vivent de la liturgie extraordinaire. Nous découvrons et redécouvrons la messe traditionnelle, que d'aucuns appellent la "messe de toujours", le latin comme langue sacrée, son chant grégorien, ses processions, son silence. Le Cardinal Ratzinger, s'extasiant devant les messes privées matinales des moines de Fontgombault, s'exclamait « l'Église catholique, c'est ça ! ».

Petit ajout de dernière minute, à l'écoute d'une conférence de notre curé sur le cardinal Danielou. Il expliquait qu'on n'ajoutera jamais rien à ce qui a été accompli en Jésus-Christ. Tout est accompli, tout est consommé, tout est parfait. L'œuvre du Christ est insurpassable et elle est complète. Il y a désormais un dépôt immuable. Pas uniquement un dépôt intellectuel, mais surtout un dépôt de grâce, un dépôt de Vie qui est là, dans la personne du Christ et qu'il s'agit désormais de transmettre et de recevoir, notamment par les sacrements. Tout est déjà là. Et tout ce qui a été accompli par le Christ peut être transmis, recueilli, donné. Par les sacrements, nous avons accès au Christ, à Sa plénitude. D'où notre rôle comme parents de faire baptiser nos enfants puis de les introduire aux sacrements, les préparer vers leurs premières confessions, les guider pendant la préparation à la première communion, ou encore témoigner par notre vie conjugale de la beauté du sacrement de mariage.

III. TRANSMETTRE EN TANT QUE PARENTS : ÊTRE DES EXEMPLES, TRANSMETTRE DES MODÈLES

Parlant de la Tradition, la constitution dogmatique sur la Révélation divine *Dei Verbum*, affirme au chapitre 8 que, par la Tradition, « l'Église perpétue dans sa doctrine, sa vie et son culte et elle transmet à chaque génération tout ce qu'elle est elle-même, tout ce qu'elle croit ». Évidemment, pour les parents que nous sommes, cela n'a pu que rappeler ce que nous essayons de faire dans l'éducation : pas seulement inscrire à l'école, ni transmettre un certain nombre de "valeurs" morales, ou une philosophie de vie. Les parents sont appelés à transmettre à la génération suivante "tout ce qu'ils sont eux-mêmes, tout ce qu'ils croient". Nous sommes persuadés que toute une (désormais deux) génération de parents des années 60 a refusé ou s'est refusé à transmettre ce en quoi ils croyaient, ce qu'ils étaient, dans un contexte social et politique qui a envoyé aux oubliettes tous les repères, qui voulait faire table rase du passé. On ne peut que constater aujourd'hui à quoi mène l'absence de transmission.

Le père Yves-Marie Congar, parlant de l'éducation religieuse du jeune juif, affirmait que « l'idéal juif du disciple [au temps de Jésus] dépassait de beaucoup le domaine du savoir : il englobait l'imitation de la vie et des façons de faire du maître. Le disciple ne recevait pas seulement les leçons orales du

maître pour les retenir par cœur : il se mettait à son école au plan des gestes et des attitudes profondes de la vie ». La Tradition, c'est la transmission par les apôtres de la manière dont le Christ vivait, l'exemple de vie qu'il avait laissé à ses proches (par exemple, les Écritures donnent des récits de la dernière cène mais les apôtres ont vu de leurs yeux le Christ célébrer l'eucharistie et l'Église a vu les apôtres le faire après lui). Concrètement, en tant que chrétien, nous nous efforçons de nous modeler sur le Christ, c'est l'imitation de Jésus-Christ, d'où le titre d'un des écrits spirituels les plus importants du Moyen-Âge. C'est aussi ce que nous recherchons dans la méditation des mystères du rosaire, où nous nous mettons à l'école de la Vierge Marie pour imiter les vertus du Christ

En famille, pour nous encourager et transmettre des modèles il est utile de transmettre la vie des saints : écouter et lire leur vie, les prier. Tous ces saints sont pour nous de nouvelles amitiés au Ciel et de nouveaux exemples et applications concrètes de vertus. Dernièrement, la vie de sainte Philomène, la petite préférée du saint Curé d'Ars, pour la Foi et la pureté, la vie de saint Charles de Foucauld pour le courage du témoignage, Notre Dame de Fatima comme encouragement à prier le chapelet pour la Paix et la conversion des pécheurs.

IV. L'ÉCOLE

Après la transmission de la Tradition dans la famille, nous ne pouvons pas ne pas parler de ce qui se passe aujourd'hui à l'école. Au menu, wokisme et « dictature du relativisme ». Le père Joël Guibert affirme :

Le mythe du progrès devient un mensonge éhonté lorsqu'il affirme que le présent est forcément meilleur que le passé, et qu'il faut faire table rase de la tradition, voire tout reconstruire en parfaite opposition avec les siècles passés et la tradition. Et il est clair que l'école est un bon outil au service des progressistes. Cela fait des années que certains pouvoirs et idéologues se sont emparés de l'école (privée et publique) pour mettre en œuvre leur programme de déconstruction.

Pour reprendre le titre d'un ouvrage de F.X. Bellamy, les nouvelles générations sont des *Déshérités*. Il écrit : « la crise de la culture, de l'éducation, de la famille, des autorités traditionnellement investies de la responsabilité sociale de la transmission, n'est pas un échec, contrairement à ce que nous pourrions penser superficiellement. Elle est au contraire le résultat d'un travail réfléchi, durable, explicite. » Donc, à nous parents et grands-parents, éducateurs, vigilance sur l'école. Concrètement, il faut surveiller ce qui se passe dans les établissements, être très à l'écoute des contenus de ce qui est enseigné et il faut être le plus présent à la maison pour être les premiers relais de la transmission. Si les campagnes du XX^e siècle comptaient sur l'école de la III^e République pour instruire les enfants et avaient confiance en l'autorité des maîtres d'école, nous ne pouvons plus en toute confiance laisser l'école instruire nos enfants.

(point n'est besoin d'évoquer l'entrisme du « Planning familial » ou d'« Act up » à l'école ni du niveau de réflexion de certains cours d'EMC enseignement moral et civique...)

Si certains tentent de nous faire prendre les vessies pour des lanternes, faisons confiance à la nature pour retrouver le sens commun. La terre, elle, ne ment pas. Il faut s'enraciner dans la Tradition et observer la nature : non, l'homme n'est pas un animal quelconque, non il n'y a pas de complot des hommes contre les femmes, non un homme ne peut pas être enceint ni une femme être parent 1 et 2.

V. LA MISSION : CATÉCHISER AVEC AMOUR

Pour être missionnaire de la Tradition dans un monde qui rejette la Vérité, nous devons nous laisser enseigner et par la suite, transmettre ce que nous avons reçu : *tradidi quod et accepi* (je vous ai transmis ce que j'ai moi-même reçu) « Allez, de toutes les Nations faites des disciples : baptisez-les au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, apprenez-leur à observer tout ce que je vous ai commandé. Et moi je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde » (Finale de saint Mathieu 28, 19-20). C'est le Christ lui-même qui nous le commande.

Le Cardinal Sarah, dans son ouvrage *Pour l'Éternité*, écrit :

Si nous avons peur de proclamer la vérité de l'Évangile, si nous sommes intimidés et craignons les critiques et les attaques du monde laïciste, si nous avons honte de dénoncer les graves déviations dans le domaine de la doctrine et de la morale, et si nous nous accommodons à ce monde, alors les paroles prophétiques d'Ézéchiël tomberont sur nous comme un sévère reproche divin « malheur aux pasteurs d'Israël qui se paissent eux-mêmes ».

Au contraire, celui qui est fidèle à la Tradition, à ce que les apôtres nous ont transmis du Christ depuis 2000 ans, n'est pas une feuille morte livrée aux vents du monde, il est libre, il exerce la grande liberté des enfants du Dieu. (Gustave Thibon, le philosophe ardéchois, disait : « être dans le vent, c'est une ambition de feuille morte ».)

Il n'est pas si facile de trouver un enseignement catéchétique catholique. Mais il y a des grâces d'état pour les parents et les éducateurs pour faire eux-mêmes ce catéchisme. C'est à nous, parents qui avons reçu l'Esprit-Saint, en premier ressort de veiller à la bonne transmission du dépôt de la Foi, quitte à le faire nous-même, en nous équipant des bons outils. La pastorale en milieu scolaire est aussi un lieu important où ceux qui ont eu la chance de recevoir doivent transmettre à leur tour. Nous qui avons reçu, à charge pour nous de transmettre. Il est vrai aussi que, être catéchiste, c'est une mission difficile et parfois ingrate où l'on ne voit pas toujours les fruits de ce que nous avons semé. Engagez-vous, qu'il disait !

Mais le premier objet de la transmission est le témoignage de l'Amour. C'est vraiment le cœur de la Tradition : Dieu est Amour et le Christ d'affirmer : « À ceci, tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples : si vous avez de l'amour les uns pour les autres. » (Jn 13, 35) Et plus loin, « Si vous gardez mes commandements, vous demeurez dans mon amour, comme moi-même j'ai gardé les commandements de mon Père et je demeure dans son amour. » (Jn 15)

Dans *Deus caritas est*, Benoît XVI affirmait que l'histoire de l'Église est une longue chaîne de témoins de la charité du Christ, notamment dans les monastères : « dans le "face-à-face" avec le Dieu qui est Amour, le moine perçoit l'exigence impérieuse de transformer en service du prochain, en plus du service de Dieu, toute sa vie » écrivait-il. C'est pour ça qu'il est utile de côtoyer les Domini et de voir vivre des moines. La tradition monastique issue de saint Benoît est une transmission ininterrompue de 15 siècles. En regardant les moines dans l'exercice quotidien de la Charité, des vertus chrétiennes, dans le calme, la paix et l'ordre, en les observant dans cette vie communautaire qui leur permet d'être constamment à la recherche de Dieu, nous avons un aperçu du Royaume.

Tout à l'heure, à l'office du milieu du jour, nous dirons cette belle prière qui résume admirablement bien l'exigence qui doit être la nôtre pour témoigner de la Tradition :

Mon Dieu, faites l'unité des esprits dans la Vérité et l'union des cœurs dans la charité.

Au début de notre propos, nous citons l'apôtre saint Jean :

Si vous apparteniez au monde, le monde aimerait ce qui est à lui. Mais vous n'appartenez pas au monde, puisque je vous ai choisis en vous prenant dans le monde ; voilà pourquoi le monde a de la haine contre vous. Rappelez-vous la parole que je vous ai dite : un serviteur n'est pas plus grand que son maître. Si l'on m'a persécuté, on vous persécutera, vous aussi. Si l'on a gardé ma parole, on gardera aussi la vôtre. [...] Et vous aussi, vous allez rendre témoignage, car vous êtes avec moi depuis le commencement.

Saint Paul nous éclaire dans la manière dont nous devons témoigner : « Ne te laisse pas vaincre par le mal, mais sois vainqueur du mal par le bien. » (Rm 12, 21). Concrètement : c'est pas facile. C'est l'abnégation de soi, c'est être un agneau au milieu des loups, renoncer à se venger et à faire notre volonté et celle de nos plus bas instincts. C'est ce qu'il y a de plus difficile, « l'amour de Dieu jusqu'au mépris de soi » (saint Augustin, les deux cités). Nous avons bien du mal à témoigner personnellement de cela, et n'avons aucune leçon à donner en la matière, aussi préférons-nous laisser la parole à une figure récente qui nous semble être le meilleur exemple du témoignage de la Tradition dans

un monde qui rejette la Vérité, Benoît XVI, qui a été le héraut de la Tradition et de l'herméneutique de la continuité.

Dans une de ses dernières homélies, à l'épiphanie 2013, il exhortait les fidèles en disant :

Le courage de demeurer fermement dans la vérité est inévitablement demandé à ceux que le Seigneur envoie comme des agneaux au milieu des loups. « Celui qui craint le Seigneur n'a peur de rien » dit le Siracide (34, 16). La crainte de Dieu libère de la crainte des hommes, elle rend libres. ». Elle donne la grande liberté des enfants de Dieu.

Et comme le Saint-Père, au soir de notre vie, heureux serons-nous de dire « Nous sommes des serviteurs inutiles, nous avons fait ce que nous devons faire. » (Lc 17, 10)

LA TRADITION LITURGIQUE DE L'ÉGLISE ET SES TRADITIONS

Frère Léopold-Marie DOMINI

INTRODUCTION

« Le principal instrument de la tradition de l'Église est renfermée dans ses prières »¹. Cette phrase de Jacques-Bénigne Bossuet (1627-1704) nous indique que c'est d'abord par sa prière – sa liturgie – que l'Église transmet ce qu'elle a reçu du Seigneur². Alors que nous avons déjà vu que la Tradition assure la transmission fidèle du dépôt révélé, nous allons découvrir qu'il existe un autre mode de transmission de ce même contenu : la liturgie.

Dans notre première partie, nous verrons que la liturgie rend présent le mystère du Christ. Mais si la liturgie est célébration de la foi, laquelle ne change pas au cours de l'histoire, comment comprendre l'existence de différents rites dans l'Église ? Le rite romain, auquel nous sommes habitués, n'est pas la seule manière de célébrer la liturgie : les orientaux connaissent ainsi différentes familles liturgiques. La liturgie peut-elle se développer ? Fallait-il une réforme liturgique en 1970 ? De fait, la liturgie cristallise les débats autour du concile Vatican II et de sa réception, devenant souvent un ferment de division entre chrétiens. Entre ceux qui estiment que la liturgie est une fabrication de chaque communauté, au gré des modes et des sentiments du moment, et ceux qui refusent absolument la réforme promue par le concile, nous voudrions accueillir l'appel de Benoît XVI à promouvoir une troisième voie, celle qui considère la liturgie comme un organisme vivant, qui se développe au cours de l'histoire : ce sera l'objet de notre deuxième partie. Nous voudrions ainsi montrer que la liturgie rénovée d'après le souhait des pères du concile Vatican II appartient bien à la Tradition de l'Église, et qu'il est tout à fait raisonnable d'y être attaché : ce sera l'objet de notre deuxième partie³.

¹ J.B. BOSSUET, *Instructions sur les états d'oraison*, I, VI, n°1, cit. in F. CABROL, « Liturgie », in E. AMAN, A. VACANT, E. MANGENOT (dir.), *Dictionnaire de théologie catholique*, vol. 9/1, Paris, Letouzey et Ané, 1926, col. 787-845 [col. 788].

² Par « prière de l'Église », c'est bien-sûr la prière liturgique qu'il faut d'abord entendre. Bossuet anticipe ainsi une expression d'A.G. Martimort, qui intitula son manuel de liturgie *L'Église en prière*.

La forme même de cette intervention ne prétend pas résoudre de manière définitive ces questions délicates, et souvent passionnées. Nous nous proposons néanmoins de tenter d'apporter des éléments de réponses qui permettront de mieux comprendre que la liturgie est un mystère et que ce mystère a été confié à l'Église afin que, sous la conduite de l'Esprit-Saint, elle en développe les formes liturgiques aptes à l'exprimer pour que tout homme puisse se laisser transformer par la grâce et adorer le Père « en esprit et en vérité » (Jn 4, 24).

I. LA LITURGIE, CÉLÉBRATION DU MYSTÈRE DE LA FOI : LA TRADITION LITURGIQUE DE L'ÉGLISE

« Je suis venu pour que les hommes aient la vie, et qu'ils l'aient en abondance » (Jn 10, 10). Cette parole du Seigneur ne s'adresse pas seulement à ses contemporains : elle renvoie au plan de Dieu sur l'humanité. En cette partie, nous voulons expliquer comment la vie divine est transmise aux hommes pour en faire des fils adoptifs de Dieu. Cet aspect de la Tradition, c'est celui de la liturgie. En d'autres termes, nous voulons ici présenter la liturgie en sa nature profonde. Nous le ferons à partir de l'enseignement du concile Vatican II et du Catéchisme de l'Église Catholique (CEC), restant entendue que ceux-ci s'enracinent directement dans la Tradition, notamment dans les enseignements de Pie XII dans l'encyclique *Mediator Dei* (1947).

A. Dieu parle aux hommes et veut en faire ses fils

« Dieu notre sauveur veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité » (1 Tm 2, 4). Ce plan de Dieu sur

³ « La question de la célébration juste de la liturgie est devenue toujours plus ces dernières années le point central du combat pour le concile Vatican II, pour son évaluation et pour sa réception dans la vie de l'Église. Il y a les défenseurs impitoyables de la réforme, pour qui s'est un insupportable péché que d'avoir concédé à nouveau sous certaines conditions la célébration de la sainte eucharistie selon la dernière édition du missel d'avant le Concile – 1962. En même temps, il est vrai, la liturgie est considérée comme *Semper reformanda* au point qu'en fin de compte c'est la communauté *hic et nunc* qui fait sa propre liturgie par laquelle elle s'exprime. [...] Mais il y a en revanche ceux qui critiquent avec acharnement la réforme liturgique – non seulement sa mise en œuvre concrète mais encore ses fondements conciliaires. Ils ne voient de salut que dans le refus total de la réforme. Entre les deux groupes, celui des réformateurs radicaux et celui de ceux qui la nient radicalement, les voix ont diminué de ceux qui considèrent la liturgie comme quelque chose de vivant et qui du début à la fin doit demeurer en croissance et se renouveler, mais qui en vertu de la même logique tiennent à ce que cette même croissance ne se fasse pas sans maintenir son identité et soulignent encore qu'un développement juste n'est possible qu'en respectant consciencieusement les lois internes de construction propre à cet « organisme » : J. RATZINGER, « Le développement organique de la liturgie » in ID., *Opera omnia*, t.11 : Théologie de la liturgie, Paris, Parole et Silence, 2019 [= OCJR], p. 623-624.

l'homme, préparé dès la création et préfiguré dans les grandes œuvres accomplies au bénéfice du peuple élu, culmine dans l'envoi du Fils sur la terre. Par toute sa vie – ses miracles, ses enseignements, son exemple – et plus encore par sa mort et sa résurrection, le Verbe incarné a parfaitement glorifié son Père tout en réalisant l'œuvre admirable de notre rédemption. Tel est le contenu essentiel de notre foi⁴.

B. Le Christ, plénitude de la Révélation, et le mystère Pascal

Ce mystérieux plan divin s'est réalisé au cours de l'histoire. D'abord simplement préfiguré dans l'AT, c'est surtout par l'incarnation du Fils que le dessein de Dieu se trouve accompli. En assumant notre nature humaine, le Christ révèle le mystère de Dieu et la haute vocation de l'homme, appelé à la communion avec Lui. Plus encore, en souffrant et en mourant pour nous, il détruit la mort et ouvre les portes du Ciel. Par son humanité, le salut est entré dans le monde. Comme le suggère la guérison de la femme hémorroïsse, c'est dans la mesure où nous touchons le corps du Seigneur – où nous sommes en communion avec lui, la tête du corps mystique – que nous avons part au salut. Le concile l'enseigne en ces termes :

Dieu, [...] lorsque vint la plénitude des temps, envoya son Fils, le Verbe fait chair, oint par le Saint-Esprit, pour annoncer la bonne nouvelle aux pauvres, pour guérir les cœurs brisés, comme un « médecin charnel et spirituel » le Médiateur de Dieu et des hommes. Car c'est son humanité, dans l'unité de la personne du Verbe, qui fut l'instrument de notre salut. C'est pourquoi, dans le Christ « est apparue la parfaite rançon de notre réconciliation, et la plénitude du culte divin est entrée chez nous ». (*Sacrosanctum Concilium* [SC], n°5)

Ce que ses actes annonçaient se trouve pleinement réalisé dans le mystère pascal. En aimant les siens jusqu'au bout, et en faisant la volonté de Dieu jusqu'à donner sa vie pour nous, notre Seigneur réalisa la glorification parfaite de son Père et notre salut. Or, cet acte n'est pas enfermé dans le passé : il demeure pour tous les temps, fontaine éternelle où les croyants doivent venir s'abreuver pour recevoir la vie divine. Ainsi l'explique le CEC :

Durant sa vie terrestre, Jésus annonçait par son enseignement et anticipait par ses actes son mystère Pascal. Quand son heure est venue, Il vit l'unique événement de l'histoire qui ne passe pas : Jésus meurt, est enseveli, ressuscite d'entre les morts et est assis à la droite du Père « une fois pour toutes » (Rm 6, 10 ; He 7, 27 ; 9, 12). C'est un événement réel, advenu dans notre histoire, mais il est unique : tous les autres

⁴ Cf. aussi Ep 1, 3-9 ; 2 P 1, 4. Le concile résume ainsi : « le Dieu invisible s'adresse aux hommes en son immense amour ainsi qu'à des amis ; il s'entretint avec eux pour les inviter et les admettre à partager sa propre vie » (Constitution dogmatique *Dei Verbum*, n°2 ; cf. BENOÎT XVI, Exhortation apostolique post-synodale *Verbum Domini*, 30-09-2010, n°6).

événements de l'histoire arrivent une fois, puis ils passent, engloutis dans le passé. Le mystère Pascal du Christ, par contre, ne peut pas rester seulement dans le passé, puisque par sa Mort, il a détruit la mort, et que tout ce que le Christ est, et tout ce qu'il a fait et souffert pour tous les hommes, participe de l'éternité divine et surplombe ainsi tous les temps et y rendu présent. L'Évènement de la Croix et de la Résurrection demeure et attire tout vers la Vie. (CEC 1085)

En assumant notre chair humaine – en devant un homme véritable, excepté le péché – le Christ a réconcilié l'humanité avec Dieu. Par sa mort et sa résurrection, il a mis fin au pouvoir du mal ; par son Ascension, il est entré au Ciel en tant que premier-né d'une multitude de frères ; tête d'un corps aux membres nombreux mais encore en voie d'enfantement. Pour parvenir à cette vie nouvelle, il faut donc avoir part au mystère de la croix : c'est là qu'intervient l'Église.

C. L'Église continue la mission du Christ, principalement par la liturgie

C'est par l'Église que le mystère du Christ demeure présent au cours de l'histoire. Le don de l'Esprit-Saint à Pentecôte inaugure une nouvelle étape dans la « dispensation du mystère : le temps de l'Église, durant lequel le Christ manifeste, rend présent et communique son œuvre de salut par la liturgie de son Église » (CEC 1076)⁵.

En effet, dès les jours de sa vie terrestre, le Christ en institua Douze afin qu'ils demeurent avec lui et partagent sa mission. Au moment de monter au Ciel, il les envoya, non seulement pour prêcher la bonne nouvelle du salut, mais aussi pour « exerc[er] cette œuvre de salut qu'ils annonçaient, par le sacrifice et les sacrements autour desquels gravite toute la vie liturgique » (SC 6)⁶. C'est là le cœur de la mission de l'Église :

[...] la liturgie est le sommet auquel tend l'action de l'Église, et en même temps la source d'où découle toute sa vertu. [...] C'est donc [d'elle], et principalement de l'Eucharistie, comme d'une source, que la grâce découle en nous et qu'on obtient avec le maximum d'efficacité cette sanctification des hommes dans le Christ, et cette glorification de Dieu, que recherchent, comme leur fin, toutes les autres œuvres de l'Église. (SC 10)

⁵ Le même numéro ajoute : « Durant ce temps de l'Église, le Christ vit et agit désormais dans son Église et avec elle d'une manière nouvelle, propre à ce temps nouveau. Il s'agit des sacrements ; c'est cela que la Tradition commune de l'Orient et de l'Occident appelle « l'économie sacramentelle » ; celle-ci consiste en la communication (ou "dispensation") des fruits du mystère Pascal du Christ dans la célébration "sacramentelle" de l'Église. »

⁶ Sur le rôle des apôtres et leurs successeurs dans l'Église, cf. aussi CONCILE VATICAN II, Constitution dogmatique *Lumen Gentium* [LG], n°18-19.

Pour cette œuvre – la glorification de Dieu et le salut des hommes – le Christ s'adjoint l'Église. Cela veut dire que c'est le Christ qui agit principalement dans la liturgie, mais qu'il le fait en union avec l'Église, son épouse. Reprenant un enseignement de Pie XII, le concile enseigne ainsi :

Pour l'accomplissement d'une si grande œuvre [l'œuvre de notre rédemption], le Christ est toujours là auprès de son Église, surtout dans les actions liturgiques. Il est là présent dans le sacrifice de la messe, et dans la personne du ministre, « le même offrant maintenant par le ministère des prêtres, qui s'offrit alors lui-même sur la croix » et, au plus haut point, sous les espèces eucharistiques. [...] Effectivement, pour l'accomplissement de cette grande œuvre par laquelle Dieu est parfaitement glorifié et les hommes sanctifiés, le Christ s'associe toujours l'Église, son Épouse bien-aimée, qui l'invoque comme son Seigneur et qui passe par lui pour rendre son culte au Père éternel. (SC 7)

Par la liturgie, notre Seigneur continue donc d'agir, aujourd'hui, pour la gloire de son Père et le salut du monde. La liturgie n'est rien d'autre que la modalité par laquelle l'œuvre de notre rédemption se continue dans le temps. Chaque fois que sont célébrés les sacrements, « c'est l'œuvre de notre rédemption qui s'accomplit »⁷ : le mystère de la croix est rendu présent. Comme le dit le pape saint Léon le Grand (440-461), « ce qui était visible en notre Sauveur est passé dans ses mystères [les sacrements] »⁸. Mais cette actualisation ne se fait que par la médiation rituelle de l'Église, dans laquelle tous les fidèles interviennent, chacun selon sa fonction :

C'est toute la Communauté, le Corps du Christ uni à son Chef, qui célèbre. « Les actions liturgiques ne sont pas des actions privées, mais des célébrations de l'Église, qui est "le sacrement de l'unité", c'est-à-dire le peuple saint réuni et organisé sous l'autorité des Évêques. C'est pourquoi elles appartiennent au Corps tout entier de l'Église, elles le manifestent et elles l'affectent ; mais elles atteignent chacun de ses membres, de façon diverse, selon la diversité des ordres, des fonctions et de la participation effective » (SC 26). (CEC 1140)

Dans les célébrations liturgiques, chacun, ministre ou fidèle, en s'acquittant de sa fonction, fera seulement et totalement ce qui lui revient en vertu de la nature de la chose et des normes liturgiques. (SC 28).

* * *

⁷ Expression tirée du *Missale romanum*, secrète du IX^e dimanche après la Pentecôte (aujourd'hui, prière sur les offrandes du 2^e dimanche du T.O.).

⁸ SAINT LÉON LE GRAND, *Sermo* 74, 2, cit. in CEC 1115. Cf. aussi CEC 1116 : « "Forces qui sortent" du Corps du Christ, toujours vivant et vivifiant, actions de l'Esprit-Saint à l'œuvre dans son Corps qui est l'Église, les sacrements sont "les chefs-d'œuvre de Dieu" dans la nouvelle et éternelle alliance. »

La liturgie est donc avant tout action du Christ, qui s'associe son épouse, l'Église, comme corps hiérarchiquement organisé. En chaque célébration liturgique, c'est l'œuvre de notre rédemption qui s'accomplit. À cette œuvre du Seigneur, les fidèles sont appelés à s'unir, non seulement pour en recevoir les fruits de salut, mais aussi pour apprendre à s'offrir eux-mêmes, afin de devenir de plus en plus semblable au Christ, but ultime de toute vie chrétienne⁹. Nous pouvons ainsi accueillir la définition de la liturgie donnée par le concile, reprise en bonne partie à Pie XII :

C'est à juste titre que la liturgie est considérée comme l'exercice de la fonction sacerdotale de Jésus-Christ, exercice dans lequel la sanctification de l'homme est signifiée par des signes sensibles et réalisée d'une manière propre à chacun d'eux, et dans lequel le culte public intégral est exercé par le Corps mystique de Jésus-Christ, c'est-à-dire par le Chef et par ses membres. Par conséquent, toute célébration liturgique, en tant qu'œuvre du Christ prêtre et de son Corps qui est l'Église, est l'action sacrée par excellence dont nulle autre action de l'Église ne peut atteindre l'efficacité au même titre et au même degré¹⁰. (SC 7)

Mais si la liturgie rend présent l'unique mystère du Christ ; si les rites sont le moyen concret par lesquels le mystère est exprimée, faut-il en conclure que la liturgie catholique est immuable ? Y a-t-il une place pour un développement historique ? Jusqu'ici, nous avons présenté la nature de la liturgie. À présent, il nous faut expliquer comment cette unique tradition liturgique – l'actualisation de l'œuvre de notre rédemption en tous les temps de l'histoire – se déploie en diverses traditions liturgiques.

II. LA TRADITION LITURGIQUE ET SON DÉVELOPPEMENT HISTORIQUE

Nous avons vu que la liturgie est l'action du Christ et de l'Église par laquelle l'œuvre de notre rédemption est continuée au cours du temps, au moyen des

⁹ Cf. LG 11.

¹⁰ « Médiateur entre Dieu et les hommes (1 Tm 2, 5), Grand Prêtre qui a pénétré les cieux, Jésus, Fils de Dieu (cf. He 4, 14), en entreprenant l'œuvre de miséricorde qui devait combler le genre humain de bienfaits surnaturels, eut certainement en vue de rétablir entre les hommes et leur Créateur l'ordre troublé par le péché et de ramener à son Père céleste, principe premier et fin dernière, l'infortunée descendance d'Adam, souillée par la faute originelle. [...] Le divin Rédempteur voulut ensuite que la vie sacerdotale, qu'il avait commencée dans son corps mortel par ses prières et son sacrifice, fût continuée sans interruption au cours des siècles dans son Corps mystique qui est l'Église. [...] L'Église, fidèle au mandat reçu de son fondateur, continue donc la fonction sacerdotale de Jésus-Christ, principalement par la sainte liturgie. [...] La sainte liturgie est donc le culte public que notre Rédempteur rend au Père comme Chef de l'Église ; c'est aussi le culte rendu par la société des fidèles à son chef et, par lui, au Père éternel : c'est, en un mot, le culte intégral du Corps mystique de Jésus-Christ, c'est-à-dire du Chef et de ses membres. » : PIE XII, *Mediator Dei*, op. cit., p. 353 ; 354 ; 360.

rites sacramentelles. En cette deuxième partie, nous voudrions présenter le développement de la célébration chrétienne. En effet, l'Évangile ne contient pas d'indications précises qui fassent penser à notre missel actuel : celui-ci est le fruit d'un processus historique qui a conduit à la formation de diverses traditions liturgiques. Nous allons voir, bien que synthétiquement, quelles sont les grandes étapes de la formation de la liturgie. Cela nous aidera à comprendre que la célébration du culte chrétien est un organisme vivant, qui se développe sous la conduite de l'Esprit-Saint. Nous verrons aussi que ce développement est à l'opposé d'une fabrication arbitraire de la liturgie par chaque célébrant.

Nous verrons d'abord comment le Christ a institué une liturgie nouvelle (A). Nous verrons ensuite que dès les premiers siècles se sont formées différentes familles liturgiques (B), puis nous nous concentrerons sur la liturgie romaine, pour retracer les différentes étapes de son développement jusqu'au concile Vatican II (C). Nous terminerons enfin par une présentation de la réforme liturgique demandée par le concile (D).

A. L'institution d'une liturgie nouvelle par notre Seigneur

La liturgie chrétienne plonge ses racines dans la liturgie juive, aspect que nous ne pouvons développer faute de temps. Nous allons nous concentrer sur la nouveauté introduite par Jésus, qui est à l'origine du culte chrétien.

Après avoir fait préparer la salle du repas pascal par ses apôtres, le Christ mangea avec eux la dernière Cène, conformément au rituel juif. Mais au cours de ce repas, il prononce des paroles tout à fait nouvelles : après avoir rendu grâce à son Père, il prit du pain et dit : « ceci est mon corps livré pour vous ». De même, il prit le calice et dit « ceci est mon sang versé pour vous » (Lc 22, 19-20). Et il ajoute : « faites cela en mémoire de moi ». Telles sont les paroles de l'institution du culte nouveau. Essayons de comprendre ce qui se joue.

Par ses paroles, Jésus relie la Cène pascale à son sacrifice du lendemain : le corps rendu présent ; le sang versé, c'est son corps et son sang offerts sur la croix en sacrifice. Jésus, tout en éclairant par avance le sens des événements du vendredi saint, les rend présents comme par anticipation sous les apparences du pain et du vin. L'ordre donné aux apôtres de faire cela en mémoire de Lui ne concerne donc pas la répétition de la Cène en tant que tel, repas pascal sacré que les juifs ne pouvaient célébrer qu'une fois l'an. Il se réfère à la nouveauté introduite par le Christ : ce que les apôtres devront refaire jusqu'à la

fin du monde, c'est cette mystérieuse actualisation du mystère pascal sous les signes sacramentels du pain et du vin¹¹.

Mais comment célébrer ? Jésus a certes institué la liturgie de l'Église, non dans le sens où il a édicté lui-même des règles cultuelles à observer sans altération jusqu'à la fin des temps, mais dans le sens où il en a établi le cœur : rendre présent son sacrifice de la croix¹². L'Église est liée pour toujours à cet ordre : elle doit faire ce que le Seigneur lui-même a fait, non autre chose. En ce sens, toute liturgie est célébration d'un seul et unique mystère, immuable au cours des temps : le mémorial du mystère pascal. Mais les formes rituelles sont confiées aux apôtres : à eux et à leurs successeurs, il appartient de les développer, sous la conduite de l'Esprit-Saint, afin que le mystère célébré soit adéquatement manifesté par les paroles et par les rites. Par conséquent, il convient de distinguer entre le noyau de la liturgie – la célébration du mystère pascal – qui est immuable, et les formes changeantes par lesquelles il est célébré¹³.

La liturgie chrétienne s'enracine donc dans la nouveauté accomplie par Jésus lors de la dernière Cène. Il ne s'agit pas de répéter celle-ci – sinon seuls les hommes pourraient la célébrer, étendues sur des divans... Ce noyau essentiel s'est déployé au cours de l'histoire jusqu'à former différentes familles liturgiques, comme nous allons le voir maintenant.

¹¹ Cf. BENOÎT XVI, Exhortation apostolique post-synodale *Sacramentum caritatis*, 22-02-2007, n°11.

¹² « Ce que le Seigneur fait ici, est quelque chose de nouveau, qui est enrobé dans une configuration ancienne – celle du repas rituel juif – mais on lui reconnaît clairement une valeur propre ; quelque chose qui est fait pour qu'on le répète, et qui se détache du contexte dans lequel il se produit. Si nous allons au fond de ce diagnostic, il apparaît que cet enchevêtrement de l'ancien et du nouveau n'est pas dû au hasard, mais qu'il exprime exactement et impérieusement ce qui se passe dans l'histoire du salut. Une nouvelle prière prend place à l'intérieur de la liturgie juive. [...] Parce que ce qui est chrétien en tant que tel n'existe pas encore, mais seulement selon une forme historique encore ouverte à l'intérieur du judaïsme ; la structure chrétienne n'existe pas encore en tant que réalité propre et autonome. Voilà qui nous conduit à affirmer que sont erronées toutes les tentatives pour faire dériver, en droite ligne et sans critique, la structure liturgique chrétienne de la dernière Cène. Nous devons dire maintenant que la dernière Cène de Jésus est ce qui fonde la liturgie chrétienne, mais que celle-ci n'existe pas encore comme telle. » : J. RATZINGER, *Structure et contenu de la célébration eucharistique* [1981], in *OCJR*, p. 328.

¹³ « Dans la liturgie, surtout celle des sacrements, il existe une partie immuable – parce qu'elle est d'institution divine –, dont l'Église est gardienne, et des parties susceptibles de changement, qu'elle a le pouvoir, et parfois même le devoir, d'adapter aux cultures des peuples récemment évangélisés. » : JEAN-PAUL II, Lettre apostolique *Vicesimus quintus annus*, 16, cit. in CEC 1205 (cf. SC 21). Cf. aussi CEC 1200.

B. Existence de différentes familles liturgiques

En raison même de l'expansion missionnaire de l'Église dans différentes cultures, les sources les plus anciennes témoignent d'une grande diversité dans la célébration primitive. Certains parlent de cette première phase comme de celle de la liberté et de l'improvisation. Il ne faut cependant pas exagérer : il est bien certain que la célébration se faisait selon un schéma commun à toute l'Église, ce qui témoigne d'une origine unique – apostolique – de la liturgie chrétienne¹⁴. Cependant, dans une civilisation orale comme celle du Bassin méditerranéen, il n'est pas étonnant que ce cadre se soit transmis tout en laissant une grande liberté quant aux prières ou aux gestes rituels concrets.

À cette diversité primitive succède une phase de centralisation autour des grands patriarcats que sont Jérusalem, Antioche, Alexandrie, Constantinople et Rome. Les évêques de ces 5 centres – auquel il faudra ensuite ajouter Moscou – vont progressivement réguler la liturgie, en imposant à leur suffragant la manière de célébrer en vigueur dans leur ville patriarcale. La plupart de ces évêques étaient d'ailleurs de grands théologiens et souvent aussi des poètes : il n'est pas rare qu'ils soient les auteurs des formulaires liturgiques qu'ils ont ensuite diffusés dans leur territoire. Un exemple parmi tant d'autres : saint Jean Chrysostome, patriarche de Constantinople, auteur d'une anaphore toujours utilisée aujourd'hui et d'un certain nombre d'hymnes liturgiques. On compte ainsi 23 rites orientaux (dont 22 existent aussi bien chez les catholiques que chez les orthodoxes). En ce qui concerne l'Occident, nous connaissons tous le rite romain, mais il en a existé d'autres : rites gallican (Gaule), mozarabe (Espagne), ambrosien (Milan : saint Ambroise), africain, ou celtique, sans compter ceux propres à certains Ordres religieux. Aujourd'hui, subsistent le rite ambrosien, le rite mozarabe et ceux de certains Ordres¹⁵.

En définitive, le mystère célébré est tellement grand qu'aucune tradition liturgique ne peut prétendre à elle seule réussir à l'exprimer en plénitude. La diversité des traditions liturgiques est donc une richesse, qui révèle la diversité des cultures et la capacité de la liturgie à s'adapter à la mentalité de chaque

¹⁴ « Il n'y a aucun doute, par exemple, qu'un rituel élémentaire du baptême et de l'eucharistie a dû nécessairement exister très tôt. On relève de substantielles coïncidences entre les rituels archaïques de Rome, de Jérusalem, d'Antioche et d'Alexandrie. En ce qui concerne la messe, en particulier : la lecture de l'Évangile, la liaison de l'eucharistie à la réunion de prière, les oraisons solennelles, le baiser de paix, le rôle des diacres, l'Amen du peuple, l'envoi aux absents, sont autant de traits communs, étrangers à l'Écriture et aux usages juifs. On peut tenir pour probable qu'ils viennent de l'organisation primitive du culte à Jérusalem. » : B. CAPELLE, « Autorité de la liturgie chez les Pères », *Recherches de théologie ancienne et médiévale*, 21 (1954), p. 20.

¹⁵ Cf. CEC 1203.

époque¹⁶. Par ailleurs, comme c'est toujours le même mystère qui est célébrée, cette diversité ne nuit pas à l'unité de l'Église.

C. Le développement organique de la liturgie romaine

La liturgie que nous célébrons habituellement est dite "romaine" car elle nous vient de l'Église de Rome. Ses origines sont encore peu connues ; sans doute a-t-elle subi l'influence des rites d'Afrique du Nord. Jusqu'au concile, son développement peut se résumer en 4 étapes. Nous ne pourrions entrer dans les détails mais cela nous aidera à comprendre que la liturgie est un organisme vivant, qui se développe dans le temps.

1. Les premiers témoignages sur la liturgie romaine et la liturgie romaine classique

Dès le NT, nous voyons les apôtres attentifs à mettre en pratique le commandement du Seigneur. Aux corinthiens (1 Co 11, 23-26), saint Paul explique que la célébration dépend de ce qu'on lui a transmis : « J'ai moi-même reçu ce qui vient du Seigneur, et je vous l'ai transmis ». À cette époque, la liturgie chrétienne est encore liée à un repas fraternel, même si le moment proprement eucharistique s'en distingue nettement. Avec l'apôtre des nations, on voit déjà se dessiner la séparation claire de ces deux moments, qui conduira progressivement à l'abandon pur et simple du premier.

En dehors du NT, un autre témoignage important est celui de saint Justin. Vers 150, il décrit la célébration de la messe dominicale à Rome¹⁷. On peut tirer de ce texte quelques éléments importants :

¹⁶ Cf. CEC 1200, 1204-1209.

¹⁷ « [Le jour qu'on appelle jour du soleil, a lieu le rassemblement en un même endroit de tous ceux qui habitent la ville ou la campagne. On lit les mémoires des Apôtres et les écrits des Prophètes, autant que le temps le permet. Quand le lecteur a fini, celui qui préside prend la parole pour inciter et exhorter à l'imitation de ces belles choses. Ensuite, nous nous levons tous ensemble et nous faisons des prières] pour nous-mêmes... et pour tous les autres, où qu'ils soient, afin que nous soyons trouvés justes par notre vie et nos actions et fidèles aux commandements, pour obtenir ainsi le salut éternel. Quand les prières sont terminées, nous nous donnons un baiser les uns aux autres. Ensuite, on apporte à celui qui préside les frères du pain et une coupe d'eau et de vin mélangés. Il les prend et fait monter louange et gloire vers le Père de l'univers, par le nom du Fils et du Saint-Esprit et il rend grâce (en grec : "eucharistian") longuement de ce que nous avons été jugés dignes de ces dons. Quand il a terminé les prières et les actions de grâce, tout le peuple présent pousse une acclamation en disant : Amen. Lorsque celui qui préside a fait l'action de grâce et que le peuple a répondu, ceux que chez nous on appelle diacres distribuent à tous ceux qui sont présents du pain, du vin et de l'eau "eucharistiés" et ils en apportent aux absents (S. JUSTIN, *Apol.* 1, 65 [le texte entre crochets est du chapitre 67]). » (CEC 1345)

- On se rassemble « le jour du soleil », dans un seul endroit ;
- 1^{re} partie : lecture de la Parole de Dieu (Apôtres, prophètes). Il est probable qu'il s'agissait d'une lecture continue, par un ministre distinct de celui qui préside.
- Le président fait une exhortation, afin que ce qui a été proclamé passe dans la vie des fidèles.
- Prière des fidèles, pour le monde et pour eux.
- Baiser de paix, puis procession des offrandes.
- Longue prière du président qui « rend grâce » (*eucharistein*). Importance de l'acclamation finale du peuple à travers l'« Amen ».
- Les diacres distribuent la communion. On pense aussi aux absents.

Avec l'Édit de Milan (313), l'Église sort au grand jour. Pour la liturgie romaine, c'est l'époque dite « classique » (IV^e-VIII^e s.). Les premiers livres liturgiques sont écrits (les sacramentaires...) ; les lieux de culte prolifèrent ; le canon romain – la prière eucharistique – remonte à cette période. Vers 350, le grec laisse place à la langue latine.

2. La période franco-germanique

Cette liturgie de la ville de Rome cohabite donc, en Europe, avec d'autres rites, jusqu'aux carolingiens. Avec eux commencent une nouvelle période de la liturgie romaine (IX^e-XII^e s.).

Charlemagne, subjugué par la beauté de la liturgie romaine, et désireux d'unifier les territoires de l'Empire grâce à une même liturgie, demande au pape Hadrien I^{er} une copie d'un sacramentaire pontifical (785) et impose ce missel dans tout l'empire.

Cette réforme liturgique va poser problème. La liturgie romaine est sobre : peu de gestes, peu de paroles, peu d'accessoire : la concision et la précision du latin suffisent à dire l'essentiel ; on ne s'embarrasse pas de sentiments. L'ancienne liturgie gallicane, au contraire, aimait les symboles, la profusion des mots et la poésie : les prêtres de l'Empire ne se sentaient donc pas à l'aise avec cette nouvelle liturgie. Leur foi et leur piété ne parvenaient pas à s'exprimer.

Deux conseillers de Charlemagne comprirent la situation proposèrent une solution. Alcuin et saint Benoît d'Aniane intégrèrent aux éléments romains des éléments locaux. Par exemple :

- L'ajout de nouvelles prières : pour soutenir et exprimer sa foi personnelle, le célébrant prononce des prières privées, à voix basse : les apologies. On les trouve aussi bien avant le début de la célébration, lorsqu'il revêt les ornements sacrés (et même lorsqu'il se coiffe !) qu'au moment clé de la liturgie (pardon des péchés avec le confiteor ; prière avant la proclamation de l'Évangile ; au début de l'offertoire, ou au moment de communier).
- De nouveaux gestes : toujours pour favoriser une meilleure intelligence du rite et aider le prêtre à les vivre de l'intérieur, on commence à accompagner certaines paroles d'un geste qui rend plus évident leur signification. Par exemple, la parole *benedixit* s'accompagne d'un geste de bénédiction. Parallèlement, la dévotion en la présence réelle du Seigneur dans le Saint Sacrement se développe, ce qui se traduit par l'introduction de nouveaux gestes, notamment l'élévation de l'hostie (Paris, vers 1200), mais aussi l'introduction d'un tabernacle fixe dans l'Église et des gestes d'adoration (généflexion, inclination profonde).

On a donc une nouvelle forme liturgique, la liturgie romaine franco-germanique, diffusée dans toute l'Europe, tandis que Rome pratique encore une liturgie romaine "pure". Mais cet enrichissement ne va pas tarder à repasser les Alpes. Parmi les grandes tendances de l'évolution de la liturgie à cette époque, on peut noter :

- De plus en plus, le prêtre se coupe des fidèles. Il y a d'une part le rôle de plus en plus important de la *schola* : ce n'est plus le peuple qui répond au prêtre, mais le chœur. D'autre part, le prêtre agit en parallèle de l'assemblée : le prêtre tend à faire lui-même tout ce qui auparavant était dévolu à d'autres ministres, quitte à ce que ceux-ci les fassent de leur côté. C'est le cas par exemple des lectures, ou du Canon romain. La grande prière eucharistique, initialement récitée à voix haute (sauf en pays franc), va être prononcée de plus en plus à voix basse. Pour soutenir sa prière, le peuple trouve donc refuge dans d'autres méditations, par exemple le rosaire. Par ailleurs, l'action liturgique se centre sur l'autel, au détriment de l'ambon.
- La communion des fidèles se raréfie, au point de ne plus être prévu par le rituel.

3. La liturgie de la curie romaine

Dans le même temps, la ville de Rome connaît une période de crise (le siècle de fer, IX^e-X^e s.). La liturgie romaine n'est pas épargnée, au point que lorsque

l'empereur Othon demande à être couronné, le pape lui demande de venir avec ses propres livres liturgiques (962)... qui ne sont pas romain, mais franco-germanique. Une nouvelle étape s'ouvre pour la liturgie romaine, qui intègre depuis lors de nombreux éléments franco-germaniques.

Cette liturgie va devenir celle de la curie romaine, dont un *Ordo Missae* est publiée en 1277. Or, nous sommes en effet à l'époque de la naissance des Ordres mendiants. Ces religieux missionnaires, recrutant des membres dans toute l'Europe, ressentent le besoin de célébrer de la même manière pour garantir leur unité. C'est ainsi qu'ils choisissent d'adopter la liturgie romaine de 1277, la répandant en Occident à travers leur mission. Cette diffusion est facilitée ensuite par le premier missel imprimé (1474).

4. La réforme tridentine

Nous arrivons à l'époque du concile de Trente (1545-1563). En ce temps, la liturgie connaît une période de décadence. Les erreurs protestantes se sont diffusées et influencent certaines prières de la messe ou certains rites. Les erreurs d'impression des missels ne favorisent pas une célébration digne des sacrements. C'est dans ce contexte que le concile promeut une importante réforme liturgique, qui s'enracine dans un enseignement très complet sur les 7 sacrements.

Du point de vue de la célébration, le concile veut favoriser une liturgie qui exprime correctement le mystère, sans empêcher la participation des fidèles. La question de la langue à employer est longuement débattue par les Pères. Le concile encourage la communion fréquente. Plus important encore, il est demandé au Pape la promulgation d'un missel qui s'imposerait à toute la chrétienté.

Ce missel sera promulgué par Pie V en 1570. Pour le préparer, une commission fut mise en place. Elle procéda à une révision du calendrier liturgique, pour que le dimanche revienne à la première place. On réglemente les messes votives (qui font mémoire d'un aspect du mystère de la foi : le Précieux Sang par ex.) ; on supprime un certain nombre de séquences (méditation poétique sur un mystère en particulier) pour n'en garder que 5 ; on réordonne les gestes et prières que le prêtre dit à voix basse. En tout cela, ceux qui travaillèrent à cette réforme voulurent œuvrer *ad pristinam sanctorum patrum normam* : en vue de restaurer les normes reçues des saints Pères [de l'Église]. Saint Pie V put ainsi imposer ce missel rénové à toute l'Église, ne laissant subsister que les rites pouvant justifier plus de 200 ans d'âges. Dans les faits, le rite romain fut accepté partout, quoique lentement : en certains endroits, il faudra 3 siècles pour qu'il soit reçu.

Ce missel se distingue peu de celui de la curie imprimée en 1474, et son adoption ne provoqua pas de changement notable dans l'*ars celebrandi*. C'est surtout l'architecture sacrée qui s'en ressentit. On a parlé plus haut d'un mouvement qui poussait à séparer de plus en plus le prêtre des fidèles. Le XII^e siècle est ainsi l'âge d'or de l'architecture gothique, avec une abside très prolongée, au fond de laquelle se trouve l'autel. La nef est donc éloignée du centre de l'action liturgique, séparation souvent matérialisée par de magnifiques jubés, véritable dentelle de pierre. Avec la Réforme tridentine, au contraire, on rapproche l'autel du peuple ; on y met le Saint Sacrement, centre vers lequel tout converge. Cela nécessita toutefois de détruire les splendides jubés...

C'est ce missel de 1570 que l'on nomme parfois improprement "missel de saint Pie V"¹⁸. Mais il ne s'agit pas d'un texte publié *ex nihilo* : il est le fruit d'un long développement, codifié et imposé pour la première fois à toute l'Église, qui ne prétend pas mettre un point d'arrêt au développement de la liturgie. Diverses corrections lui seront d'ailleurs apportées au cours de l'histoire : Clément VIII en 1604 ; Urbain VIII en 1634 ; Pie X en 1914 ; Jean XXIII en 1962.

D. Le développement de la liturgie romaine après le concile : une liturgie nouvelle ou restaurée ?

Ce missel publié par saint Pie V permit à l'Église de répondre aux erreurs protestantes. Cependant, l'idéologie des Lumières et le sécularisme, lancèrent de nouveaux défis à l'Église. Plus positivement, le XVII^e et les siècles qui suivent voient la redécouverte d'un grand nombre de textes patristiques, de sources liturgiques (anciens sacramentaires, témoignages archéologiques) qui conduisent à la naissance, à la fin du XIX^e, d'un mouvement désireux de renouveler en profondeur la vie de l'Église. En liturgie, ce sera le "Mouvement liturgique". Pour bien comprendre ce mouvement, il faut toutefois être conscient de ce qu'était la liturgie avant le concile Vatican II.

¹⁸ Ainsi, le cardinal Ratzinger remarquait : « [Il] n'existe pas de liturgie tridentine et [avant] 1965, cette expression n'aurait rien représenté pour personne. Le concile de Trente n'a pas "fabriqué" de liturgie et au sens strict il n'existe pas de missel de Pie V. Le missel paru en 1570 par décret de Pie V se différenciait en peu de choses seulement de la première édition imprimée du missel romain parue juste cent ans auparavant. Dans la réforme de Pie V il s'agissait au fond uniquement de supprimer les proliférations du Moyen-Âge tardif qui s'y étaient glissées [...]. Pour la liturgie catholique, quatre cents ans d'âges seraient trop peu : elle remonte en réalité au Christ et aux Apôtres, et c'est de là qu'elle nous est parvenue à la faveur d'un mouvement unique et continu » : J. RATZINGER, *La liturgie est-elle changeable, oui ou non ?*, in *OJR*, p. 557.

1. Nécessité d'une réforme

Nous ne prétendons pas donner des indications exhaustives sur la manière de célébrer la liturgie dans la première moitié du XX^e s. On peut toutefois donner quelques témoignages qui nous font comprendre que la liturgie était devenue un ensemble de normes rituelles que les prêtres devaient observer. Les fidèles devaient certes être présents à la messe, mais ce qu'ils y faisaient n'avait aucun impact : non seulement leur participation n'est pas prévue par le rituel, puisque la messe-cadre est celle du prêtre assisté par un servant, mais on ne communie pas nécessairement pendant la messe, et on peut suivre celle-ci aussi bien en disant son chapelet qu'en lisant son missel ou un autre livre de dévotion. Nous nous contenterons d'un exemple pour illustrer ce hiatus entre la foi et la vie spirituelle. Il nous vient de Ratzinger et concerne la célébration de Pâques.

Le Samedi Saint, dans la forme qui fut la sienne jusqu'à sa récente réforme [1951], nous offre l'exemple peut-être le plus parlant de la coexistence d'une liturgie fossilisée et d'une paraliturgie vivante. Au petit matin, on célébrait dans des églises presque vides la solennité liturgique de la résurrection du Seigneur, office qui n'avait à peu près aucun retentissement dans la conscience des fidèles, alors que le soir, le peuple fêtait la résurrection à sa manière, avec tout l'éclat de la joyeuse expressivité baroque. Entre les deux offices s'écoulait un jour de silencieux recueillement auprès de la tombe du Seigneur, absolument pas perturbé par le fait que la liturgie officielle avait depuis longtemps fait retentir dans l'indifférence totale de sa tour d'ivoire l'alléluia pascal.¹⁹

¹⁹ J. RATZINGER, *Mon concile Vatican II, enjeux et perspectives*, Artège, 2011, p. 150. Le même auteur ajoute un autre exemple : « En purifiant la parole de son caractère rituel pour lui redonner son caractère de parole, la réforme liturgique a accompli un acte d'une importance décisive. Nous nous apercevons aujourd'hui progressivement de tout ce qu'il y avait, en fin de compte, de non-sens, de douteux, de malhonnête lorsque, avant l'Évangile, le prêtre demandait à Dieu de lui purifier son cœur et ses lèvres, comme il avait purifié les lèvres du prophète Isaïe avec un charbon ardent, pour qu'il puisse annoncer la Parole de Dieu avec dignité et compétence. En effet, il savait bien qu'ensuite il murmurerait pour lui seul cette parole de Dieu, sans penser à l'annoncer, tout comme il avait murmuré cette même prière. Ou bien, lorsqu'il disait *Dominus vobiscum*, ce "vous" auquel s'adressait cette salutation n'existait pas. La parole s'était vidée en devenant rite, et ici la réforme liturgique n'a rien fait d'autre que de remettre en valeur le sérieux de la parole et, en même temps, du culte lié à la parole. » : *Ibid.*, p. 267-268. Dom Botte donnait l'exemple de la communion données tous les quarts d'heure : B. BOTTE, *Le mouvement liturgique, témoignages et souvenirs*, Paris, Desclée, 1973, p. 10-11. On peut penser aussi à R. Guardini, qui, jeune prêtre, était exaspéré par ces religieuses qui récitaient pieusement leur chapelet pendant qu'il leur célébrait la messe devant le Saint Sacrement exposé, cf. H.-B. GERL-FALKOVITZ, *Romano Guardini, 1885-1968 : sa vie et son œuvre*, Paris, Salvator, 2012, p. 118.

2. Brève présentation du Mouvement liturgique

C'est dans ce contexte que naît le Mouvement liturgique. Il puise ses racines dans l'œuvre de dom Guéranger (1805-1875), restaurateur de la présence bénédictine en France après la révolution. À une époque encore marquée par les liturgies néo-gallicanes²⁰, l'abbé de Solesmes initia un mouvement de restauration de la liturgie romaine. Il entreprit aussi une vaste œuvre didactique afin que les fidèles puissent comprendre la liturgie et son rythme, créant l'expression « l'année liturgique ».

Ses efforts influencèrent bon nombre d'abbaye bénédictine. On assista à un grand mouvement de recherche historique, de redécouverte des Pères, et aussi d'initiatives plus ou moins heureuses et plus au moins autorisées. C'est le temps où le scoutisme obtient de pouvoir dire la messe dehors ; où on réfléchit sur la place du prêtre à l'autel ; où on lit en doublon les lectures dans la langue du peuple... Comme le dira Guardini, on a redécouvert que, dans le missel, il n'y avait pas que du rouge – les rubriques qui indiquent ce qu'il faut faire – mais qu'il y avait aussi du noir – les prières – et que celui-ci devait avoir la première place.

Le Mouvement liturgique n'est pas seulement le fait de prêtres ou religieux intellectuels : on trouve aussi des pasteurs d'âmes, préoccupés de redonner au peuple de Dieu l'accès à la source première de sa sanctification : la grâce donnée dans les sacrements. Même si certaines expériences donnent l'impression d'une certaine anarchie, il est indéniable que la plupart étaient animés par un véritable souci des âmes. C'est dans cette logique qu'ils ont cherché les meilleurs moyens pour favoriser la participation des fidèles.

À cet égard, on peut dire qu'il fut quelque chose de très positif dans l'histoire de l'Église du XX^e s. Le Pape Pie XII, au terme d'un rassemblement de liturgistes à Assise, reconnu la dimension providentielle de ce mouvement :

Le mouvement liturgique est apparu ainsi comme un signe des dispositions providentielles de Dieu sur le temps présent, comme un passage du Saint-Esprit dans son Église, pour rapprocher davantage les hommes des mystères de la foi et des richesses de la grâce, qui découlent de la participation active des fidèles à la vie liturgique²¹.

²⁰ Dès 1685, M^{gr} François Harley, évêque de Paris, avait publié pour son diocèse un missel propre, fruit d'un travail visant à revenir aux traditions liturgiques du diocèse. Au XVIII^e siècle, 90 des 139 diocèses de France avaient une liturgie néo-gallicane, la plupart reprenant le missel de Paris.

²¹ PIE XII, Discours aux participants au Congrès international de liturgie pastorale (Assise), 22-09-1956.

Si des écueils se manifestent, il reste qu'une réforme liturgique apparaissait nécessaire²². C'est le concile Vatican II qui la mit en œuvre.

3. La théologie de l'édition du missel publiée par saint Paul VI

Déjà au XVIII^e siècle, le pape Benoît XIV créa une commission de réforme (1741-1747), mais, insatisfait des propositions, il résolut de s'en occuper personnellement. La mort l'empêcha de mener à bien ce projet. Saint Pie X s'engagea pour un renouveau de la liturgie. En 1903, il encouragea la restauration du chant grégorien, en vue d'une meilleure participation des fidèles. Ses encouragements à la communion fréquente, l'abaissement de l'âge de la première communion, quelques modifications dans l'année liturgique pour retrouver la place centrale du dimanche, sont autant d'ébauches d'une œuvre plus importante de réforme. Celle-ci commencera avec le pape Pie XII. Celui-ci créa une commission devant réaliser une complète réforme de la liturgie. Avec M^{sr} Annibale Bugnini comme secrétaire, ce groupe commence par travailler sur la semaine sainte. En 1951, l'antique vigile pascale est ainsi restaurée et retrouve sa place le samedi saint au soir. En 1955, c'est la semaine sainte en son entier qui est revue. On permet l'usage de la langue vernaculaire dans le rituel (pour la célébration des sacrements), on atténue le jeûne eucharistique et une nouvelle version du psautier est promulguée. Un grand projet de réforme des rubriques est initiée, qui n'aboutira qu'en 1962, sous Jean XXIII. À cette époque, le concile est commencé : le pape lui laisse le soin de continuer l'œuvre initiée par son prédécesseur.

Pour ce faire, SC commence par définir ce qu'est la liturgie (1-20) puis définit les grandes lignes de la « restauration » de celle-ci, qui doit manifester son « développement organique » (SC 23 ; cf. 21-130) :

[...] Cette restauration doit consister à organiser les textes et les rites de telles façons qu'ils expriment avec plus de clarté les réalités saintes qu'ils signifient, et que

²² On notera que M^{sr} Lefebvre, qui a voté la constitution conciliaire sur la liturgie, admettait lui aussi la nécessité d'une réforme : « Quelque chose était à réformer et à retrouver. Il est clair que la première partie de la Messe faite pour enseigner les fidèles et leur faire exprimer leur foi avait besoin d'atteindre ces fins d'une manière plus nette et d'une certaine manière plus intelligible. À mon humble avis deux réformes dans ce sens semblaient utiles : premièrement les rites de cette première partie et quelques traductions en vernaculaire. Faire en sorte que le prêtre s'approche des fidèles, communique avec eux, prie et chante avec eux, se tienne donc à l'ambon, dise en leur langue la prière de l'oraison, les lectures de l'Épître et de l'Évangile ; que le prêtre chante les divines mélodies traditionnelles le Kyrie, le Gloria et le Credo avec les fidèles. Autant d'heureuses réformes qui font retrouver à cette partie de la Messe son véritable but » : M^{sr} M. LEFEBVRE, « Perspective conciliaire entre la 3^e et la 4^e session », *Itinéraires* 95 (1965), p. 78-79, cit. in Y. CHIRON, *Annibale Bugnini (1912-1978), réformateur de la liturgie*, Paris-Perpignan, Desclée de Brouwer, 2016, p. 106, n. 124.

le peuple chrétien, autant qu'il est possible, puisse facilement les saisir et y participer par une célébration pleine, active et communautaire. (SC 21)

Paul VI mit en place un conseil spécialement chargé de mettre en œuvre la constitution conciliaire sur la liturgie, le "Consilium ad exsequendam Constitutionem de Sacra Liturgia", coordonné par M^{gr} Bugnini²³. Fruit du travail de ce groupe regroupant des évêques et des théologiens du monde entier, la publication d'une nouvelle édition du Missel romain en 1969-1970.

Au début du missel, nous trouvons exposés les principes fondamentaux qui ont guidé ce travail de restauration. Comme Pie V, Paul VI a voulu que chacun des livres liturgiques soient précédés par un texte introductif, à ceci près qu'il ne s'agit plus d'un catalogue de choses permises ou défendues, mais d'une petite catéchèse portant sur la nature du rite : la « Présentation générale du Missel romain » (PGMR). Conscient des difficultés qui ont accompagné la publication du Missel, le pape a fait ajouter une introduction à cette présentation, destinée à répondre à ceux qui accusent la réforme liturgique d'être en rupture avec la liturgie précédente. Trois points sont à considérer.

1. Le Missel témoigne d'une même foi : le texte montre que le renouveau liturgique professe la même foi en ce qui concerne la messe comme saint sacrifice, la présence réelle, la nature du sacerdoce ministériel et du sacerdoce commun des fidèles.
2. Il s'insère dans une tradition liturgique ininterrompue : le texte cite la phrase de saint Pie V pour faire comprendre l'état d'esprit de la réforme liturgique : *ad pristinam sanctorum patrum normam* : on entend imiter le travail fait après le concile de Trente et restaurer la liturgie à la lumière de la théologie des Pères. Il y aurait biens-sûr un risque, celui de faire de l'archéologisme en pensant que la meilleure façon de célébrer est de revenir aux temps apostoliques, niant ainsi tout développement légitime. En fait, il s'agit de se rappeler que, pour tous les temps, la tradition des Pères doit servir de critère d'évaluation de la fidélité de l'Église. En ce sens, retrouver des textes liturgiques de l'époque patristique est un enrichissement (par ex : les préfaces, ou certaines oraisons ; la récitation du canon à voix haute).
3. Il s'adapte à de nouvelles conditions : le pape ne nie pas les changements considérables que traverse la société du XX^e siècle. À cette lumière, il semble juste d'introduire quelques changements pour per-

²³ PAUL VI, *Motu proprio Sacram liturgiam*, 25-01-1964 ; lettre de la Secrétairerie d'État du 29 février 1964.

mettre à la liturgie de continuer à parler à l'homme d'aujourd'hui. Parmi eux, mentionnons l'usage plus large de la langue vernaculaire, la plus grande possibilité de communier sous les deux espèces et l'encouragement à communier pendant la messe ; la rédaction de messes pour circonstances diverses, qui accompagnent la vie de l'homme (travail, prière pour la paix, etc.) et dont les textes sont basés sur l'enseignement de Vatican II.

C'est sur ces principes que se met en œuvre la réforme liturgique. Il est donc important de prendre conscience des beaux fruits de cette nouvelle étape du développement liturgique. En effet, quelle richesse ne sont pas mises à disposition des fidèles, si l'on pense à certaines décisions : lecture beaucoup plus importante de l'Écriture ; participation active des fidèles par le chant ; les processions, les réponses ; préfaces anciennes restaurées ; actualisation du sanctoral, etc. Des choses qui nous paraissent évidentes, comme commencer ensemble la célébration par un signe de croix et une demande de pardon, ou le temps d'action de grâce après la communion, sont des fruits de la réforme liturgique.

Parler de « réforme liturgique » ou mieux, comme le fait le concile, de « restauration »²⁴, s'inscrit donc dans la perspective d'un développement harmonieux et organique de la Tradition liturgique de l'Église, afin que la beauté de la liturgie puisse briller pour chaque génération :

À quoi pouvait ressembler la liturgie en 1918 ? Je tenterai une comparaison, sans doute imparfaite comme toute comparaison, mais qui éclairera mon propos. La liturgie, à ce moment-là, donnait l'apparence d'une fresque parfaitement préservée, mais presque entièrement recouverte de couches successives. Dans le missel que le prêtre utilisait pour célébrer la messe, la liturgie apparaissait telle qu'elle s'était développée depuis ses origines, alors que pour les croyants, elle était en grande partie dissimulée sous une foule de rubriques et de prières privées. Grâce au Mouvement liturgique, puis de façon plus nette lors du concile Vatican II, la fresque fut dégagée et, pendant un instant, nous restâmes fascinés par la beauté de ses couleurs et de ses motifs. Exposée depuis lors aux conditions climatiques comme à diverses tentatives de restauration ou de reconstruction, la fresque risque toutefois d'être détruite si l'on ne prend rapidement des mesures pour mettre un terme à ces influences nuisibles. Certes, il ne s'agit pas de la recouvrir derechef d'une autre couche, mais de susciter un nouveau respect pour tout ce qui la touche, une intelligence renouvelée de son message et de sa réalité, pour éviter que cette redécouverte ne soit le premier pas vers sa perte définitive²⁵.

²⁴ « Pour que le peuple chrétien bénéficie plus sûrement des grâces abondantes dans la liturgie, la sainte Mère l'Église veut travailler sérieusement à la *restauration* générale de la liturgie elle-même » (SC 21 ; nous soulignons). Cf. aussi SC 1 ; 3...

²⁵ J. RATZINGER, *Introduction à l'esprit de la liturgie*, Genève, Ad solem, 2001, p. 9-10.

Le même Esprit qui a conduit les Apôtres à développer dès l'origine la liturgie chrétienne guide encore son Église pour que l'eau vive de la liturgie puisse toujours abreuver les fidèles :

En regardant l'histoire bimillénaire de l'Église de Dieu, guidée par l'action sage de l'Esprit-Saint, nous admirons, plein de gratitude, le développement, ordonné dans le temps, des formes rituelles par lesquelles nous faisons mémoire de l'événement de notre salut. Depuis les multiples formes des premiers siècles, qui resplendissent encore dans les rites des antiques Églises d'Orient, jusqu'à la diffusion du rite romain ; depuis les indications claires du Concile de Trente et du Missel de saint Pie V jusqu'au renouveau liturgique voulu par le Concile Vatican II : à chaque étape de l'histoire de l'Église, la célébration eucharistique, en tant que source et sommet de la vie et de la mission de l'Église, resplendit de toute sa richesse multiforme dans le rite liturgique. (SacCar 3)

La liturgie héritée du travail de Paul VI n'est donc pas une nouvelle liturgie, mais le fruit d'un développement organique. Comme l'expliquait le cardinal Ratzinger :

Je considère [...] comme malheureux d'avoir éveillé l'idée d'un livre nouveau au lieu de présenter l'ensemble dans son unité avec l'histoire de la liturgie. Je crois par conséquent qu'une nouvelle édition devrait signifier et dire clairement que le missel de Paul VI n'est rien d'autre qu'une version renouvelée du missel unique, auquel Pie X ; Urbain VIII, Pie V et leurs prédécesseurs jusqu'aux temps de l'Église naissante ont contribué. La conscience de l'unité interne et ininterrompue de l'histoire et la foi, qui se manifeste dans l'unité toujours actuelle d'une prière qui vient de cette histoire même, est essentielle pour l'Église²⁶.

E. Pour un nouveau mouvement liturgique, ou une réforme de la réforme

Puisque la liturgie est vivante, il est clair que l'œuvre entreprise par le concile et mise en œuvre par le Consilium ne peut se considérer comme parfaite et achevée. La liturgie doit encore déployer toute la richesse de son mystère. Par ailleurs, la réforme elle-même, faite par des hommes, peut-être améliorée. C'était le souhait du cardinal Ratzinger, qui appelait de ses vœux un nouveau mouvement liturgique, ou qui a pu parler de la nécessité d'une réforme de la réforme :

[N]ous [avons] besoin d'un nouveau commencement issu de l'intime de la liturgie, comme l'avait voulu le mouvement liturgique lorsqu'il était à l'apogée de sa véritable

²⁶ J. RATZINGER, *La liturgie est-elle changeable*, op. cit., p. 557. C'est en raison de cette continuité que le cardinal Ratzinger estimait qu'il fallait laisser la liberté de pouvoir user de l'ancien missel : cf. J. RATZINGER, « Bilan et perspectives », in *OCJR*, op. cit., p. 596. Il met toutefois en garde contre le risque d'une Église fondée sur la subjectivité, où l'on choisit son groupe d'amis plutôt que d'accueillir ses frères et sœurs, cf. *ibid.*, p. 597.

nature, lorsqu'il ne s'agissait pas de fabriquer des textes, d'inventer des actions et des formes, mais de redécouvrir le centre vivant, de pénétrer dans le tissu proprement dit de la liturgie, pour que l'accroissement de celle-ci soit issue de sa substance même. La réforme liturgique, dans sa réalisation concrète, s'est éloignée toujours davantage de cette origine. Le résultat n'a pas été une réanimation mais une dévastation²⁷.

En effet, le développement de la liturgie est aussi une œuvre humaine, et certaines décisions sont susceptibles d'amélioration. Mais elle est aussi une œuvre de l'Église, assistée par l'Esprit-Saint. Elle s'inscrit dans un processus long de développement de la liturgie, fait de progrès et de régressions, mais qui n'a jamais altéré le sens profond du mystère de la liturgie. La réforme liturgique a voulu rendre à la célébration de la messe l'éclat qui convenait à un tel mystère, et il est dommage que la mise en pratique ait été parfois aussi désastreuse. Mais il ne faut pas confondre l'application pratique avec l'enseignement du concile. De même, on s'est souvent prévalu de l'autorité de la réforme liturgique pour justifier des réalisations abusives et contraire à l'esprit authentique de la liturgie²⁸.

Comme toute œuvre humaine, les réflexions du Consilium sont marquées par leur temps. On peut reprocher un certain optimisme idéaliste, qui pensait que la liturgie la plus authentique était celle des Pères, et qu'il fallait donc renoncer à tous les ajouts franco-germaniques pour retrouver une liturgie romaine pure. Les débats théologiques de l'époque sur la nature de l'âme, le péché originel ont aussi laissé une trace dans certains rituels (défunts ; prières d'intercession du bréviaire, baptême...). Par ailleurs, les années de la réforme coïncident avec l'avènement d'une société individualiste, de la société du spectacle, tandis que le développement technologique a radicalement changé la relation de l'homme avec la nature qui l'entoure. De telles évolutions ont aussi des conséquences sur la liturgie, poussant à la réduire à un show quelconque ; ou produisant une crise du symbole sans précédent dans l'histoire humaine.

²⁷ J. RATZINGER, « Klaus Gamber, l'intrépidité d'un vrai témoin », préface à K. GAMBER, *La réforme liturgique*, Le Barroux, Éditions Sainte Madeleine, 1992, p. 6.

²⁸ Jean-Paul II était conscient du scandale suscité parmi les fidèles par certaines innovations : « [...] je voudrais demander pardon – en mon nom et en votre nom à tous, vénérés et chers Frères dans l'épiscopat – pour tout ce qui, en raison de quelque faiblesse humaine, impatience, négligence que ce soit, par suite également d'une application parfois partielle, unilatérale, erronée des prescriptions du Concile Vatican II, peut avoir suscité scandale et malaise au sujet de l'interprétation de la doctrine et de la vénération qui est due à ce grand sacrement. Et je prie le Seigneur Jésus afin que désormais, dans notre façon de traiter ce mystère sacré, soit évité ce qui peut affaiblir ou désorienter d'une manière quelconque le sens du respect et de l'amour chez nos fidèles. » : JEAN-PAUL II, Lettre apostolique *Domenicae cenae*, 24-02-1980, n°12.

Pour Ratzinger, la crise liturgique ne sera surmontée qu'en retrouvant le véritable sens de la liturgie. Cela passe par une éducation aux symboles ; par un développement de la vie de prière et de la formation liturgique. Par ailleurs, de même que la réforme a eu un impact sur la manière dont on célèbre aujourd'hui la messe tridentine, la connaissance du missel datant de saint Pie V pourrait aider l'actuelle manière de célébrer en l'éduquant à une célébration précise, soignée, belle, témoignant de la présence de Dieu : « les deux formes d'usage du Rite romain peuvent s'enrichir réciproquement »²⁹. Selon lui, une telle réforme devrait se déployer autour des axes suivants :

- Le rejet de la créativité liturgique : les espaces laissés à la libre improvisation du prêtre « ne répondent pas à la réalité profonde, à l'esprit de la liturgie »³⁰ ;
- La fidélité des traductions ;
- L'orientation du prêtre dans la liturgie ;
- Parvenir à une synthèse entre la théologie des Pères, redécouverte par le Mouvement liturgique, et la théologie médiévale, trop souvent méprisée³¹.

C'est pourquoi une « réforme de la réforme » est toujours nécessaire, pour que la liturgie soit toujours davantage « source et sommet de la vie chrétienne »³². L'enseignement du concile doit continuer à guider ces approfondissements, qui doivent s'enraciner aussi dans l'engagement de chacun à partici-

²⁹ BENOÎT XVI, Lettre aux évêques accompagnant la Lettre apostolique *Summorum pontificum*, 07-07-2007.

³⁰ J. RATZINGER *et al.*, *Autour de la question liturgique*, op. cit., p. 180.

³¹ [D]ans ce progrès réel qu'a porté le Mouvement liturgique – qui a guidé vers Vatican II, vers *Sacrosanctum Concilium* – il y avait aussi un danger : le mépris du Moyen-Âge comme tel, de la théologie scolastique comme telle. [...] Ces idées unilatérales ont été ensuite popularisées avec des slogans très tristes et très dangereux ; ainsi disait-on déjà – je m'en souviens bien – : « le Pain consacré n'est pas là pour être regardé avec les yeux mais pour être mangé. » C'était un slogan contre l'adoration eucharistique ; on pensait que toute la réalité, tout le développement effectué au Moyen âge était erroné. Il y avait donc un rigorisme et un archéologisme liturgiques qui finalement, sont devenus un grand danger. On ne pouvait plus comprendre que même les nouveautés du Moyen Âge – l'adoration eucharistique et puis la piété populaire, tout cela, – était réellement des développements légitimes. Donc cette question [...] reste encore ouverte : quelle est la synthèse possible et la vision profonde commune entre la théologie médiévale et les Pères ? Je pense que saint Thomas d'Aquin est à la fois un théologien qui ouvre la porte à une nouvelle vision de la théologie, avec l'intégration de l'aristotélisme, et un théologien parfaitement patristique : en partant de lui, on devrait avoir la possibilité de trouver cette synthèse » : J. RATZINGER, « Bilan et perspectives », in *OCJR*, op. cit., p. 594.

per au mystère de la liturgie selon sa fonction propre, dans un véritable esprit de prière et d'adoration.

CONCLUSION

À la lumière de ce que nous venons de dire, la notion de liturgie et son rapport à la Tradition devrait mieux nous apparaître.

Dans notre première partie, nous avons vu que la liturgie est la communication du mystère de la foi. Ce que Jésus a dit et fait aux jours de sa vie terrestre ; et au plus haut point, le mystère de sa mort et de résurrection, sont rendus présents sous le voile des rites³³. La parole de Dieu y est proclamée pour nourrir la foi des fidèles ; tandis que la vie divine que le Christ est venu apporter aux hommes est communiquée par les sacrements, tout spécialement dans l'Eucharistie. En ce sens, on pourrait dire que la liturgie est le principal organe de la Tradition. Par elle, le Christ agit, dans l'Église, pour que l'œuvre de la Rédemption s'accomplisse aujourd'hui. Par ces rites, la foi est transmise, dans le double sens qu'ils mettent en relation avec Dieu et qu'ils expriment des vérités de foi (par ex : le signe de croix proclame la foi en Dieu-trinité tout comme le mystère du salut par la croix auquel le baptême nous a unis). Dès lors, la liturgie doit être considérée comme le premier lieu de la transmission de la foi : à travers les lectures, les prières et les rites, c'est le contenu de notre foi qui est révélée, c'est pourquoi, la première des catéchèses est la messe bien célébrée³⁴ : la célébration est proclamation de la foi reçue des apôtres et communication du contenu même de cette foi : le mystère du Christ Jésus : *lex orandi, lex credendi*³⁵.

Dans notre deuxième partie, nous avons approfondi le développement organique de la célébration liturgique au cours de l'histoire, en nous arrêtant particulièrement sur le rite romain. Nous avons vu que l'œuvre entreprise par le concile

³² L'expression, chez Benoît XVI, ne désigne donc pas une tentative de négation de la réforme liturgique.

³³ Comme l'écrit Congar, « le rite lui-même est ici un merveilleux conservateur de l'intégrité d'un dépôt. » : Y. CONGAR, *La tradition et la vie de l'église*, coll. « Traditions chrétiennes », Paris, Cerf, 1984², p. 102.

³⁴ « La meilleure catéchèse sur l'Eucharistie est l'Eucharistie elle-même bien célébrée » : BENOÎT XVI, Exhortation apostolique post-synodale *Sacramentum caritatis*, 22-07-2022, n°64. Il s'agit de la reprise d'une proposition synodale.

³⁵ « Quand l'Église célèbre les sacrements, elle confesse la foi reçue des apôtres. De là l'adage ancien : "Lex orandi, lex credendi" (ou : "Legem credendi lex statuat supplicandi" selon Prosper d'Aquitaine [V^e siècle]). La loi de la prière est la loi de la foi, l'Église croit comme elle prie. La liturgie est un élément constituant de la sainte et vivante Tradition. » (CEC 1124). Sur l'histoire de l'adage *lex orandi, lex credendi* et son application chez les Pères, cf. par ex. B. CAPELLE, « Autorité de la liturgie chez les Pères », op. cit.

Vatican II s'inscrit dans une histoire plus ample. La réforme liturgique a voulu rendre son éclat à la grande fresque de la liturgie, d'une manière qui soit à la fois fidèle à son histoire et ouverte à la mentalité de l'homme contemporain. Accepter le missel de Paul VI, c'est reconnaître la richesse de cet enseignement du concile, sans prétendre mettre fin au développement historique de la liturgie :

Le renouveau liturgique, réalisé de façon juste dans l'esprit de Vatican II, est donc en un certain sens la mesure et la condition pour mettre en œuvre l'enseignement de ce Concile Vatican II, que nous voulons accepter avec une foi profonde, convaincus que, par lui, l'Esprit-Saint « a dit à l'Église » les vérités et a donné les indications qui servent à l'accomplissement de sa mission à l'égard des hommes d'aujourd'hui et de demain³⁶.

Comme nous l'avons vu, la mise en œuvre de ce beau projet n'a pas toujours été heureuse. L'issue de la crise liturgique demande de retrouver le primat de Dieu qui agit dans la liturgie. Celle-ci est un don, que l'on reçoit par l'Église : « la grandeur de la liturgie tient à ce qu'elle échappe à l'arbitraire »³⁷. Au long des âges, elle a toujours été célébration, actualisation, de l'unique mystère du Christ, qui inaugure en sa propre vie le véritable culte en esprit et en vérité. C'est lui qui a laissé à ses apôtres et à leurs successeurs le soin d'en développer la forme rituelle, leur assurant le don du Saint-Esprit pour que l'Église soit fidèlement et pour toujours associée à cette œuvre si grande. Certes, les hommes sont imparfaits et l'histoire de l'Église illustre cette alternance entre authentique développement et décadence. En nos temps, le concile a juste-

³⁶ JEAN-PAUL II, Lettre apostolique *Dominicae cenae*, op. cit., n°13. Le Pape ajoutait : « Nous continuerons à consacrer un soin particulier à promouvoir et à suivre le renouveau de l'Église selon la doctrine de Vatican II, dans l'esprit d'une Tradition toujours vivante. À la substance de la Tradition, si elle est bien comprise, appartient aussi en effet une relecture correcte des « signes des temps », selon lesquels il faut tirer du riche trésor de la Révélation « de l'ancien et du nouveau ». En agissant dans cet esprit, conformément à ce conseil de l'Évangile, le Concile Vatican II a accompli un effort providentiel pour renouveler le visage de l'Église dans la sainte liturgie, en se reliant le plus souvent à ce qui est « ancien », à ce qui provient de l'héritage des Pères et qui est expression de foi et de doctrine de l'Église unie depuis tant de siècles. Pour pouvoir continuer à mettre en pratique, dans l'avenir, les directives du Concile en matière liturgique, et en particulier dans le domaine du culte eucharistique, il est nécessaire de réaliser une collaboration étroite entre le dicastère compétent du Saint-Siège et chaque Conférence épiscopale, une collaboration vigilante et en même temps créative, le regard fixé sur la grandeur du très saint mystère et, simultanément, sur les courants spirituels et les changements sociaux, si significatifs à notre époque, car non seulement ils créent parfois des difficultés, mais ils disposent aussi à un nouveau mode de participation à ce grand mystère de la foi. » (*Ibid.*)

³⁷ J. RATZINGER, *L'esprit de la liturgie*, op. cit., p. 134. Cf. aussi ID., *La célébration de la foi ; essai sur la théologie du culte divin*, Paris, Téqui, 1985, p. 74 : « Ce que [la liturgie] a d'exaltant, c'est qu'elle nous conduit hors de la petitesse et nous fait participer à la vérité. »

ment fait sien et porté à son accomplissement un mouvement qui visait à restaurer l'authentique liturgie de l'Église. Pour ses meilleurs exposants, il ne s'agissait pas de tourner le dos au passé en fabriquant une nouvelle liturgie. Il s'agissait de dépoussiérer le trésor reçu de nos Pères pour que son éclat brille de nouveau pour l'homme d'aujourd'hui. Cela pouvait exiger de renoncer à certains trésors culturels, en vue d'un bien plus grand : l'accès des fidèles à la grâce. Cependant, il ne s'agissait ni simple retour à un passé idéalisé, ni d'un saut en avant pour s'adapter naïvement à l'homme d'aujourd'hui : l'œuvre du concile se voulait une réforme, ou mieux, une restauration. L'arbitraire ou le manque de confiance dans l'autorité ecclésiale, ont souvent empêché ce travail de porter ses fruits. De fait, l'équilibre entre fidélité au passé et ouverture aux exigences propres à chaque époque n'est pas évident. Vis-à-vis de la liturgie, l'Église a reçu la mission difficile du jardinier, qui doit prendre soin de la graine pour qu'elle porte tout le fruit qu'elle contient :

Comme un jardinier accompagne une plante dans son épanouissement en faisant attention à son énergie propre et à sa nature, ainsi l'Église doit-elle accompagner respectueusement le chemin de la liturgie à travers les temps, distinguant ce qui pourra aider et guérir des violences et des destructions. [...] Le Pape n'est pas un monarque absolu dont la volonté ferait loi mais il est le gardien de la tradition authentique et à cet effet le premier garant de l'obéissance. Il ne peut pas faire ce qu'il veut et il peut avoir aussi à affronter ceux qui voudraient faire ce qui leur passe par la tête. Sa règle n'est pas de faire n'importe quoi mais de rester dans l'obéissance de la foi. À l'endroit de la liturgie il exerce la fonction du jardinier, non pas celle du technicien qui construit de nouvelles machines et jette les anciennes au rebut. Le rite, soit ce qui structure la prière et la célébration et qui a mûri dans la foi et la vie de l'Église, condense la tradition vivante où le tout de la foi et de la prière se trouve exprimé et rend possible la communion vitale avec ceux qui ont prié avant nous et ceux qui le feront après nous³⁸.

Il s'agit donc d'un travail délicat, exigeant patience, humilité, sagesse. Alors seulement, ce qui devrait nous unir cessera de nous diviser.

³⁸ J. RATZINGER, « Le développement organique de la liturgie », in *OCJR*, p. 624-625.

TÉMOIGNER DES RACINES CHRÉTIENNES DE LA FRANCE ET SAVOIR TRANSMETTRE LES VALEURS CHRÉTIENNES

Anne-Isabelle et Luc-Étienne

Luc-Étienne et Anne-Isabelle, nous sommes mariés il y a 34 ans nous habitons en Lozère nous avons nous fréquentons la Famille Missionnaire de Notre-Dame depuis 27 ans et sommes Foyers-Amis depuis 15 ans. Nous avons la grâce d'avoir reçu 7 enfant dont un qui est déjà retourné au ciel nous avons quatre enfants mariés et 8 petits-enfants.

Merci à Père Bernard et Béatrice et Loïc de nous avoir concocté un sujet aux petits oignons, mais avec deux plats principaux : un thème français bien "cocorico" sur nos racines chrétiennes, les pattes dans la glaise la tête au ciel, fidèle au coq ; et un thème universel sur la transmission des valeurs chrétiennes, avec deux pièges à la clé, sur la portée et la définition des mots "savoir" et "valeurs".

Nous croyons effectivement que la France est la fille aînée de l'Église et par conséquent que les racines chrétiennes de la France ont un rapport avec l'universalité. C'est même la raison pour laquelle nous pensons aussi que le grand menteur a fait des principes de la révolution française une prétendue destinée universaliste pour singer dans son exacte contraire une vocation pour le bien le vrai et le beau en une soumission au mal aux mensonges et au laid.

Mais on nous demande cet après-midi un témoignage, pas un enseignement pour lequel nous n'avons d'ailleurs pas de disposition particulière. Nous allons donc nous contenter de vous livrer quelques réflexions et souvenirs familiaux sur ces deux thèmes des racines chrétiennes et de la transmission des valeurs.

Pour les aborder, nous avons choisi de vous parler du devoir d'état des parents chrétiens et ensuite de l'appel au surcroît de charité à l'égard de la société.

I. LE DEVOIR D'ÉTAT DES PARENTS CHRÉTIENS

Témoigner des racines chrétiennes de la France et transmettre les valeurs chrétiennes en famille appartient au devoir d'état des parents.

Le Seigneur nous a confié les âmes de nos 7 enfants : la transmission n'est donc pas une option mais une obligation. Comment avons-nous pu vivre durant notre 34 ans de mariage cette obligation spirituelle et morale ? Par un prisme simple : les parents sont un exemple, un phare, par leur recherche de sainteté, mais avec toute leurs faiblesses.

L'Église, qui est bonne mère, nous donne les conseils et les commandements basiques pour mettre le pied sur le premier barreau de l'échelle : honorer les promesses de notre baptême et le premier commandement, donc honorer le dimanche, le jour du Seigneur, dont l'adoration en famille est la juste continuité.

En France on vit le dimanche avec son Seigneur de façon privilégiée : c'est un beau jour dans un beau pays.

Le dimanche en France est déjà un merveilleux poème, un printemps français, une sortie d'hiver, une éclosion du pays le plus tempéré de la planète, une promenade dans le jardin du Ressuscité – ou comment réentendre le quatrain à l'accent éternel, simple et sublime, de sainte Jeanne d'Arc, que certains peut-être connaissent par cœur :

Puis vint cette voix, environ l'heure de midi.

Au temps de l'été dans le jardin de mon père.

L'Église, étant toujours et encore bonne mère et conseillère, nous intime, nous presse amoureusement, d'engager pleinement chacun de nos enfants dans les sacrements de la vie chrétienne. À Paris pour nos deux aînés, ou à Mende pour les suivants, nous avons eu le bonheur de voir nos enfants recevoir le baptême sur le sol de France, la terre de Clovis et de ses soldats, Cloilde, Geneviève et tant de grands saints de France, et aussi celle de nos aïeux, grands-parents et parents.

Chaque sacrement de l'initiation chrétienne marque déjà un profond enracinement dont l'essentiel n'est pas visible. Cependant le catéchisme (*Les trois blancheurs* et *La miche de pain*) a été assurée par Anne-Isabelle à la maison car malheureusement il était notoirement défaillant sur la paroisse. Nous avons agrémenté ce catéchisme par la lecture de l'Évangile lors des trajets en voiture pour emmener le matin les enfants à l'école. Ensuite, nous est venu par une de nos filles, qui après un camp Domini, est venue nous dire qu'il faut dire le chapelet tous les jours : on a donc intégré le chapelet quotidien grâce à notre fille et grâce aux Domini. Évidemment le bénédicité à chaque repas.

La France est une terre extraordinaire de pèlerinage. Aussi avons-nous pu privilégier tout au long de notre vie de famille de nombreux pèlerinages pour

imprégner dans le cœur des enfants la douce prédilection de Jésus et Marie et des grands saints.

Nous avons donc pérégriné au moins une fois, sinon plusieurs, sur les sanctuaires mariaux : Lourdes, La Salette, Le Laus, la rue du Bac, Fatima, etc. ; ainsi que sur les pas des grands saints : saint Louis-Marie Grignon de Montfort, saint Yves de Tréguier, le Mont-Saint-Michel, sainte Jeanne d'Arc, sainte Thérèse et ses saints parents à Lisieux, Sainte-Anne-d'Auray, saint Louis à la Sainte Chapelle, sainte Marie-Madeleine à Vézelay, saint Maximin et la Sainte Baume, sainte Marguerite-Marie à Paray-le-Monial, saint Joseph du Bessillon à Cotignac, etc. Sans oublier les destinations plus lointaines mais classiques : Rome Saint-Jacques-de-Compostelle, Assise ; en qualité d'anciens parisiens, Notre-Dame de Paris (notamment lors de l'ostension de la Sainte Couronne), ou encore la basilique du Sacré-Cœur, étaient des passages obligés, ainsi qu'Argenteuil, où l'on vénère la sainte Tunique. Chaque vénération d'un saint ou d'une sainte sur le sol de France est l'occasion d'une action de grâce pour les œuvres du Seigneur envers le pays, pour sa tendresse pour notre patrie terrestre

D'un point de vue culturel, nous avons naturellement privilégié voir outre-cièrement privilégié) les séjours au Puy du Fou plutôt qu'à Eurodisney

Nous avons sélectionné les abonnements à des revues chrétiennes selon l'âge des enfants (*Petit berger* ; *Cinq pains et deux poissons* ; *Vianney* ; *Magnificat junior* – idée de cadeaux soufflé aux grand-parents, parrains et marraines. *Idem* pour les lectures (Éditions des Signes de pistes ; du Triomphe). Toute la collection des bandes dessinées sur la vie des saints qui a toujours beaucoup de succès auprès des enfants extérieurs à la famille qui nous visitent

La vigilance s'impose pareillement sur les choix des films (*Karol*, *Don Bosco*, *Saint Philippe Néry*, *Marcellino pan y vino*, *La Passion du Christ* – à un âge adapté, à notre sens vers 14 ans...), liste non exhaustive ! Nous avons récemment été très heureux d'assister au visionnage de *Vaincre ou mourir* lors d'une projection en Lozère au cinéma de Langogne, avec des Domini.

Deux événements de notre vie familiale sont venus marquer plus spécialement notre enracinement chrétien sur notre sol de France et ces deux événements ont singulièrement approfondi notre vie de foi familiale et ecclésiale.

Il s'agit de la mort de notre enfant André, Yves, Marie, parti au Père à l'âge d'un mois, en 1999, et qui a donné son nom à la maison familiale, qui s'appelle Le Mas Saint-André. Il est enterré au cimetière de Mende où nous prenons donc racine de façon très "vivace" pour notre lignée familiale.

Le second événement que la Providence a bien voulu nous concéder est la rencontre de la Famille Missionnaire de Notre-Dame à Saint-Pierre de Colom-bier, soit à 1h45 en voiture de Mende, et notre engagement en 2008 auprès des Foyers-Amis de la communauté. La communauté nous soutient pleinement dans notre enracinement chrétien, elle se réjouit avec nous de nos bonheurs familiaux et portent avec nous nos croix. Nous pouvons dire sans ambage que le partage de la vie de prière avec les Domini a considérablement approfondie notre témoignage des racines chrétiennes de la France, particulièrement avec la vénération et l'approfondissement des enseignements de saint Jean-Paul II, qui n'a jamais manqué d'encourager la France, et l'étude soigneuse également des pensées et des œuvres de Benoît XVI, qui élargit les racines chrétiennes de la France à celle de l'Europe entière. Le témoignage des racines chrétiennes de la France et la transmission des valeurs chrétiennes s'épanouissent encore notablement dans le cadre des engagements de nos enfants à travers le scoutisme les colonies ou les camps Domini.

Ce premier visage de la transmission des racines et des valeurs en famille à travers l'accomplissement du devoir d'état des parents dans l'éducation des enfants est en réalité la partie la plus gratifiante, la plus épanouissante, nous donnant, malgré quelques vicissitudes, de nous émerveiller et contempler les œuvres du Seigneur sur nos enfants et, qui sait, de nos petits-enfants.

Le second visage de cette transmission, relatif au témoignage envers les périphéries familiales, appelant un surcroît de charité, s'apparente pour le coup à un véritable et rude combat, qu'il s'agisse du travail professionnel, de l'école, du combat pour la vie et la famille, de la nation ou même au sein de l'Église.

II. SURCROÎT DE CHARITÉ ENVERS LA SOCIÉTÉ

En deuxième partie, il faut donc évoquer ce surcroît de charité à travers le témoignage envers les périphéries familiales et sociales, ou le combat pour *gaudium et spes*.

Ce combat est présent dans la sphère professionnelle : en sa qualité d'avocat exerçant à titre individuel au sein d'un cabinet privé, Luc-Étienne exerce sa liberté en proposant à ses clients la consultation avec dans son dos une icône de la Sainte Vierge (Mère du Perpétuel Secours) et le crucifix ainsi qu'une statuette de saint Yves, saint patron des hommes de loi. Il en va ainsi depuis 30 ans et jamais personne ne s'en est plaint. Il a le souvenir d'avoir vu une cliente en larmes dans son cabinet pleurant un avortement 45 ans après les faits. Elle a accepté qu'ils prient tous les deux un « Je vous salue Marie » en fin de consultation. Elle est toujours cliente du cabinet à ce jour. Le principe même du travail

d'avocat en droit pénal repose sur une valeur chrétienne fondamentale qu'est la distinction du péché et du pêcheur et donc de l'acte et de son auteur.

Cette valeur permet de ne jamais relativiser un acte grave et de défendre malgré tout l'infracteur devant son juge pour envisager sa repentance. Mais que vaut ce principe au sein d'une société qui ne croit plus en l'expiation par la peine à exécuter ?

Il est donc nécessaire que des avocats chrétiens portent cette souffrance surtout dans un monde comme le nôtre qui s'avilit dans la violence morale, intellectuelle et physique

Mais la Providence est bonne et nous envoie des consolations : j'étais récemment à Bordeaux pour plaider dans une affaire pénale correctionnelle, et ne voilà-t-il pas qu'en rentrant dans la grande salle d'assise, je vois un crucifix de 4 à 5 mètres de haut : il y a des consolations qui arrivent et il faut les prendre et remercier le Seigneur pour cela.

Plus joyeux est le témoignage qu'Anne-Isabelle peut donner dans la gestion d'une partie de la maison transformée en gîte qui s'appelle le gîte de la Visitation. Nous y avons laissé en effet toutes les croix au-dessus des portes des chambres, une éloquente icône de la Vierge à l'Enfant dans un salon ou encore une statuette de la Sainte Famille dans la pièce principale. Ce témoignage tout simple, facile à réaliser, semble être providentiellement protégé depuis cinq ans puisque les remontées négatives sont inexistantes et Anne-Isabelle est depuis tout ce temps notée 5/5 (pour l'humilité, 4,95 !). Les visiteurs sont touchés et rapportent que le gîte a « des ondes positives » et même « une âme », « on s'y sent comme chez soi ! ».

Le Seigneur attend donc notre témoignage dans nos cercles professionnels, avec délicatesse et discernement certes, mais avec conviction. Les bénédictions de tous nos lieux de vie (du cabinet, de la maison ou du gîte) lors d'une célébration solennelle et familiale sont des étapes essentielles.

Quant à l'école, comment y témoigner de nos racines et de nos valeurs chrétiennes ?

Avec 18 années d'écart entre notre fils aîné qui va sur ces 33 ans et notre dernier qui va sur ces 15 ans ; en sommes en l'espace d'une génération, nous avons été les témoins de l'effondrement de ce que nos pouvoirs publics appellent l'éducation nationale, et ce tant dans le secteur public que privé sous contrat. Notre premier combat contre le *gender* a commencé il y a 12 ans déjà, à une époque où il était soutenu que cette théorie était un fantasme. Or ce fantasme est devenu brutal réalité. La vigilance doit donc être quotidienne sans

relâchement possible. Nous exerçons cette vigilance en écoutant notamment chaque enfant lors du temps du repas du midi, qu'il ne prend qu'exceptionnellement à la cantine. Seul un échange demi-journée par demi-journée permet d'assurer efficacement cette vigilance, en raison des agressions permanentes sur le plan intellectuel et moral qui nous ont contraint à prendre rendez-vous sur rendez-vous avec les professeurs ou les directions qui appliquent la politique du "pas de vague".

On ne peut être en reste sur le terrain du combat pour la vie et la famille. Nous pensons que la fidélité sans faille à la marche annuelle pour la vie à Paris en janvier malgré les 1 200 km aller/retour, porte du fruit. Nous revenons épuisés vers 2h du matin pour reprendre l'école ou le travail le lundi matin à 8h... Épuisés mais la conscience libre et tranquille d'avoir rempli son devoir. Les manifestations de 2013 et 2014 avec La Manif Pour Tous sur Lyon, Paris, Montpellier, ou Bordeaux ont laissé des traces militantes indélébiles chez chacun de nos enfants

Une des premières valeurs à transmettre sans qu'elle soit négociable est celle de la liberté, puisque le Seigneur nous veut libre et non assujetti aux « structures de péchés » qui nous entravent et nous réduisent à l'esclavage moderne, comme on a pu le subir durant les deux années du Covid.

Face au combat politique, le témoignage pour la Nation, la patrie, la terre de nos pères, nous pouvons avoir le sentiment d'être irrémédiablement submergé et pourtant, au fin fond du tunnel il faut être capable de voir quelques lucioles d'espérance. Le Seigneur n'abandonnera pas la fille aînée de son Église. Ce sont quelques vaillants baptisés qui combattent encore, mais la victoire ne proviendra pas de nos propres forces puisqu'elle sera un don du ciel. Le Seigneur nous donnera la victoire, mais nous ne pourrons faire l'économie du combat qui nécessitera possiblement quelques calices du martyr.

Enfin, nous en sommes même appelés à témoigner des racines chrétiennes de la France au sein de notre propre Église catholique ! Lorsque par exemple des pouvoirs publics acceptent finalement la reconstruction de Notre-Dame de Paris à l'identique avec sa flèche, des autorités d'Église nous préparent un nouveau mobilier liturgique mutique bancaire et décharné rejetant très loin des yeux et du cœur nos racines ancestrales.

En conclusion, nous pensons qu'il nous faut prier avec une fervente insistance l'Esprit-Saint afin de recevoir le courage, la force pour témoigner, car le bon diagnostic ne suffit pas. Il faut le courage moral et physique pour recevoir la grâce de demeurer de fidèles combattants.

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE LA TRADITION SUR LA VIE MORALE CHRÉTIENNE À LA SUITE DE JÉSUS

Sœur Gaëtane DOMINI

Chrétien, reconnais ta dignité. Puisque tu participes maintenant à la nature divine, *ne dégénère pas en revenant à la déchéance de ta vie passée.* Rappelle-toi à quel Chef tu appartiens et de quel Corps tu es membre. Souviens-toi que tu as été arraché au pouvoir des ténèbres pour être transféré dans la lumière et le Royaume de Dieu !¹

C'est par cette exhortation du Pape saint Léon le Grand que s'ouvre la troisième partie du *Catéchisme de l'Église Catholique*, consacrée à la vie morale du chrétien, la vie dans le Christ.

Quelle est la place de cette vie morale dans la Tradition de l'Église ? Peut-on vraiment considérer l'enseignement moral de l'Église comme appartenant à sa grande Tradition ?

La Tradition, nous dit le *Compendium du Catéchisme de l'Église Catholique*, est « la transmission vivante de la Parole de Dieu ² » ; elle nous « vient des apôtres et transmet ce que ceux-ci ont reçu de l'enseignement et de l'exemple de Jésus et ce qu'ils ont appris par l'Esprit-Saint³. »

« Elle comprend – précise le Concile Vatican II – tout ce qui contribue à conduire saintement la vie du peuple de Dieu et à en augmenter la foi ; ainsi l'Église perpétue dans sa doctrine, sa vie et son culte et elle transmet à chaque génération, tout ce qu'elle est elle-même, tout ce qu'elle croit⁴. »

Or puisque *l'Église est Sainte*, elle nous transmet par la Tradition les moyens d'être également saints, ce qui passe d'abord par les sacrements et le don de la vie de la grâce, mais aussi par *un enseignement moral conforme à l'Évangile*.

En effet, nous dit Jean-Paul II,

¹ SAINT LÉON LE GRAND, *Sermon* 21, 2-3, cf. *Catéchisme de l'Église Catholique*, 1992, n°1691.

² Cf. *Compendium du Catéchisme de l'Église Catholique*, 2005, n°13. Au n°12, il est précisé que cette transmission « s'accomplit, depuis les origines du christianisme, par la prédication, le témoignage, les institutions, le culte, les écrits inspirés. »

³ CEC, n°83.

⁴ CONCILE VATICAN II, Constitution dogmatique *Dei Verbum* sur la Révélation divine, 1965, n°8.

à l'intérieur de la Tradition, avec l'assistance de l'Esprit-Saint, se développe l'interprétation authentique de la Loi du Seigneur. L'Esprit, qui est à l'origine de la Révélation, des commandements et des enseignements de Jésus, veille à ce qu'ils soient gardés saintement, exposés fidèlement et appliqués correctement dans tous les temps et dans toutes les situations⁵.

« Le Décalogue, le Sermon sur la Montagne et la catéchèse apostolique nous décrivent les chemins qui conduisent au Royaume des cieux⁶ » nous dit le *Catéchisme de l'Église Catholique*. Voyons donc les grandes lignes qu'ils nous indiquent... et leur mise en œuvre dans l'histoire de l'Église.

I. « EN OBÉISSANT À LA VÉRITÉ, VOUS AVEZ PURIFIÉ VOS ÂMES » (1 P 1, 22)

Mais avant de parler du contenu de l'enseignement moral traditionnel en tant que tel, peut-être serait-il bon de rappeler qu'il existe *bel et bien une vérité morale*, des actes qui sont bons, et d'autres mauvais. En effet, on peut considérer que l'une des raisons de notre *crise actuelle*, tant dans le monde que dans l'Église, est *l'écroulement de la vie morale et de ses absolus*.

Maintenir, comme l'a fait Jean-Paul II avec *Veritatis splendor*⁷, qu'il existe *des normes morales sans exception*, car les actes qu'elles interdisent sont toujours mauvais, toujours en contradiction avec la *Sequela Christi* (c'est-à-dire avec notre marche à la suite du Christ), est quelque chose que beaucoup de nos contemporains, y compris catholiques, ont beaucoup de mal à entendre aujourd'hui...

Le *Catéchisme*⁸ nous rappelle que *la moralité d'un acte humain dépend : 1 - de son objet ; 2 - de la fin visée ; 3 - des circonstances de l'acte*.

L'objet est l'acte dans sa *réalité objective*. C'est le contenu de l'acte, envisagé dans son rapport au bien. Un objet moral peut être bon (ex. : donner à manger à un affamé), mauvais (ex. : mentir à son interlocuteur) ou indifférent (« neutre » ; ex. : faire du vélo).

La fin visée ou l'intention est le *but poursuivi* par le sujet à travers son action. Elle peut modifier la valeur morale d'une action. Par exemple, si je fais l'aumône pour la vaine gloire, alors mon acte, dont l'objet en soi est bon, devient mauvais.

⁵ JEAN-PAUL II, Encyclique *Veritatis splendor*, 1993, n°27.

⁶ CEC, n°1724.

⁷ Cf. JEAN-PAUL II, *Veritatis splendor*, op. cit., par ex. n°79 et suiv.

⁸ Cf. CEC, n°1750 et suiv.

Les circonstances sont les éléments qui se situent « *autour de l'acte* ». Ce sont des éléments secondaires qui ne peuvent pas changer la valeur morale d'une action. Par contre, les circonstances contribuent à augmenter ou à diminuer la bonté et la malice morale des actes humains, et la responsabilité de l'agent. Si je vole une bijouterie sous la menace, même si l'acte reste mauvais, ma responsabilité est diminuée.

Pour qu'un acte soit bon, il faut que son objet moral ET la fin visée par l'agent soient bons.

Notre conscience, qui nous aide à juger adéquatement de chaque situation, n'est ni la créatrice, ni le juge de la loi morale, de la vérité sur le Bien : elle n'en est que l'interprète ! Elle doit être l'écho de la Voix de Dieu en nous et le témoin de notre fidélité ou de notre infidélité à la loi qu'elle reconnaît comme au-dessus d'elle. « La conscience a des droits parce qu'elle a des devoirs⁹ » nous dit saint John-Henry Newman, et en premier lieu celui de se former à la lumière de la vérité.

C'est parce qu'il a été créé *libre*, à l'image de Dieu, que l'homme est *responsable de ses actes*. Et si « quand il agit de manière délibérée, l'homme est, pour ainsi dire, le père de ses actes¹⁰ », nous ne devons pas oublier, comme le faisait remarquer saint Grégoire de Nysse que, *réciroquement*, « nos actes sont nos parents » : en effet, ils nous « génèrent » en quelque sorte, dans le mal – si je commets un vol, je deviens voleur ! (et ce d'autant plus que je répète cet acte) – comme dans le bien – si j'agis par charité, je deviens charitable ! -. Ainsi, dans la vie morale, nous pouvons enclencher un cercle vertueux, celui du « *combat des vertus* », ou nous laisser entraîner dans un cercle vicieux, dans la « *dégringolade des vices* ».

Et Jésus nous avertit : « Elle est grande, la porte, il est large, le chemin qui conduit à la perdition ; et ils sont nombreux, ceux qui s'y engagent. Mais elle est étroite, la porte, il est resserré, le chemin qui conduit à la vie ; et ils sont peu nombreux, ceux qui le trouvent ! » (Mt 7, 13-14). Alors, pour que nous allions dans la bonne direction, que nous ont transmis les apôtres, à la suite de Jésus, *en matière de morale ?*

⁹ SAINT J. H. NEWMAN, Lettre au Duc de Norfolk, 1875.

¹⁰ CEC, n°1749.

II. LES GRANDS ENSEIGNEMENTS DE LA TRADITION MORALE

L'enseignement de la Tradition sur la vie morale à la suite du Christ trouve son fondement dans la *loi morale naturelle*¹¹ qui est une participation de la raison humaine à la Sagesse de Dieu Créateur. La *loi naturelle* peut être comprise comme *l'ordre de l'amour* que le Créateur a établi dès le commencement et qu'il établit dans les actes humains afin qu'ils atteignent leur fin = l'union au Bien Suprême qu'est Dieu Lui-même.

Cette morale naturelle a été explicitée par Dieu à travers les *dix commandements*, afin qu'elle soit connue « de tous et sans difficulté, avec une ferme certitude et sans mélange d'erreur¹². » Les *trois premiers commandements*, nous permettent de mettre Dieu à la première place car « Sans Dieu, l'homme ne sait pas ce qu'il est, ni où il va¹³ » nous dit le Cardinal Sarah. Les *sept commandements suivants* règlent notre conduite vis-à-vis des autres et de nous-mêmes. Je vous renvoie ici à notre forum de février dernier¹⁴ !

Le Sermon sur la montagne de Notre-Seigneur, rapporté par les Évangiles¹⁵, vient ensuite actualiser la Loi ancienne pour la mener à sa perfection. « Celui qui voudra méditer avec piété et perspicacité le Sermon que notre Seigneur a prononcé sur la montagne, tel que nous le lisons dans l'Évangile de saint Matthieu, y trouvera, sans aucun doute, la charte parfaite de la vie chrétienne¹⁶ » nous dit saint Augustin.

Qu'y trouvons-nous ?

¹¹ Sur la loi morale naturelle, cf. CEC, n°1954 et suiv. et l'enseignement de Frère Benoît dans notre Forum de février 2023 sur les 10 commandements de Dieu face aux idéologies de la déconstruction : « L'homme peut-il vivre sans loi ? »

¹² Pie XII, Encyclique *Humani generis*, 1950, sur quelques opinions fausses qui menacent de ruiner les fondements de la doctrine catholique. Il y écrit : « l'intelligence humaine, dans la recherche de si hautes vérités [en matière religieuse et morale], souffre d'une grave difficulté en raison d'abord de l'impulsion des sens et de l'imagination et en raison aussi des passions vicieuses nées du péché originel. Voilà comment les hommes en sont venus à se pénétrer si facilement eux-mêmes de ce principe que, dans ce domaine, est faux ou pour le moins douteux tout ce qu'ils ne veulent pas être vrai. C'est pourquoi il faut tenir que la révélation divine est moralement nécessaire pour que tout ce qui n'est pas, de soi, inaccessible à la raison en matière de foi et de mœurs, puisse être, dans l'état actuel du genre humain, connu de tous promptement, avec une certitude ferme et sans mélange d'erreur. »

¹³ CARDINAL R. SARAH, Entretien sur son livre *Dieu ou rien*, 10-03-2015.

¹⁴ FMND, *Les dix commandements de Dieu face aux idéologies de la déconstruction*, Actes du forum de Sens (18-19 février 2023), [en ligne : <https://fmnd.org/Formation/Forum-2023-les-10-commandements>]

¹⁵ Cf. l'évangile de saint Matthieu, chap. 5-7

¹⁶ SAINT AUGUSTIN, *Serm. Dom.* 1, 1, cité par le CEC, n°1966.

Tout d'abord, citons *la règle d'or* qui, dans la Tradition catholique, a ceci de particulier par rapport aux morales païennes qu'elle est *exprimée de manière positive*. Ainsi, il ne s'agit plus seulement de ne pas faire aux autres ce qu'on ne voudrait pas que l'on nous fasse, mais, nous dit Jésus, « tout ce que vous voudriez que les autres fassent pour vous, faites-le pour eux, vous aussi : voilà ce que disent la Loi et les Prophètes¹⁷. » (Mt 7, 12)

Les béatitudes (Mt 5, 3-12), ensuite, nous demandent d'accueillir avec foi et espérance *les voies surprenantes du Royaume* : la pauvreté, l'humilité, la pureté du cœur, la persécution supportée pour Dieu...

Le Sermon sur la montagne nous détaille aussi *les actes de la vertu de religion* (cf. Mt 6) que sont l'aumône, la prière et le jeûne, à pratiquer pour plaire à Dieu et non pour être bien vu des hommes.

À cet enseignement, nous devons encore ajouter *le commandement nouveau* que Jésus nous a laissé de nous aimer les uns les autres : « Comme je vous ai aimés, vous aussi aimez-vous les uns les autres » nous demande Jésus (Jn 13, 34).

« Au Sermon du Seigneur, il convient [enfin] – nous dit le Catéchisme de l'Église Catholique – de joindre la catéchèse morale des enseignements apostoliques, comme Rm 12-15 (« Ne prenez pas pour modèle le monde présent... ») ; 1 Co 12-13 (Hymne à la charité) ; Col 3-4 (« Recherchez les réalités d'en haut ! ») ; Ep 4-5 (« Ayez beaucoup d'humilité, de douceur et de patience, supportez-vous les uns les autres avec amour... ») ; etc. Cette doctrine transmet l'enseignement du Seigneur avec l'autorité des apôtres, notamment par l'exposé des vertus qui découlent de la foi au Christ et qu'anime la charité... ».

À la suite des Apôtres, « il appartient [maintenant] à l'Église – à travers ses pasteurs – d'annoncer en tout temps et en tout lieu les principes de la morale, même en ce qui concerne l'ordre social, ainsi que de porter un jugement sur toute réalité humaine, dans la mesure où l'exigent les droits fondamentaux de la personne et le salut des âmes¹⁸» indique le Code de Droit Canonique.

Preuve que cet enseignement moral est passé dans la vie des chrétiens dès l'origine, nous avons la Didachè, sorte de « vade-mecum » des premières com-

¹⁷ Cf. aussi Lc 6, 31 : « Ce que vous voulez que les autres fassent pour vous, faites-le aussi pour eux. »

¹⁸ *Codex Iuris Canonici*, 1983, can. 747. JEAN-PAUL II, *Veritatis splendor*, op. cit., n°27 : « l'Église, dans sa vie et dans son enseignement, se présente comme « colonne et support de la vérité » (1 Tm 3, 15), et aussi de la vérité dans l'agir moral. »

munautés chrétiennes, où la catéchèse morale est présentée selon l'enseignement des « *deux voies*¹⁹ », une première partie traitant du *chemin de la vie*, et l'autre du *chemin de la mort*. Car la morale chrétienne n'est pas d'abord un ensemble de règles de bonne conduite : il s'agit bien plutôt d'*une question de vie ou de mort*, de bonheur ou de malheur ! Car nous sommes faits pour la vie éternelle, le bonheur éternel du Ciel, et par la Tradition morale, c'est notre Sauveur qui ne cesse de nous rappeler : « choisis donc la vie ! » (Dt 30, 19).

« Voici donc le chemin de la vie – lit-on dans la Didachè : – En premier lieu tu aimeras le Dieu qui t'a créé ; en second lieu tu aimeras ton prochain comme toi-même. Et tout ce que tu ne voudrais pas qu'on te fit, ne le fais pas non plus à autrui²⁰. » Le cœur de la morale chrétienne peut donc se résumer aux deux grands commandements enseignés par Notre-Seigneur – *amour de Dieu et du prochain* –, auxquels on adjoint *la règle d'or*.

Mais la Didachè ne s'arrête pas là et continue en détaillant *certaines points* que renferment ces obligations, et ce en citant parfois directement l'Évangile. Entre autres il est écrit : « priez pour vos ennemis, jeûnez pour ceux qui vous persécutent. [...] Abstiens-toi des passions charnelles et mondaines. [...] Si quelqu'un t'enlève ton manteau, donne-lui aussi la tunique. Si quelqu'un te prend ce qui est à toi, ne le redemande pas...²¹»

Et un peu plus loin apparaît ce qui ressemble à une version légèrement plus développée du *décalogue*, avec (si on veut essayer de le découper par thèmes) :

- I. *Sur le respect de la vie et de la famille* : « Tu ne tueras point ; tu ne commettras point d'adultère ; tu ne souilleras point les enfants ; tu ne seras point impudique ; tu ne déroberas point ; tu ne t'adonneras point à la magie ; tu ne prépareras point de breuvages empoisonnés ; tu ne tueras point l'enfant par avortement et tu ne le feras pas mourir après sa naissance. »
- II. *Sur le respect du bien d'autrui et de la parole donnée* : « Tu ne convoiteras point ce qui appartient au prochain ; tu ne seras point parjure ; tu ne porteras point de faux témoignage ; tu ne médieras point ; tu ne seras point rancunier. Tu n'auras pas de duplicité dans tes pensées ni dans tes paroles, car la duplicité est un piège de mort. Ta parole ne sera pas mensongère ni vide, mais pleine d'action. »

¹⁹ Cf. Mt 7, 13-14

²⁰ *Didachè, ou enseignement des Apôtres*, chap. 1, v.2.

²¹ *Ibid.*, chap. 1, v.3 ; 6 ; 8.

- III. *Sur le combat des vertus et la maîtrise de soi* : « Tu ne seras pas cupide, ni rapace, ni hypocrite, ni dépravé, ni orgueilleux. »
- IV. *Sur l'amour du prochain* : « Tu n'écouteras aucun mauvais conseil contre ton prochain. Tu ne haïras aucun homme, mais tu reprendras les uns, tu prieras pour les autres, tu aimeras les autres plus que ton âme²². »

Mais voici le chemin de la mort – continue la Didachè. Avant tout il est mauvais et plein de malédictions : meurtres, adultères, convoitises, impudicités, vols, idolâtries, pratiques magiques, bénéfiques, rapines, faux témoignages, hypocrisies, mauvaise foi, ruse, orgueil, méchanceté, arrogance, cupidité, langage obscène, jalousie, présomption, dédain, forfanterie...

Et elle continue en décrivant toutes sortes de gens qui commettent le mal pour conclure : « Enfants, fuyez tous ces gens-là !²³ » Et cet enseignement est toujours d'actualité.

Plus tard, les pasteurs de l'Église en sont venus à édicter ce que l'on appelle « *les commandements de l'Église* » qui ont pour but de « garantir aux fidèles le minimum indispensable dans l'esprit de prière et dans l'effort moral, dans la croissance de l'amour de Dieu et du prochain²⁴ ». Ils sont au nombre de cinq²⁵ :

1 – Les Dimanches et les autres jours de fête de précepte²⁶, les fidèles sont tenus par l'obligation de *participer à la Sainte Messe* et de s'abstenir des œuvres serviles ;

2 – Tout fidèle est tenu par l'obligation de confesser *ses péchés au moins une fois par an* ;

3 – Tout fidèle est tenu par l'obligation de *recevoir la Sainte Communion au moins chaque année à Pâques* ;

4 – Aux jours de pénitence fixés par l'Église²⁷, les fidèles sont tenus par l'obligation de *s'abstenir de viande et d'observer le jeûne* ;

²² *Ibid.*, chap. 2, v1-7.

²³ *Ibid.*, chap. 5, v1-3.

²⁴ CEC, n°2041.

²⁵ Cf. CEC, n°2042-2043.

²⁶ Les fêtes de précepte sont : la Toussaint (1^{er} novembre), Noël (25 décembre), l'Ascension et l'Assomption (15 août).

²⁷ L'Église catholique demande à ses fidèles de jeûner (de se passer d'un repas) *le mercredi des cendres et le Vendredi saint*, et de s'abstenir de viande (= abstinence) *les vendredis du carême*. En nous privant du nécessaire, nous nous rappelons que Dieu nous est encore plus nécessaire. Le jeûne aide à acquérir la liberté du cœur.

5 – Les fidèles sont tenus par l'obligation de *subvenir aux besoins de l'Église*.

Encore une fois, ces commandements doivent être davantage perçus dans *l'ordre de l'amour* que dans celui de la discipline : quel est celui qui peut prétendre aimer sans jamais prendre les moyens de rencontrer celui qu'il aime ?

À travers *catéchèses, lettres ou encycliques*, les Papes et évêques successifs de l'Église Catholique n'ont cessé de dispenser au peuple chrétien l'enseignement moral dont il avait besoin, hic et nunc²⁸. Dans les années 90, cet enseignement a été magnifiquement repris et synthétisé pour nous

- dans le *Catéchisme de l'Église Catholique* (1992), en un développement organique des dix commandements du décalogue ;
- mais aussi dans l'encyclique *Veritatis splendor* (1993) de saint Jean-Paul II dont l'objet est de « relire l'ensemble de l'enseignement moral de l'Église, dans le but précis de rappeler quelques vérités fondamentales de la doctrine catholique, qui risquent d'être déformées ou rejetées dans le contexte actuel. ²⁹»

Mais plus encore, c'est par *le témoignage de ses saints* que l'Église transmet à chaque époque son message en matière de morale !

III. L'ENSEIGNEMENT MORAL DE L'ÉGLISE DANS LA VIE DES SAINTS

Saluons d'abord l'œuvre de plusieurs grands saints qui ont grandement contribué à faire rayonner la morale chrétienne au cours des siècles à travers *prédications et traités* : citons par exemple *saint Basile (Moralia, 378)*, *saint Augustin (De moribus ecclesiae catholicae, 389)*, *saint Grégoire le grand (Moralia in Job, 585)*, *saint Thomas d'Aquin (Summa theologica, 1273)* ou *saint Alphonse de Liguori*

²⁸ Exemples : BENOÎT XIV, Encyclique *Inter caetera* (1748) sur les dérives des carnivals et le respect du Carême ; CLÉMENT XIV, Encyclique *Decet quam maxime* (1769) contre l'avarice du clergé, la simonie ; PIE IX, Encyclique *Quanta Cura* (1864) sur les erreurs politico-religieuses du XIX^e siècle ; Encyclique *Quod nunquam* (1875) contre le *Kulturkampf* ; LÉON XIII, Encyclique *Spectata fides* (1885) sur l'éducation chrétienne ; Encyclique *In plurimis* (1888) sur l'abolition de l'esclavage ; Encyclique *Pastoralis Officii* (1891) sur la moralité des duels ; BENOÎT XV, Encyclique *Ad beatissimi apostolorum* (1914) sur les horreurs de la guerre et les exigences de la paix ; PIE XI, Encyclique *Quas primas* (1925) sur la royauté sociale de Jésus-Christ ; Encyclique *Vigilanti cura* (1936) sur le cinéma ; Encyclique *Mit brennender Sorge* (1937) pour la condamnation du nazisme ; Encyclique *Divini Redemptoris* (1937) contre le communisme ; PIE XII, Encyclique *Sacra Virginitatis* (1954) sur le mariage et la virginité ; Encyclique *Miranda Prorsus* (1957) sur les médias ; JEAN XXIII, Encyclique *Pacem in terris* (1963) pour la paix ; PAUL VI, Encyclique *Humanae vitae* (1968) sur la vie humaine et la régulation des naissances...

²⁹ JEAN-PAUL II, *Veritatis splendor*, op. cit., n°4. Pour en savoir plus sur cette encyclique, cf. notre session de Juillet 2011.

(*Theologia moralis*, 1748). De ce dernier, Benoît XVI louait la « synthèse équilibrée et convaincante entre les exigences de la loi de Dieu, gravée dans nos cœurs, [...] et les dynamismes de la conscience et de la liberté de l'homme³⁰ », au point qu'il fut proclamé par le Pape Pie XII « patron de tous les confesseurs et moralistes ».

Mais nous trouvons également dans la vie des saints qui nous ont précédé une riche *illustration de chacun des commandements du décalogue*. En voici quelques exemples, où l'on voit la grande Tradition morale de l'Église s'incarner dans les traditions des différents siècles et des différents lieux :

A. « C'est le Seigneur, ton Dieu, que tu adoreras, et à Lui seul tu rendras un culte » – L'adoration du Dieu unique

Le jeune mexicain *José Sanchez del Rio* a 14 ans lorsqu'il s'engage auprès des Cristeros en 1927, contre le régime anticlérical du président Calles. Fait prisonnier au cours d'une bataille, on l'enferme dans une église qui a été profanée. La nuit tombée, José parvient à se détacher. Il tue les coqs de combat du député (son parrain !), perchés sur le tabernacle et nettoie l'autel. Lorsqu'il apprend cela, le député entre en fureur. Il demande à José s'il a conscience de la gravité de son acte. L'enfant lui répond avec aplomb : « La maison de Dieu est faite pour y prier, pas pour y enfermer des animaux ! » En représailles, on pend un de ses amis sous ses yeux. Il ne faiblit pas.

Quelques jours plus tard, après l'avoir torturé, ses bourreaux veulent le faire apostasier, et le fouettent, mais en vain, avec des branches de buissons épineux. José crie de toutes ses forces et sans discontinuer : « Vive le Christ-Roi et sainte Marie de Guadalupe ! » On lui promet de le laisser libre s'il consent à dire : « Vive le gouvernement ! » En guise de réponse, José se met à chanter : « Au Ciel ! Au Ciel ! Je veux aller au Ciel ! » Pour le faire taire, l'un des soldats lui administre un coup de crosse qui lui fracture la mâchoire. Au bord de la fosse, José continue pourtant à crier sans relâche : « Vive le Christ-Roi ! », alors un soldat lui tire une balle dans la nuque. C'était le 10 février 1928.

³⁰ BENOÎT XVI, Audience générale du 30 mars 2011 sur saint Alphonse de Liguori.

B. « Tu ne prononceras pas le Nom du Seigneur ton Dieu à faux » – Le respect du Nom divin

On connaît bien l'histoire de *sainte Jeanne d'Arc*³¹, mais il est très beau de voir combien la dévotion au Nom de Jésus, prêchée à la même époque par saint Bernardin de Sienne, a tenu une grande place dans sa mission. Sur son étendard, qu'elle aimait « mille fois plus » que son épée, elle avait fait écrire les Noms de Jésus et Marie et c'est toujours « Au Nom Dieu » qu'elle exhortait ses soldats à la bataille, ou qu'elle écrivait aux Anglais, elle les invitait, au nom de Jésus, à conclure une véritable paix dans la justice. Au sein de son armée, elle ne tolérait pas qu'on blasphème, et le duc d'Alençon avouera qu'il se retenait devant elle par peur des réprimandes. À son arrivée à Chinon, alors qu'un soldat l'injurait en blasphémant, elle lui prédit sa mort prochaine : « Ah ! Tu renies Dieu, et pourtant tu es près de la mort ! » lui dit-elle. Et effectivement, une heure après il se noyait... Quand, réclamant une armée, on lui objecta que Dieu pourrait libérer la France sans moyens humains, elle déclara : « En nom Dieu, les hommes d'armes combattront, et Dieu donnera la victoire. » Et c'est en prononçant le Nom de Jésus qu'elle termine sa vie sur le bûcher.

C. « Souviens-toi du jour du Seigneur pour le sanctifier » – Le respect du dimanche

Dans la *famille Martin*, le dimanche était une fête qu'on célébrait en famille, d'abord par les Offices paroissiaux, puis par de grandes promenades ou des visites. On emmenait les enfants aux fêtes d'Alençon, jalonnées de cavalcades et de feux d'artifices. Résistant à la pression de certains de ses amis, Louis Martin a toujours refusé d'ouvrir son horlogerie le dimanche, ne serait-ce même qu'une partie de la journée, alors même que des revenus financiers plus importants lui étaient promis et que son confesseur le lui avait permis. C'est ainsi que le dimanche a toujours été pour les Martin la « fête du Bon Dieu », comme le raconte Thérèse dans *Histoire d'une âme*³².

D. « Honore ton père et ta mère » – Le respect des parents et de la famille

Malgré des relations très difficiles avec ses parents qui ne comprennent pas les aspirations chrétiennes de leur fils, le bienheureux *Pier Giorgio Frassati* est un modèle d'obéissance et d'estime envers son père et sa mère. Pour leur faire plaisir, il renonce à tous ses projets. Il désirait épouser Laura, une jeune orphe-

³¹ Cf. J. DE METZ, *Au pays de sainte Jeanne d'Arc*, 1920, p.17 ; et ABBAYE SAINT JOSEPH DE CLAIRVAL, Lettre spirituelle, 20-05-2014, [en ligne : <https://www.clairval.com/index.php/fr/lettre/?id=6210514>].

³² SAINTE THÉRÈSE DE L'ENFANT-JÉSUS, *Histoire d'une âme*, 1898, Manuscrit A, 17^r.

line, il s'éloigne d'elle pour obéir à sa mère qui voudrait pour son fils un meilleur parti, plus digne de son rang social... Il voulait être ingénieur minier pour se mettre au service des ouvriers dans les mines : il y renonce pour contenter son père qui rêve de le voir travailler pour La Stampa, le journal qu'il a fondé. Il assiste, désolé, à la séparation de ses parents, mais il se fait un devoir de les aimer jusqu'au bout, malgré les reproches et contrariétés qu'il reçoit de l'un comme de l'autre. Et alors que, la grand-mère agonisant, on lui reproche d'être malade au mauvais moment, Pier Giorgio ne se révolte pas : il ne veut pas importuner ses proches... Et il meurt trois jours après l'enterrement de sa grand-mère, de la poliomyélite... Pour Jean-Paul II, Pier Giorgio Frassati était « l'homme des huit béatitudes ».

E. « Tu ne commettras pas de meurtre » – Le respect de la vie

*Chiara et Enrico Petrillo*³³ se sont mariés en 2008 à Assise. Alors qu'ils attendent leur premier enfant, ils découvrent qu'elle est atteinte d'anencéphalie, c'est-à-dire qu'elle n'a pas de boîte crânienne et n'est pas viable. Pour les deux époux, il est hors de question d'avorter : ils veulent laisser leur fille, qu'ils nomment Maria Grazia Letizia, vivre jusqu'au bout. Quarante minutes après sa naissance et son baptême, Maria Grazia Letizia naît au ciel. Enrico souligne : « Quel est le but de notre vie sinon celui de rencontrer Jésus-Christ tôt ou tard. Je me demande où est sa malchance, car [notre fille] est déjà là-bas... »

Quelques mois plus tard, une nouvelle grossesse s'annonce. À l'échographie, le diagnostic tombe : leur enfant, qu'ils appellent Davide Giovanni, a également une malformation : il n'a pas de jambes... Malgré la douleur, les jeunes parents restent confiants en l'aide de Dieu. Le bébé, baptisé in extremis, ne vit que trente-huit minutes. Chiara écrit à propos de Davide : « C'est un petit enfant qui a reçu de Dieu un très grand rôle... celui de terrasser tous les Goliath qui sont en nous : abattre notre pouvoir de parents de décider sur lui et pour lui. [...] Il a abattu notre « droit » à désirer un fils qui fût pour nous, parce qu'il n'était en fait que pour Dieu... »

Quand Chiara est enceinte pour la troisième fois, l'enfant est en parfaite santé. Il se nommera Francesco. Mais pendant la grossesse, la jeune femme découvre qu'elle est atteinte d'un cancer. Pour ne pas compromettre la vie de son fils, elle décide de retarder les soins et meurt en 2012 des suites de son cancer, un an après la naissance de Francesco. Son procès de béatification est ouvert.

³³ Cf. S. PINILLA, « Chiara Petrillo, héroïque dans l'épreuve », *Zélie* 23 (2017), [en ligne : <https://www.magazine-zelie.com/single-post/2017/10/19/chiara-petrillo-h%C3%A9ro%C3%AFque-dans-l%C3%A9preuve>].

F. « Tu ne commettras pas d'adultère » – Le respect du mariage et de la pureté

Béatifiée en 2019, la Bienheureuse *Benigna Cardoso da Silva*³⁴ est une adolescente brésilienne tuée à l'âge de 13 ans le 24 octobre 1941. Orpheline, elle est adoptée par une famille d'Oiti et se montre toujours bonne, obéissante, serviable et très pieuse : « elle ne manquait pas une messe et elle faisait pénitence les premiers vendredis par amour du Cœur Sacré de Jésus » est-il écrit d'elle. Harcelée par un jeune homme, Raul Alves, dont elle refuse les avances, c'est en se battant héroïquement pour défendre sa pureté qu'elle perd la vie : le garçon, fou de rage, la frappe d'une machette, au front, au dos puis au cou, lui coupant presque la tête. La voyant morte, il se sauve, mais revient cinquante ans plus tard sur les lieux de son crime, pleurant et demandant pardon, puis se convertit par l'intercession de Benigna. Son directeur spirituel avait écrit de Benigna au moment de sa mort : « Elle est décédée martyrisée à 16 heures, le 24 octobre 1941, sur le site d'Oiti. Héroïne de la chasteté, que son âme sainte convertisse la paroisse et protège les enfants et les familles de la paroisse. Ce sont les vœux que je fais à notre sainte. »

Signalons aussi l'histoire des *martyrs de l'Ouganda*³⁵, pages à la cour du roi Mwanga II, qui, s'ils ont été mis à mort pour leur foi chrétienne, l'ont également été pour avoir refusé de se soumettre aux mœurs homosexuelles du roi. Ils ont été martyrisés entre 1885 et 1887.

Plus récemment, on peut aussi s'inspirer du courage du *Bienheureux Carlo Acutis*³⁶ : il n'hésitait pas à reprendre les jeunes gens qui, à la piscine, sifflaient les filles « comme on siffle des chiens. » Quand l'un d'eux lui réplique : « c'est bon Carlo, on a le droit de s'amuser ! », il rétorque à son tour : « pardon, mais moi cela ne m'amuse pas. Nous ne sommes pas des brutes. Dieu nous a fait un corps pour qu'il soit le temple de l'Esprit. Et ce corps, il faut le respecter. Celui des autres, et le nôtre aussi. »

G. « Tu ne commettras pas de vol » – Le respect du bien d'autrui

Petite histoire à l'origine de la dévotion à *saint Antoine de Padoue* pour retrouver les objets perdus ! Pour instruire ses frères franciscains, Antoine écrit un commentaire des psaumes. Or, un jour, le frère René décida de voler le livre

³⁴ Cf. <https://fr.zenit.org/2019/10/08/cause-des-saints-benigna-cardoso-da-silva-jeune-laique-martyre-au-bresil/>

³⁵ Cf. <http://reflexionchretienne.e-monsite.com/pages/vie-des-saints/juin/saint-charles-lwanga-et-ses-21-compagnons-saints-martyrs-de-l-ouganda-fete-le-03-juin.html>

³⁶ W. CONQUER, *Carlo Acutis, un geek au Paradis*, Ed. Première partie, 2019, p. 173-174.

et de se faire un nom en se faisant passer pour l'auteur des commentaires. Hélas, comme il le raconta lui-même en rapportant le livre, tout penaud :

J'étais déjà près du pont, à la sortie de la ville, lorsque tout à coup une forme horrible se présenta devant moi ; elle me menaça d'une hache et me cria d'une voix terrible : « retourne immédiatement avec le livre volé auprès du serviteur de Dieu, Antoine, et rentre dans ton couvent, sinon je vais te tuer et jeter ton cadavre dans la rivière. »³⁷

De quoi vous ôter l'envie de voler pour la suite de vos jours !

H. « Tu ne mentiras pas » – Le respect de la vérité

Le *Bienheureux Père Pierre-Adrien Toulorge*³⁸ est un chanoine prémontré, guillotiné à Coutances en 1793. Prêtre réfractaire (ayant refusé de signer la Constitution Civile de Clergé), il s'exile dans les îles Jersey croyant être soumis à une loi concernant les ecclésiastiques « fonctionnaires ». Comprenant qu'elle ne le concernait pas, il décide de rentrer en Normandie où il continue son apostolat dans le plus grand secret. Hélas, un jour il est pris, et, interrogé par le tribunal révolutionnaire, il commence par nier avoir quitté la France : en effet, le sort des « émigrés-rentés » était la mort. Pourtant, en prison, il est pris de remords ; la parole de Jésus résonne dans son cœur : 'Que votre langage soit : « Oui, oui ; non, non »' (Mt 5, 37). Et à la séance suivante il avoue tout. Le juge plutôt clément, aurait souhaité le gracier, et on avait déjà préparé une sentence d'acquiescement... mais devant ses aveux, ils se sont vus « obligés » de le guillotiner. À une religieuse pleurant en apprenant la sentence de mort, il répond avec force : « Madame, les larmes que vous répandez sont indignes de vous et de moi. Que diront les gens du monde s'ils savent qu'ayant renoncé au monde, nous avons peine à le quitter ? Si nous avons de la répugnance à mourir, nous donnerons aux enfants du siècle un mauvais exemple, et peut-être votre découragement fermera-t-il la porte du Salut à beaucoup d'âmes qui pourraient se trouver dans la même occasion. »

I. et J) « Tu ne convoiteras pas la maison de ton prochain. Tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, rien de ce qui est à ton prochain » – La lutte contre la convoitise et la pureté d'intention

Saint Louis de Gonzague dut mener un combat héroïque pour se vaincre. Il mena une guerre énergique contre ses défauts : colère, impatience, mécontente-

³⁷ G. HUNERMANN, *Le héraut de Dieu, saint Antoine de Padoue*, Ed. Salvator, 1957, p. 105.

³⁸ Cf. ABBAYE SAINT JOSEPH DE CLAIRVAL, Lettre spirituelle, 11-02-2009, [en ligne : <https://www.clairval.com/index.php/fr/lettre/?id=6110209>].

ment intérieur... Et afin de lutter contre la concupiscence, il avait décidé, à l'instar de saint Thomas d'Aquin, de ne jamais lever les yeux sur une femme, mais de garder les yeux baissés en leur présence. On a résumé ainsi la vie de Louis de Gonzague : « les yeux fermés sur le monde, le cœur ouvert sur le Ciel... »

Et comme modèle pour la pureté d'intention, citons *sainte Marie-Assunta*, Franciscaine Missionnaire de Marie, dont la vie est caractérisée par sa pratique de la charité fraternelle et son obéissance parfaite. Chacun se souvient de ses sacrifices, de sa joie de servir. Elle désirait de toutes ses forces la conversion des païens. En 1904, elle part en mission en Chine et y meurt l'année suivante du typhus. Elle attachait une très grande importance à la pureté d'intention. Elle écrivit ainsi à ses parents : « Je demande au Seigneur la grâce de faire connaître au monde la pureté d'intention qui consiste à tout faire par amour pour Dieu même les actions les plus ordinaires... » Et pour parvenir à cette pureté d'intention, elle avait pris plusieurs résolutions comme de « garder la modestie des yeux » ou d'être « charitable envers toutes, [s]e rappelant le plus souvent possible la présence de Dieu ».

Que l'exemple de tous ces saints et bienheureux nous entraîne dans *l'amour de la loi de Dieu* ! En effet, « il existe une bien plus grande et plus dange-reuse pauvreté que celle des biens matériels, – disait la Vierge Marie à Don Gobbi – la pauvreté morale, constituée du joug pesant qui rend beaucoup de mes enfants esclaves du mal et du péché, des passions désordonnées, en particulier de l'impureté³⁹. »

Au contraire, « plus on fait le bien, plus on devient libre. Il n'y a de liberté vraie qu'au service du bien et de la justice. Le choix de la désobéissance et du mal est un abus de la liberté et conduit à "l'esclavage du péché" (cf. Rm 6, 17)⁴⁰. » Souvenons-nous des paroles très fortes de Jean-Paul II à Lourdes en 2004 : « soyez des femmes et des hommes libres ! Mais rappelez-vous : la liberté humaine est une liberté marquée par le péché. Elle a besoin elle aussi d'être libérée. Christ en est le libérateur, Lui qui "nous a libérés pour que nous soyons vraiment libres" (Ga 5, 1). Défendez votre liberté !⁴¹ »

³⁹ MOUVEMENT SACERDOTAL MARIAL, *Livre Bleu : Aux prêtres, fils de prédilection de la Vierge, Message de la Sainte Vierge à Don Gobbi*, n°443 : « Non seulement de pain » (26-02-1991).

⁴⁰ CEC, n°1733.

⁴¹ JEAN-PAUL II, Homélie du 15 août 2004 à Lourdes.

« JE LANCE VERS TOI, VIEILLE EUROPE,
UN CRI PLEIN D'AMOUR : RETROUVE-TOI TOI-MÊME »

Béatrice et Loïc

Lors des 4^{es} Journées Mondiales pour la Jeunesse, en 1982, saint *Jean-Paul II* interpelle les 500 000 jeunes présents à Compostelle : « *Je lance vers toi vieille Europe un cri plein d'amour : retrouve-toi toi-même* ».

C'était un appel pressent à tous ces jeunes – et à tous les peuples – de tous les pays européens à retrouver leurs traditions, et par là surtout la Tradition c'est-à-dire nos racines chrétiennes.

Nous trouvons dans un dictionnaire Larousse, un peu ancien, deux significations, deux sens à ce mot tradition :

1/ Manières d'agir ou de penser transmises depuis des générations à l'intérieur d'un groupe ou d'une famille.

2/ Transmission de la Vérité révélée à partir de l'Écriture, par les écrits des Pères de l'Église, les conciles, les écrits des Docteurs de l'Église, la liturgie et les documents pontificaux dans la fidélité à l'action du Saint-Esprit.

Nous allons revenir sur ces deux définitions l'une après l'autre, mais nous voudrions commencer par l'extrait d'une lettre écrite et lue par un paroissien proche de l'Abbé Gordien, le curé de notre paroisse Saint Dominique à Paris, au moment de son décès cette année et dont vous avez sans doute entendu parler.

Il a témoigné en s'adressant directement à l'Abbé :

[...] vous avez vérifié pastoralement qu'il n'y a que le moderne qui se démode et qui finit par vieillir. La Tradition vivante, libre, joyeuse, souriante, apostolique ne prend jamais une ride. Aux JMJ de 1997 un évêque expliquait que comme un vieux pommier ne fait jamais de vieilles pommes, notre Sainte Mère l'Église enracinée dans la vie de la Tradition, porte toujours de nouveaux fruits. Alors, oui, dans la sainte bataille, dans la sainte mêlée apostolique, il arrive que ce que l'on croit à « l'arrière-garde » se retrouve à « l'avant-garde », à « l'avant-pointe » de la bataille. Il faut donc examiner cette « arrière-garde », ce « spécimen » un peu « réfractaire » selon la terminologie de la Révolution française. [Cher Monsieur l'Abbé] C'est que vous n'êtes réfractaire qu'aux idées reçues et qu'aux gouvernements qui se croient au-dessus de Notre-Seigneur.

I. POUR ILLUSTRER LA PREMIÈRE DÉFINITION, LES TRADITIONS

Manières d'agir ou de penser transmises depuis des générations à l'intérieur d'un groupe ou d'une famille,

Nous pouvons penser aux traditions que nous avons reçues, que nous recevons encore, que nous perpéтуons et que nous tentons de faire partager à nos enfants, quel que soit leur âge. Comme tout éducateur il nous faut dire souvent, exiger parfois et témoigner toujours.

Autrefois beaucoup de mouvements éducatifs, sociaux et autres existaient et étaient pris en charge par des congrégations religieuses, l'Église témoignait par là, entre autres, d'une belle réalité de notre Église fondée par Jésus-Christ dans le soutien aux plus faibles et aux plus fragiles.

Malheureusement par le chemin de l'Histoire, avec les mentalités individualistes, hédonistes et relativistes de nos sociétés, donc le manque de vocations qui s'en suit, nous avons vu s'éteindre peu à peu toutes ces belles œuvres.

Aujourd'hui nous voyons avec beaucoup d'espérance le début d'un vrai renouveau par la volonté et la générosité de nombreux laïcs qui prennent ces relais. (liste non exhaustive)

- L'Association Simon de Cyrène : des personnes valides et des personnes handicapées physiques partagent le même lieu de vie (une dizaine de lieux en France)
- Plusieurs associations pour les futures mères en détresse : Magnificat, Marthe et Marie, etc.
- Les collocations Lazare, l'Apa, accueil de personnes ayant vécu dans la rue avec des jeunes professionnels.

Si le scoutisme s'est toujours maintenu, les patronages qui existent aussi depuis très longtemps deviennent une vraie nécessité pour beaucoup de parents, par rapport à leur vie professionnelle, mais aussi pour une véritable aide à l'éducation : dans plusieurs paroisses à Paris et en Province, à Saint Pierre de Colombier

Plus spirituellement, nous voyons de plus en plus de paroisses qui instaurent l'adoration perpétuelle, au moins plusieurs jours par semaine, voire quelques heures dans les campagnes.

Les différents pèlerinages : des pères et mères de familles à Cotignac et maintenant aux quatre coins de France, le pèlerinage de Chartres, Saint Jacques de Compostelle, la marche des pères de famille autour du 19 mars, etc.

les processions, pour la fête de l'Immaculée Conception le 8 décembre, pour le chemin de Croix, pour la fête Dieu (fête aussi du Saint Sacrement)...

Le renouveau des rogations : c'est une tradition qui revient dans le monde rural au moment de l'Ascension, étant donné le manque de prêtres certains curés de campagnes proposent d'apporter un pot de la terre des champs et des jardins qu'ils bénissent pendant la messe...

Les plus jeunes générations de religieux portent beaucoup plus l'habit, (certains comme les Domini ne l'ont jamais quitté...), de plus en plus de jeunes prêtres portent la soutane ou le clergyman, ils savent que c'est important de les voir dans la rue, c'est une forme de disponibilité et de témoignage qu'ils proposent.

Après l'angoisse, suite au Covid, de la désertion des fidèles dans les paroisses, plusieurs prêtres reconnaissent que leurs églises se sont de nouveau remplies. Actuellement à Lourdes les salariés et les chapelains disent avoir beaucoup plus de monde qu'avant le Covid, cette année ils ont dit ne pas avoir eu autant de monde pour le 11 février depuis au moins 10 ans.

Le nombre de baptêmes et de confirmations d'adultes est en augmentation, les demandes d'entrées en catéchuménat aussi. Soyons vigilants, nous, laïcs, à accueillir ces nouvelles conversions.

Nous en profitons pour remercier la Famille Missionnaire de Notre Dame pour la formation qu'elle nous donne pendant les sessions, forums, journées de pèlerinages, etc., toutes les propositions pour tous, enfants, jeunes et adultes. Elle nous donne les moyens de perpétuer ainsi les traditions et les exigences de prières dans nos familles : fidélité à la messe dominicale, et si possible hebdomadaire, chapelets en famille, bénédicités, confessions régulières, etc. « Autant de moyens indispensables pour nourrir l'âme et lui permettre d'exprimer librement son amour dans la louange et l'action de grâce » comme l'a écrit le Père Dorne dans le *Directoire des Foyers-Amis de Notre-Dame*. La Communauté nous aide ainsi à nous rappeler que toutes ces traditions dans la foi sont aussi un devoir de transmission.

II. LE 2^E SENS : LA TRADITION ET JEAN-PAUL II À COMPOSTELLE

Je lance vers toi, vieille Europe, ce cri plein d'amour : retrouve-toi toi-même, sois toi-même, découvre tes origines, ravive tes racines, revis ces valeurs authentiques qui ont rendu ton histoire glorieuse, et ta présence sur les autres continents bienfaisantes.

Cet appel lancé par Jean-Paul II en 1982 à Saint-Jacques de Compostelle ne semble avoir pris aucune ride aujourd'hui. Et pourtant, il fut prononcé avant la chute du mur de Berlin et l'adhésion à l'Union européenne de plusieurs pays de l'Europe occidentale et centrale. Ce projet européen, le pape polonais en fut un artisan tout au long des 27 années de son pontificat.

Il faut avoir en tête que lorsque Jean-Paul II a été élu, il était le premier pape non italien depuis cinq siècles. Il voyait l'Europe comme un ensemble de nations, unies par une même culture. Il fallait probablement quelqu'un venu des pays de l'Est pour promouvoir cette vision et en avoir une conscience extrêmement forte. Jean-Paul II a vécu l'essentiel de son sacerdoce dans un pays profondément européen mais otage de la puissance soviétique qui le dominait.

L'idée d'Europe comme communauté de nations avait déjà été portée par un autre pape, Pie XII. Ce dernier avait vigoureusement soutenu dès le début, la construction européenne ; au lendemain de la seconde guerre mondiale, celle-ci s'imposait. Elle était motivée par l'exigence de réconciliation de peuples qui s'étaient fait la guerre pendant des décennies.

Vous voulez procurer, par les meilleurs moyens possibles, à l'Europe tant de fois déchirée et ensanglantée, une cohésion durable, qui lui permette de continuer sa mission historique. S'il est vrai que le message chrétien fut pour elle comme le ferment déposé dans la pâte, qui la travaille et en fait lever la masse, il n'est pas moins vrai que ce même message reste, aujourd'hui comme hier, la plus précieuse des valeurs dont elle est dépositaire [...] A chaque société humaine le christianisme apporte un élément de croissance et de stabilité ; surtout il dirige leur marche en avant vers un but bien défini et leur donne l'immuable assurance d'une patrie, qui n'est pas de ce monde et qui seule connaîtra l'union parfaite, parce que procédant de la force et de la lumière de Dieu même¹.

Ensuite, Jean XXIII et surtout Paul VI ont envisagé l'Europe dans un cadre nouveau.

Au début des années soixante, Jean XXIII affirmait que l'Europe est imprégnée de culture chrétienne, qu'elle est née de deux sources : saint Benoît et ses moines à l'Ouest, saints Cyrille et Méthode à l'Est. Il aimait la Tradition et croyait que l'Église peut être d'autant plus jeune qu'elle est ancienne

Ne peut-on pas dire que c'est la foi, la foi chrétienne, la foi catholique, qui a fait l'Europe au point d'en être comme l'âme ? L'avènement de la science et de la technique, celui de la richesse productive ont donné lustre et puissance à l'Europe, ils ne lui ont pas redonné une âme. L'époque des révolutions a vu s'accroître le morcellement, l'indépendance. L'unité est à refaire. Nous pensons, nous, que seule la

¹ Pie XII, Discours aux participants au congrès d'Europe, 13-06-1957.

civilisation chrétienne, dont est née l'Europe, peut sauver ce continent du vide qu'il éprouve lui permettant [...] de retrouver son identité spirituelle et de prendre ses responsabilités morales envers les autres partenaires du globe².

Nous pouvons bien sûr regretter qu'actuellement cette vision de l'Europe soit complètement dévoyée, dans une volonté mondialiste qui est essentiellement tournée vers la finance et une destruction de la société par toutes les idéologies contre la Famille : culture de mort, *gender*, wokisme, etc.

La France a malheureusement une grande part de responsabilité : c'est à la demande insistante du président Chirac que la référence aux « racines chrétiennes » de l'Europe fut finalement retirée en 2004 du projet de préambule de la Constitution européenne. Ce refus est resté une blessure pour bon nombre de catholiques, en France et en Europe.

Les papes dont nous venons de vous parler, les papes qui leur ont succédé, ont tant espéré et fait pour que l'Europe retrouve la Tradition de ses racines chrétiennes.

Toujours à Saint Jacques de Compostelle pendant ces JMJ de 1982, Jean-Paul II dit encore aux jeunes : « Après vingt siècles d'histoire, malgré les conflits sanglants qui ont marqué la vie du continent, il faut affirmer que l'identité européenne est incompréhensible sans le christianisme ». Il disait aussi :

L'Europe a besoin d'un saut qualitatif dans la prise de conscience de son héritage spirituel. Un tel élan ne peut lui venir que d'une écoute renouvelée de l'Évangile du Christ. Il appartient à tous les chrétiens de s'employer à satisfaire cette faim et cette soif de vie³.

Quant à Benoît XVI, il voyait avec amertume ce choc qui caractérise le monde d'aujourd'hui : l'émancipation radicale de l'homme par rapport à Dieu.

Dans son livre *Rien que la vérité*, Monseigneur Gänswein nous livre la pensée du Cardinal Ratzinger :

À l'époque, Ratzinger a beaucoup réfléchi à la situation en Europe et a notamment déploré le développement d'une « culture qui, d'une manière inconnue de l'humanité, exclut Dieu de la conscience publique, soit qu'il soit nié purement et simplement, soit que son existence soit jugée indémontrable, incertaine, et donc du domaine des choix subjectifs, en tout cas sans rapport avec la vie publique. [...] Il avait été particulièrement frappé par le débat sur le préambule de la Constitution européenne, au cours duquel étaient apparues des opinions divergentes quant à la référence explicite de Dieu et à la mention des racines chrétiennes du continent.

² PAUL VI, Discours aux évêques d'Europe, 18-10-1975.

³ JEAN-PAUL II, Exhortation apostolique *Ecclesia in Europa*, 28-06-2003, n°120.

Au travers des paroles de nos papes nous pouvons voir, et c'est une évidence, que le cœur profondément chrétien de l'Europe a été d'une importance capitale pour chacun d'eux, nous voyons l'évolution dans leurs messages, de l'Espérance de Pie XII à l'inquiétude croissante de Jean-Paul II puis Benoît XVI.

C'est peut-être pour cela que ces papes nous ont donné de grands saints comme patrons et co-patrons de l'Europe :

Saint Benoît (V^e siècle) que nous venons de fêter ce 11 juillet, est proclamé patron de l'Europe par Paul VI en 1964, il fonda les premiers monastères d'où partit le mouvement de christianisation de l'Europe occidentale et centrale, il est « le Père des moines d'Occident »

Saints Cyrille et Méthode proclamés co-patrons de l'Europe en 1980 par Jean-Paul II. Nés au IX^e siècle, frères inséparables ont évangélisé les peuples slaves.

Trois saintes proclamées co-patronnes de l'Europe en 1999 par Jean-Paul II : sainte Brigitte de Suède (XIV^e siècle) œuvra beaucoup pour la paix en Europe.

Sainte Catherine de Sienne (XIV^e siècle) docteur de l'Église, engagée sur le plan politique et diplomatique, elle alla trouver le pape Grégoire XI, installé à Avignon, et exerça une grande influence pour son retour à Rome.

Sainte Thérèse-Bénédicte de la Croix (Édith Stein), carmélite polonaise née en 1891 dans une famille juive, elle fit sienne la souffrance du peuple juif, et « par sa persécution elle ressentit que la Croix du Christ était mise sur le dos de son peuple » (Jean-Paul II, 1^{er} octobre 1999). Elle fut déportée et exécutée à Auschwitz.

Nous pourrions développer la vie de ces grands saints, de tous les saints qui ont fait notre Église, vous parler des cathédrales, des ordres monastiques qui ont construit la France et l'Europe, etc. Nous avons tous de quoi occuper tout notre été !

Prions tous nos saints pour l'avenir de la France et de l'Europe pour faire en sorte que les dirigeants et gouvernants reconnaissent avec lucidité, honnêteté et vérité le devoir de revenir aux traditions et à la Tradition, c'est-à-dire à nos racines chrétiennes.

Et pour conclure, soyons encouragés par cette Session, par tout ce que nous vivons et recevons auprès de la Communauté et les uns avec les autres, que tout cela nous aide à reprendre les forces et le ressourcement nécessaires dans cette période très difficile que nous vivons dans l'Église et dans le monde. Soyons prêts à vivre et à nous engager autant que nous le pouvons, aidons nos prêtres qui ont le désir et la volonté de reprendre et de perpétuer la Tradition. Encourageons-les, soutenons-les par notre participation aux différentes mis-

sions dans nos paroisses. Soutenons nos prêtres et la Famille Missionnaire de Notre Dame, qui nous donnent une formation dans la fidélité au Magistère, au *Catéchisme de l'Église Catholique*, et gardent la beauté de la liturgie dans la Tradition comme le voulait le concile de Vatican II.

De ce commerce familial entre laïcs et pasteurs il faut attendre pour l'Église toutes sortes de biens : par là en effet s'affirme chez les laïcs le sens de leurs responsabilités propres, leur ardeur s'entretient et les forces des laïcs viennent plus facilement s'associer à l'action des pasteurs. Ceux-ci, avec l'aide de l'expérience des laïcs, sont mis en état de juger plus distinctement et plus exactement en matière spirituelle aussi bien que temporelle, et c'est toute l'Église qui pourra ainsi, renforcée par tous ses membres, remplir pour la vie du monde plus efficacement sa mission. (LG 37)

FAMILLE MISSIONNAIRE DE NOTRE-DAME
65 rue du Village
07 450 Saint-Pierre-de-Colombier – France
<https://fmnd.org>